

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARRAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Qui a assassiné l'archevêque Romero à San Salvador ?

Un exilé cubain d'extrême-droite soupçonné

Selon certains ecclésiastiques salvadoriens et des responsables américains, l'assassinat de l'archevêque Oscar Romero, tué lundi soir alors qu'il célébrait une messe dans la capitale, est peut-être l'œuvre d'un exilé cubain d'extrême-droite.

Le meurtrier devait être un professionnel, car il n'a tiré qu'une balle à 160 mètres de distance à travers la porte restée ouverte de la chapelle de l'hôpital où le prélat préparait l'autel.



Après l'assassinat de l'archevêque Romero, une bombe a partiellement détruit la «Banco Capitalizador» à San Salvador. Des curieux regardent les dégâts. (Bélino AP)

«Ce n'est pas un amateur qui a fait ça, a déclaré l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Robert White, «notre conclusion est que c'est l'œuvre d'un expert».

«Nos tueurs locaux tirent 25 ou 30 balles d'armes automatiques pour tuer leurs victimes», assure de son côté un ecclésiastique salvadorien.

MAÎTRISE

L'ambassadeur américain a également révélé qu'il avait été informé il y a une semaine par une source gouvernementale que des «terroristes cubains d'extrême-droite» se trouvaient actuellement au Salvador. Selon cette même source, «certains attentats à la bombe ont été commis avec une maîtrise que l'on ne trouve pas ici» et pourraient être le fait d'exilés cubains.

Les informations recueillies mardi avaient été contradictoires. On crut d'abord que quatre hommes s'étaient introduits dans la chapelle avant d'ouvrir le feu, puis qu'un seul homme avait tiré une balle depuis une voiture stationnée au dehors, avant de disparaître sans qu'on n'ait pu le voir avec précision. Les responsables de l'église avaient cependant déclaré qu'il y avait trois hommes à bord du véhicule.

Le corps de Mgr Romero a été placé dans un cercueil fermé installé devant le grand autel de la basilique du Sacré-Cœur. Trois mille fidèles ont assisté à une messe à sa mémoire et on estime à 10.000 le nombre de personnes qui, n'ayant pu entrer faute de place, s'étaient massées au dehors.

GRANDE ÉMOTION

La mort de l'archevêque de San Salvador a soulevé une grande émotion dans

un pays où il s'était fait ouvertement l'avocat de réformes sociales, le défenseur des pauvres et des paysans en critiquant vivement la répression gouvernementale et la violence des organisations de gauche et de droite.

ETAT D'ALERTE

La junte a mis mardi les forces armées en état d'alerte, d'autant que cet assassinat a été suivi à l'aube de plusieurs attentats à la bombe. Le gouvernement, l'armée et le Parti chrétien-démocrate ont fait publier des encarts en première page des journaux pour condamner cette action et exprimer leurs «profondes condoléances». Le pape Jean Paul II, le président Giscard d'Estaing, le président Carter et le secrétaire général des Nations-Unies, M. Kurt Waldheim, ont également déploré la disparition du prélat.

► Suite en dernière page



Quatre footballeurs internationaux afghans ayant choisi la liberté assis sur un canapé dans un hôtel de Francfort. (Bélino AP)

Arrivés depuis une semaine à Francfort

Sept footballeurs afghans demandent asile à la RFA

Sept membres de l'équipe nationale de football afghane sont arrivés il y a une semaine en Allemagne de l'Ouest dans l'espoir d'obtenir l'asile politique.

Les footballeurs ont expliqué hier qu'ils se trouvaient à Francfort depuis une semaine et qu'ils souhaitaient rester. L'un d'entre eux, M. Ebrahim Hashimiri, 23 ans, a ajouté qu'ils voulaient rejouer le plus tôt possible.

Il a déclaré que lui-même et ses six camarades résidaient dans deux petits hôtels de la ville et que les frais étaient payés par la municipalité de Francfort.

DÉGUIÉS EN PAYSANS

«Maintenant nous attendons que nos demandes d'asile politique soient accep-

tées», a déclaré un autre joueur, M. Baz Mohammad Norestani. Les joueurs, parmi lesquels le capitaine de l'équipe, M. Mohammad Saber Rohparwar, ont quitté Kaboul le 5 mars déguisés en simples paysans. Ils sont ensuite passés au Pakistan.

A Bonn, un porte-parole du ministère de l'Information a confirmé que trois footballeurs afghans étaient bien arrivés en RFA, mais il a ajouté qu'il n'avait aucune information concernant les autres.

Les Afghans n'ont pas besoin de visas pour entrer en RFA, bien que le gouvernement ait récemment proposé de rendre ceux-ci nécessaires afin de réduire le flot de réfugiés en provenance d'Afghanistan. Plusieurs centaines d'entre eux sont arrivés à Francfort depuis décembre dernier. (ap)

A LA CHAUX-DE-FONDS

Naissances nombreuses au Vivarium

Lire en page 3

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS

On a sorti l'épine... Dubied

Lire en page 9

SUCCESSION DE M. MOLO A LA SSR

Grosse surprise

Lire en page 17

Après deux surprenantes victoires dans l'Etat de New York et le Connecticut

Kennedy retrouve une certaine crédibilité



Ted Kennedy et sa femme Joan quittent le quartier général démocrate à New York entourés d'agents des services secrets. (Bélino AP)

Après deux surprenantes victoires dans l'Etat de New York et le Connecticut, le sénateur Edward Kennedy a redonné une certaine crédibilité à sa candidature contre le

chef de l'exécutif en exercice, mais il est loin d'avoir remonté le courant qui a favorisé jusqu'à présent le président Jimmy Carter.

OPINION

Roulette russe à l'américaine

C'est un secret de Polichinelle, la cote de la détente entre les deux superpuissances est aujourd'hui nettement à la baisse.

Dans de telles circonstances, la façon dont ceux qui tiennent les rênes du pouvoir, à Washington et à Moscou, sont informés des intentions de leurs partenaires joue un rôle primordial.

Les risques de transmission de décisions erronées sont en effet énormes. Et à l'heure de la bombe atomique, toute imprécision peut signifier quelques millions de morts !

Pourtant, en dépit des dangers, ni le Kremlin, ni la Maison-Blanche ne semblent se soucier beaucoup de ce problème. La bavure concernant la condamnation d'Israël par les Etats-Unis au sujet des colonies de peuplement en Cisjordanie donne toutefois au commun des mortels matière à ample réflexion.

Selon la version officielle, en effet, le secrétaire d'Etat américain, Cyrus Vance, après une conversation téléphonique avec M. Jimmy Carter, aurait été incapable d'exprimer clairement la position présidentielle à M. Donald McHenry, l'ambassadeur des Etats-Unis auprès des Nations Unies. D'où son vote de condamnation.

Si, dans le cercle restreint des dirigeants d'outre-Atlantique, on est incapable de se comprendre les uns les autres, n'est-il pas à craindre que, à plus forte raison, il soit plus mal aisé encore de s'entendre entre Soviétiques et Américains ?

Avec mérite et brio, David K. Willis, correspondant du «Chris-

tian Science Monitor» à Moscou, vient de soulever la question.

A Washington, dit-il en substance, l'ambassadeur soviétique, M. Dobrynine, qui parle couramment l'anglais, voit fréquemment M. Cyrus Vance et c'est lui qui transmet les mille nuances de la politique américaine au Kremlin. Mais, en cours de transmission, il apparaît que plus d'une nuance se perd.

A Moscou, en revanche, l'ambassadeur des USA étudie la presse, parle à un aussi grand nombre d'officiels qu'il le peut et il transmet ses découvertes à Washington.

En outre, l'actuel ambassadeur auprès du Kremlin n'est pas un diplomate de carrière, mais un homme d'affaires détaché du Conseil d'administration de IBM.

Un poste-clé comme celui qu'il remplit peut-il être occupé par un homme sans formation politique? N'est-ce pas un danger permanent ?

M. Carter n'est pas responsable de la situation actuelle. C'est le tandem Nixon-Kissinger, qui, en raison de ses positions très personnelles et de sa méfiance à l'égard du Département d'Etat, a relégué au second plan le rôle de l'ambassadeur américain à Moscou.

Est-il sage toutefois de maintenir une telle orientation? Plus d'une fois les ambassadeurs américains ont témoigné que l'intelligence n'était pas leur fort. L'ex-dirigeant de IBM est peut-être une heureuse exception, mais n'est-ce pas un peu jouer à la roulette russe que de l'avoir expédié dans La Mecque rouge?

Willy BRANDT

De notre corr. à New York: Louis WIZNITZER

La délégation chinoise est conduite par Zhang Wejin, vice-ministre des Affaires étrangères, considéré comme un personnage-clé de l'appareil chargé des questions internationales. Son séjour à Washington fait suite à celui que M. Harold Brown, ministre américain de la Défense, a fait en Chine au mois de janvier. C'est au cours de cette visite à Pékin que M. Brown a fait savoir que les Etats-

En remportant le vote démocrate de New York par 59 contre 41% et celui du Connecticut voisin par 47 contre 41%, le sénateur du Massachusetts a tout au plus freiné l'élan que M. Carter avait acquis à la faveur des crises iraniennes et afghanes. Il a, malgré tout, mis fin au mouvement qui commençait à se dessiner dans son parti pour qu'il arrête sa campagne au nom de l'unité démocrate derrière le président américain.

M. Carter, tout en étant battu, a quand même recueilli le soutien de 118 délégués de New York et de 25 du Connecticut pour un total de 746, soit 45% de la majorité requise pour l'investiture. Le sénateur, après s'en être adjugé 164 à New York et 29 dans le Connecticut dispose du soutien de 385 délégués à la convention nationale démocrate.

«UN MESSAGE CLAIR»

Mais les primaires, qui sont un scrutin populaire, ont un impact important sur l'opinion publique américaine en plus du fait de désigner les délégués. Le sénateur Kennedy a déclaré, dans son discours de victoire, que les électeurs démocrates avaient envoyé à Washington et à leurs dirigeants «un message clair et puissant» contre la situation économique actuelle marquée par une inflation de 18% et des taux d'intérêt également très élevés.

► Suite en dernière page

Un axe Washington-Tokyo-Pékin?

Des consultations à très haut niveau entre la Chine et les Etats-Unis vont se dérouler ces jours prochains à Washington alors même que, dans la capitale américaine, séparément, auront lieu des discussions américano-japonaises. Il s'agit, disent les milieux officiels, d'une simple coïncidence, mais il n'en reste pas moins que la simultanéité de ces deux prises de contact a une valeur de symbole et suggère l'existence d'une alliance tripartite de facto - d'un axe Washington, Tokyo-Pékin.

Unis avaient l'intention de vendre à la Chine un équipement militaire.

LES THÈMES DISCUTÉS

Les entretiens Wejin-Vance porteront principalement sur l'Afghanistan et sur les efforts que les deux pays pourront entreprendre, parallèlement, pour endiguer la poussée soviétique vers l'océan Indien. Le thème central des entretiens Vance-Okita (ministre des Affaires étrangères japonais) sera identique ou à peu près: «Examen de la situation internationale à la suite de l'invasion de l'Afghanistan et

de la manière de coordonner les politiques américaine et japonaise».

Si l'on tient compte du fait que les relations sino-japonaises - diplomatiques, économiques - s'améliorent sans cesse, on peut parler à propos des deux prises de langue qui auront lieu à Washington de véritable diplomatie triangulaire bien qu'une rencontre Okita-Wejin ne soit pas prévue.

ILLUSIONS

L'efficacité de la «carte chinoise» que Brzezinski a abattue alors que M. Kissinger - plus subtil - la gardait dans son jeu, est actuellement très discutée dans les milieux où s'élabore la politique étrangère des Etats-Unis. Depuis longtemps les Américains se font de la Chine une idée démesurée, qui tient du domaine de la fantaisie plutôt que de la réalité.

► Suite en dernière page



Art social - 42e Concert des Rameaux

Elie, oratorio de Mendelssohn sera interprété par le Chœur mixte de l'Eglise réformée

C'est au Chœur mixte de l'Eglise réformée, 150 exécutants, collaborant avec l'Art social qu'il appartiendra de marquer publiquement samedi soir et dimanche en fin d'après-midi à la salle de musique, le début de la Semaine sainte. L'ensemble interprétera Elie, oratorio de Félix Mendelssohn pour chœur, solistes et orchestre sous la direction de Georges-Louis Pantillon.

Plusieurs compositeurs ont acquis leur renommée internationale en Angleterre mais aucun autre autant que Félix Mendelssohn. Chacun de ses voyages dans ce pays, au nombre de dix, fut un triomphe. En 1845 le comité du Festival de Birmingham lui commande une œuvre.

Mendelssohn reprend alors un projet qui lui tient à cœur: celui de mettre en musique la vie du prophète Elie. Il se met au travail sur la base d'un texte allemand. La première exécution de «Elie» eut lieu à Birmingham le 26 août 1846 et fit sensation. Cela n'empêcha pas Mendelssohn de retoucher sa partition qu'il avait dû écrire très rapidement. La deuxième exécution se fit à Londres le 16 avril 1847 sous la direction du compositeur, tandis que d'autres exécutions suivirent en Allemagne. Une présentation grandiose, avec mille exécutants était prévue pour le 14 novembre 1847 à Vienne. Félix Mendelssohn étant décédé quelques jours avant, le 4 novembre, ce concert devint une grande cérémonie funèbre.

«Elie» offre à un chœur mixte une occasion exceptionnelle de s'exprimer. Beaucoup d'interventions qui décrivent la détresse d'Israël pendant la sécheresse, le sacrifice du Mont Carmel, le miracle de la pluie, la colère de Jézabel, Elie au Mont Horeb, Elie enlevé

au ciel, ou éclatent en louanges de reconnaissance.

La Société d'Orchestre de Bienne prêtera une fois de plus son très précieux concours à ces exécutions, tandis que Pierrette Péquegnat, soprano, Jacqueline Goizet, alto, René Hofer, ténor, Arthur Loosli, basse chanteront les rôles de Elie, la veuve de Sarepta, la reine Jézabel, ceux de Abdias, Achab, d'un disciple et des anges.

C'est en 1939 que sous l'égide de l'Art social le Chœur mixte de l'Eglise réformée présenta le premier concert des Rameaux sous la direction de Georges-Louis Pantillon. Ces concerts sont devenus au cours des ans un des fleurons de la vie locale. Les œuvres les plus importantes du répertoire choral ont été présentées à un nombreux public qui garde en mémoire le souvenir de beaucoup de ces exécutions et qui se réjouit d'entendre «Elie» interprété par cet ensemble.

D. de C.



Hit parade

Résultat de l'enquête No 11 de la Radio-Télévision romande:

1. Nicolas (Sylvie Vartan). 2. Another Brick in the Wall (Pink Floyd). 3. The Plastic Age (The Buggles). 4. Brass in Pocket (Pretenders)*. 5. Message in a Bottle (Police). 6. OK Fred (Errol Dunkley)*. 7. You can do it (Al Hudson). 8. Rappers Delight (Sugarhill Gang). 9. Je ne suis pas mort je dors (Michel Sardou)*. 10. Oh Susie (Secret Service)*. 11. Ma gueule (Johnny Hallyday). 12. Ça va (Jean Falissard). 13. J'm'en balance (Hervé Vilard)*. 14. Les longues haies (Jean-Louis Pick)*. 15. The Letter (Amii Stewart)*. 16. Of the Wall (Michael Jackson)**. 17. O'Gringo (Bernard Lavilliers)*. 18. Tchou Tchou (Karen Cheryl). 19. Get up and boogie (Fredie James). 20. Ladies Night (Kool and the Gang).

* En hausse cette semaine

** Nouveaux venus.

Des reflets de Carnaval à la Boutique Mic-Mac:

De feu et de couleurs, la disparition du bonhomme hiver

Préparer des costumes, confectionner des instruments de musique, ou de bruitage plutôt, pour des enfants d'âge pré-scolaire, c'était déjà une somme de travail. Et cela pour quelques heures de parade bien vite écoulées dans l'euphorie et l'excitation.

Dans ce sens, l'idée d'organiser une petite exposition afin de prolonger un peu la fête, est une bonne initiative.

En collaboration, la boutique Mic-Mac, qui offre son local d'exposition, et les animatrices de l'Atelier d'expression enfantine de la rue Fritz-Courvoisier, ont donc mis sur pied ce petit prolongement de la Fête de Carnaval.

Une exposition qui a le charme et la simplicité de ce que peuvent réaliser eux-mêmes des enfants de trois à cinq ans et où l'on retrouve donc quelques costumes - en fait des ponchos réalisés dans des vieux draps et peints par les artistes en herbe - quelques accessoires, tous réalisés avec du matériel de récupération, comme nous l'avions déjà relevé à propos du récent Carnaval. Ainsi les bouteilles d'eau minérale, peintes de couleurs vives, les capsules métalliques rassemblées autour d'une spatule, les boîtes diverses transformées en tambour, sont devenus autant de sortes de crécelles à vocation bruyante.

Des dessins, des collages, encore, sur l'inspiration de la fête.

Ne cherchez pas les grandes caricatures, les masques reproduits, les petits exposants n'ont encore ni la main sûre, ni l'idée précise, pour une transcription quelque peu fidèle. On y décèle cependant, pour autant que le regard sache retourner à l'expression primaire, un bonhomme hiver des plus fantaisistes et simplifiés, et surtout, le feu, toujours le feu, en gros nuage rouge. Et si le plaisir visuel à cette expression sans règles n'était pas suffisant, l'on peut toujours se prêter à quelque considération théorique sur ce qui a frappé ces petits en ce jour mémorable.

Cette modeste exposition sera visible durant quelques semaines et outre les mardi et jeudi après-midi, est ouverte également le mercredi soir. Une manière d'approcher l'expression enfantine et de marquer son plaisir à la restauration de certaine tradition et à l'animation d'un quartier. Une occasion aussi d'approcher l'activité d'un Atelier de création enfantine.

IB

Grand mélodrame sur la scène du Théâtre de La Chaux-de-Fonds «Les deux orphelines», devant un tiers de salle

J'aime le mélodrame où Margot a pleuré.

Alfred de Musset

Bien sûr, que nous connaissons les deux orphelines. Bien sûr qu'elles avaient bercé notre enfance. Certes aussi nous nous souvenons que, comme «Le temps des cerises», renégaine fameuse, ce roman-pièce était le reflet de la Commune de Paris, d'un certain ou d'incertains sentiments de la classe régnante, ou dans le peuple ou la populace. Oui, ce mélodrame est fabriqué, pour le populaire, par des gens qui ne le sont pas du tout: A. d'Ennery et E. Cormon.

Il n'en reste pas moins que c'est du vrai théâtre, d'un bout à l'autre, superbement écrit, fait comme un opéra, les pièces, toutes, s'insérant les unes dans les autres sans faille, comme dans une montre ou une horloge, tous les «moments» étant minutieusement préparés. On savait ce qui allait se passer sur scène et l'on tombait à coup sûr dans le doux traquenard.

L'argument? Vous le connaissez: deux sœurs qui ne le sont que par l'amour qu'elle se portent l'une à l'autre débarquent à Paris en quête de je ne sais quoi. Elles ne rencontrent pas le protecteur qui eût dû les attendre,

car il a été habilement détourné de sa route par le valet (la scène est censée se passer fin du dix-huitième, avant la prise de la Bastille) d'un certain marquis qui voudrait bien s'emparer de l'une des deux, celle qui voit; il l'enlève. Louise, aveugle, est la proie de la Frochard, une de ces horribles figures très dix-neuvième siècle, une Thénardier après Victor Hugo. Elle doit mendier, un bon Pierre dit l'Avorton s'occupe d'elle, lui aussi victime de ces affreux (le peuple n'est nullement épargné dans cet assaut de bons et mauvais sentiments). Le chevalier de Vaudrey, qui a vu Henriette lors de son arrivée chez le marquis, la défend lui aussi, tue en duel le profanateur, veut épouser la jeune fille, se heurte au roi Louis le Seizième et à son oncle, le comte de Linières; elle est emmenée à la Salpêtrière et va être, sur lettre de cachet, envoyée à la Guyane quand une prostituée au grand cœur, que les deux orphelines avaient sauvé de la mort en l'empêchant de se suicider et aidé à conquérir le salut final, se substitue et la rend à la vie.

Finalement, la comtesse de Linières, retrouve sa fille, fruit d'amours clandestins, la pauvre aveugle qu'elle a dû abandonner sur l'ordre de sa fa-

mille; le comte pardonne tout, et tout va bien, sauf, évidemment, le pauvre Pierre dit l'Avorton, l'aiguiseur, qui a tué son frère mais ne peut, évidemment, pas épouser sa protégée, Louise-l'aveugle, devenue en quelque sorte comtesse de Linières.

Le mélo à l'état pur? Oui, c'est vrai, mais où nous avons aussi pleuré, comme Margot, parce qu'il est l'anti-Anouilh à l'état également pur. Ici, les bons sentiments abondent et surabondent, les meilleurs triomphent, on ne sait trop comment ni pourquoi, mais on est heureux.

Reste à dire autre chose. En effet, c'est du grand théâtre populaire, mais c'est d'abord du théâtre. Pas une seconde de retombement, une action qui, des faits aux sentiments, allie, énumère, crée tous les mobiles comme dans une gigantesque Cour des miracles. Et de la part de la Compagnie Jean-Louis Martin-Barbaz, de Paris, une mise en scène créatrice elle aussi, bondissante, superbe, une démarche sur scène incomparable à tout ce que nous avons vu ces derniers mois. Car vingt acteurs, vous savez ce que c'est, à faire vivre réellement sur une scène? Les deux orphelines, Catherine Dauvernier et Aurore Prieto, une merveille de jeu, de pureté et d'amour; Pierre, Jean-François Bahon, éperdu d'amitié et de bonté, la comtesse de Linières, Monique Mélinand, l'une des dernières actrices de Louis Jouvet, exaltante d'émotion et de manque de courage, mais qui finalement fait tout réussir. Patrick Cartié, le chevalier: il faudrait les nommer tous, et Liliane Gaudet, la Frochard, Denis Termet, le salopard, Andrée Damant, la sainte sœur Geneviève, Yves Brainville, le comte; mise en scène époustouflante de J. L. Martin-Barbaz, toiles et costumes, délicieux, de Pierre-Yves Leprince, André Serré et Alain Lamamy, son et lumières.

Devant cette fresque théâtrale si haute en couleurs et en (bons) sentiments (en mauvais aussi), ce vrai mélo qui dit tant de choses, reste à vous l'avouer, on est peiné par une chose, cher public: une grande partie des amateurs et abonnés n'étaient pas là. Le spectacle était hors-abonnement, on ne savait pas que ces deux orphelines étaient un des hauts moments du mélodrame français, que ce serait joué à la perfection. M. Jean Huguenin, directeur de Musica-Théâtre, et M. Jacques Cornu, président de la Commission théâtrale, nous disaient, le premier sa tristesse, le second sa déception. C'est vrai: 150 spectateurs pour assister à un jeu aussi merveilleusement exact et, au fond, neuf, c'est dommage. Ceux qui étaient là savent bien qu'ils ont eu raison.

J. M. N.

Anoncé

«Quatuor à cordes» d'après Virginia Woolf



Pour le troisième spectacle de son week-end théâtral à l'Aula des Forges, le TPR a invité, dimanche soir, le Théâtre des Matinaux. Il présentera «Quatuor à cordes» ou «Les rêveries d'un écrivain mélomane et de ses personnages» d'après Virginia Woolf.

C'est en 1977 qu'Agathe Alexis (ancienne comédienne du TPR), Jean-Louis Aichhorn, Alain Alexis Barsacq et François Rey se réunissent pour fonder la Compagnie des Matinaux.

A partir de leurs expériences théâtrales différentes, ils tentent de dégager un champ de recherches pour une création contemporaine dont l'objet principal serait le personnage quotidien, figure de notre temps qui parcourt le roman, le théâtre et le cinéma du 20e siècle, tantôt en embusqué, tantôt aux premiers loges. Un des axes de la recherche des Matinaux est la mise en spectacle de textes littéraires.

C'est en septembre 1979 qu'elle crée «Quatuor à cordes», spectacle qui s'efforce d'éclairer à la fois une facette de l'œuvre et la personnalité de Virginia Woolf. Quatre nouvelles de Virginia

Woolf, «Quatuor à cordes», «Lappin et Lapinova», «L'homme qui aimait son prochain» et «Le roman esquissé», toutes tirées du recueil «A Hasunted House», ont motivé le travail de la Compagnie.

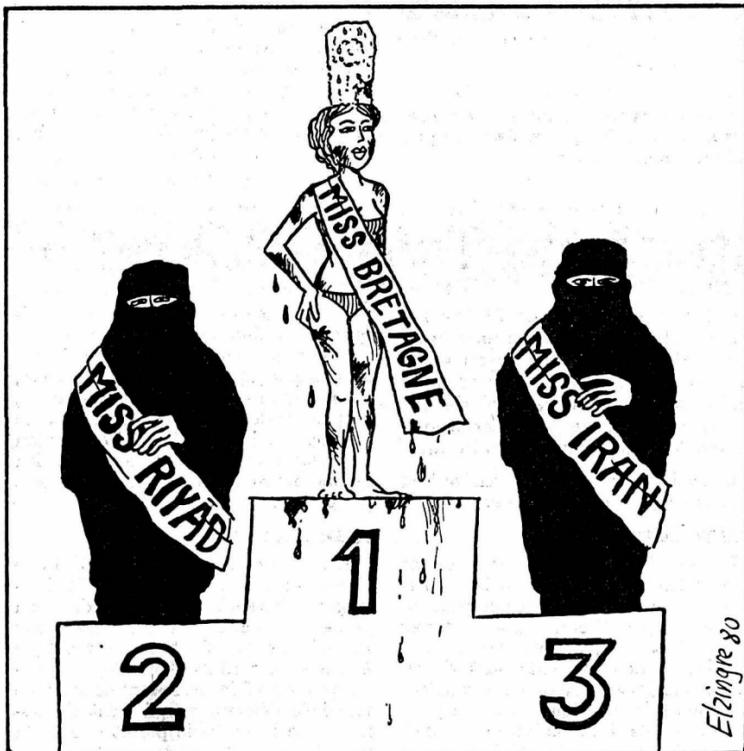
Les thèmes d'un quatuor à cordes de Mozart rythment le jeu de trois acteurs: «Le cycliste en queue-de-pie», «La dame qui toujours avait faim», «La jeune fille aux sacs».

Chacun raconte une histoire de façon autonome, tout en suggérant la présence de l'auteur-conteur grâce à un traitement approprié du langage et de la parole.

La Radio romande sera là

A noter que, vendredi soir, la majeure partie de l'émission «Spectacles-première» de la Radio suisse romande 1, de 21 h. 30 à 23 h. se déroulera en direct de La Chaux-de-Fonds et que les micros de Patrick Ferla et Jean Charles s'ouvriront, précisément, sur ce week-end théâtral très prometteur. Une excellente façon de faire savoir autour et alentour qu'il se passe toujours quelque chose d'intéressant à La Chaux-de-Fonds!

Election de Miss Pétrole !



LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Nouvelle campagne d'information pour l'amélioration de la vue
Dans la circulation: mieux voir pour risquer moins

«Attention, les mal-voyants sont lâchés!». Au-dessus de ce slogan-choc, une image qui ne l'est pas moins: celle d'un conducteur de voiture aux yeux bandés. Au-dessous, une précision, et une question: «Un Suisse sur neuf a une vue insuffisante. Et vous?». C'est l'affiche, très «parlante», que diffuse le Centre d'information pour l'amélioration de la vue (CIAV), émanation de l'Association suisse des opticiens, pour soutenir sa nouvelle campagne. Une campagne qui doit s'étendre sur deux ans (1980-81) et qui a pour thème «Vue et circulation routière».



Comme pour les campagnes des années précédentes («La vue et le sport», «Les yeux de la femme», «Les yeux des enfants», «Après l'opération de la cataracte», «Voir mieux pour être mieux»), le CIAV a édité une brochure fort bien faite, portant le titre de la campagne et donnant de manière plaisante et accessible à chacun les informations à connaître sur l'œil, la vue, les défauts de vision, l'éblouissement, les tests, les lunettes, les lentilles de contact, etc. - en relation avec la circulation. L'explicite sous-titre de la brochure résume le service qu'elle veut rendre: «Ce qu'il faut savoir sur vos

yeux avant de descendre dans la rue». La brochure est disponible gratuitement auprès des opticiens.

Les opticiens de la région, comme ceux de toute la Suisse, participent quasi tous à cette campagne qui, en plus de son rôle informatif, a pour objectif d'inciter tous les usagers de la route (et pas seulement les conducteurs de véhicules, même si ceux-ci sont naturellement les premiers concernés) à se soumettre volontairement à un contrôle périodique de la vue.

TOUS LES 5 ANS

Le test de la vue est obligatoire en Suisse pour tout candidat au permis de conduire. Les exigences minimales sont plutôt larges (un œil 0,6 l'autre 0,1 ou si un œil a une acuité visuelle inférieure à 0,1, l'autre doit en avoir une d'au moins 0,8) sauf pour les chauffeurs professionnels. Ces derniers sont les seuls à être soumis ensuite à des contrôles périodiques. Le CIAV conseille, à fort juste titre, à tout le monde de faire contrôler sa vue tous les 5 ans, et même tous les 3 ans passés 40 ans. Car la vue évolue, et pas dans un sens positif...

Opération promotionnelle? Au second degré, en partie: il est évident que l'industrie et le commerce de l'optique ont intérêt à s'assurer des clients. Mais ici, cet intérêt particulier rejoint pleinement l'intérêt général. D'ailleurs, les opticiens, parfaitement équipés et professionnellement habilités à faire ces contrôles de la vue n'en font certes pas une occasion de gain. Au contraire, la très modique taxe (forfaitaire par région, 6 fr. chez nous) perçue pour chaque contrôle complet, d'une durée de 10 à 15 minutes, au moyen des installations adéquates, est loin d'être rémunératrice.

SEULS LES SPÉCIALISTES...

On ne peut donc qu'encourager chacun à répondre à ce conseil: faites contrôler régulièrement votre vue! Il est en effet capital, dans la circulation de plus en plus dense d'aujourd'hui, de pouvoir distinguer à temps les obstacles, déchiffrer les panneaux et signaux, pour pouvoir réagir valablement. Et outre la qualité intrinsèque de la vue, il est important de porter les lunettes ou lentilles qui conviennent. Seuls les gens de métier sont à même de déceler des insuffisances comme de conseiller des moyens de correction convenables.

A ce sujet, il faut souligner que les opticiens n'empiètent nullement sur le domaine réservé aux oculistes. Les contrôles de routine déchargent ceux-ci, mais si au cours d'un de ces contrôles une anomalie est mise en évidence, l'opticien aiguille l'intéressé vers le médecin (au moyen d'une carte portant les coordonnées de tous les ophtalmologues de la région). De même, seul le médecin est habilité à déceler qu'une personne est inapte à la conduite pour insuffisance visuelle grave. C'est dire qu'au stade du contrôle périodique, chacun assume plei-

nement la responsabilité de l'enseignant à tirer des résultats.

UN CAPITAL TROP PRÉCIEUX

Quand on sait que capital précieux et fragile constitue la vue, on est d'ailleurs surpris que tant de personnes négligent de s'en préoccuper, qu'elles croient avoir une vue intacte ou qu'elles sachent que quelque chose cloche.

Jamais un défaut visuel ne se corrige seul, au contraire: le dépistage suffisamment précoce est l'unique moyen de le corriger au mieux. Ce dépistage est désormais systématique, dans notre région, au niveau scolaire. Par la suite, les contrôles réguliers appartiennent à l'initiative individuelle. Un petit quart d'heure et le prix de cinq litres d'essence, ce n'est pas trop consacrer à son confort, à sa sécurité et à celle des autres! Un certificat personnel de test visuel est remis à tous ceux qui le passent. Consignant les résultats, il est prévu pour accompagner permis de conduire ou autres papiers. Il servira d'aide-mémoire pour un prochain contrôle. Il établira surtout que son titulaire est pré-voyant!

MHK

Elle lance pour commencer un SOS Cambodge
Création d'une section régionale de la Centrale sanitaire suisse

Une section des Montagnes neuchâtoises de la Centrale sanitaire suisse vient de se constituer à La Chaux-de-Fonds, sous la présidence de Mme Henriette Cherpillod qu'entoure un comité d'une douzaine de personnes.

Cette fondation constitue en fait la restructuration et la réactivation de l'ancien Comité d'aide au Vietnam, qui au plus fort de la tragédie vietnamienne, fonctionnait déjà dans notre région en relation étroite avec la CSS.

Le Vietnam a en effet été l'un des principaux bénéficiaires de l'aide de la CSS. Celle-ci, fondée en 1937 à Zurich par un médecin et un juriste pour venir en aide aux Républicains espagnols victimes de la guerre civile, a ensuite travaillé notamment pour les réfugiés espagnols, les prisonniers russes, les partisans français et italiens, les malades et blessés polonais, pendant la guerre. A la fin de la guerre, elle envoya les premières missions médicales en Yougoslavie. Après le conflit mondial, elle s'occupa d'aider les victimes des camps de concentration nazis ainsi que la population en Pologne, en Hongrie, en Grèce et en Autriche, notamment. Elle organisa aussi pendant des

années l'accueil de centaines d'enfants en Suisse. A partir des années 60, tout le poids de son effort fut donc dirigé vers l'aide au peuple vietnamien. Depuis quelques années, tout en maintenant une aide aux régions indochinoises qui en ont bien besoin, elle a étendu son action en faveur de plusieurs peuples africains luttant pour leur indépendance, tels que les Sahraouis, les Erythréens, les Namibiens.

Ce n'est pas trahir un secret, mais respecter l'objectivité que préciser que la Centrale sanitaire suisse est notamment «marquée à gauche», et qu'elle aide ainsi davantage des peuples, surtout en lutte pour leur liberté, que des Etats, des gouvernements. Sa position lui a permis quelquefois de pouvoir être efficace là où des conventions internationales bloquaient l'intervention d'organisations plus officielles, notamment pendant la dernière guerre. Cette caractéristique n'empêche toutefois pas la CSS de collaborer régulièrement et efficacement avec de nombreuses autres organisations d'entraide, par exemple la Croix-Rouge, ni de bénéficier d'aides fédérales. La spécificité essentielle de la CSS, toutefois, est de fournir exclusivement une aide de type sanitaire et médical, en répondant aux besoins réels de l'endroit intéressé où elle noue des contacts avec des médecins établis sur place. C'est ce qui fait sa complémentarité et son efficacité.

Pour sa première manifestation publique, la section régionale, qui aura pour activité principale l'information et la récolte de fonds, vient de lancer dans tous les ménages un appel à l'aide en faveur du peuple cambodgien. Ce «SOS Cambodge» sous forme d'un bulletin de versement est certes un support modeste en regard de l'ampleur de la tragédie qui frappe ce Cambodge dont on ne parle plus guère mais où la famine et la maladie menacent tout simplement d'extinction la population, ou du moins une grande partie de celle-ci. Mais ce modeste support est à la mesure du souci permanent de la CSS de consacrer un minimum de frais administratifs à un maximum d'aide réelle. (K)

VIVARIUM: DES PENSIONNAIRES FÉCONDS!



Le Vivarium communal a pu se réjouir une nouvelle fois de plusieurs naissances parmi ses pensionnaires, qui affichent décidément une belle santé au travers de leur fécondité.

Moins de deux ans après la naissance de Jerry, le petit «sing des neiges», ses parents, le couple de macaques à face rouge Judy (la femelle, âgée de 7 ans) et Klaus (le mâle, âgé de 6 ans) viennent de mettre au monde un nouveau petit. L'heureux événement s'est produit il y a une quinzaine de jours, sans problème. Le nouveau-né reste pour l'instant farouchement protégé sur le ventre de sa mère, de sorte qu'il n'a pas encore été possible de déterminer son sexe. Mais un jeune visiteur a déjà obtenu la promesse que si c'était un mâle, il s'appellerait Sven, comme lui...

Peut-être moins spectaculaire que celle d'un petit singe, la naissance de

trois petits lézards a constitué, récemment aussi, un événement intéressant. Il s'agit de Cordillus Gigantéus, dont les parents vivent depuis trois ans au Vivarium. Les spécialistes s'accordent à dire qu'il est fort rare que cette espèce se reproduise en captivité. Le seul autre cas qu'on connaisse en Suisse, et les quelques-uns à l'étranger, ont en tout état de cause toujours été des naissances uniques. Avec ses «triplés», le Vivarium s'offre une curiosité!

Surprise aussi devant la naissance de plusieurs petits Carassins dorés, autrement dit de poissons rouges, qui sont censés ne pas se reproduire! Plus commune en revanche est la naissance de quelques scorpions.

On attend encore la venue au monde d'un boa ainsi que d'un petit de Pips et Sheriff, les cercopithèques. (K)

état civil

N.B.: Les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil.

MARDI 25 MARS

Décès

Schwaar, née Humbert, Hélène, née le 12 novembre 1899, veuve de Paul Edmond Numa. - Vuillemin, née Mercier, Juliette Elmière, née le 28 septembre 1896, veuve de Vuillemin, Henri Constant. - L'enfant Fürst Natacha, née le 27 novembre 1979. - Tissot-Daguette, Marie, célibataire, née le 25 juin 1897, dom. Le Locle. - Gertsch, née Calame-Longjean, Emma, née le 22 mars 1905, épouse de Gertsch, Fritz. - Sala, née Castioni, Giuseppina, née le 5 novembre 1888, veuve de Sala, Antonio.

MERCREDI 26 MARS

Promesses de mariage

Kincses Ferenc Jozsef et Ehrbar Danièle. Bedoy Jacques François et Girardin Dominique Françoise.

Décès

Lüthi Arnold Frédéric, né le 6. 11. 1917, époux de Emilie, née Gilomen. Gosteli Robert, né le 6. 12. 1911, époux de Edith Yvonne, née Leutscher. Pasquali Romain Louis, né le 18. 3. 1937.

chauxorama

25 ans aux CFF

Le 27 mars 1980 M. Paul Arrighi, gareur de trains à la gare de La Chaux-de-Fonds, fêtera ses 25 ans d'activité dans l'Administration des CFF.

Pour cet anniversaire, le directeur du 1er arrondissement des CFF à Lausanne ainsi que ses collègues de travail lui ont présenté leurs félicitations accompagnées de vœux de santé pour la poursuite d'une carrière encore pleine d'espoirs.

M. Arrighi, par son sérieux et ses nombreuses qualités professionnelles a rapidement gagné la confiance de ses collègues et de ses chefs.

Vapeur... sans feu

Hier en fin de matinée, les PS ont été appelés pour de la fumée qui s'échappait du toit de l'immeuble rue Président-Wilson 7. Il s'agissait seulement de vapeurs sortant d'un tuyau de descente.

Collision

Hier à 12 h. 20, M. M. B. de la ville circulait en camion rue des Entilles en direction nord. A la hauteur de la rue Numa-Droz, une collision s'est produite avec l'auto conduite par M. S. F. de Sonvilier qui roulait dans cette dernière rue en direction ouest. Dégâts matériels.

**«Le Chemin perdu»
 Première suisse romande à La Chaux-de-Fonds**

C'est à La Chaux-de-Fonds, le 17 avril prochain, que sera présenté pour la première fois en Suisse romande «Le Chemin perdu» le film de Patricia Moraz, tourné entièrement dans la Métropole horlogère au printemps dernier.

Interprété notamment par Charles Vanel, Magali Noël, Delphine Seyrig et Christine Pascal, ce long métrage remporte actuellement en France un immense succès et y a obtenu d'excellentes critiques.

Patricia Moraz, avec ce film, représente actuellement notre pays à «Filmex», un festival de jeune cinéma qui se tient à Los Angeles. Elle le présentera d'autre part en avril en Israël avant de faire cet automne une tournée dans les universités américaines.

AVIS URGENT

Ce soir au Conservatoire à 20 h. 15
 Av. Léopold-Robert 34

Trio de luths

Ricardo Correa

mémento

Conservatoire: 20 h. 15, Trio de luths.
 Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 18 h.
 Vivarium: 14-17 h.
 Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
 La Sombaille, home méd.: expos. Richard Quartieux.
 Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
 Galerie Manoir: Sculptures G. Schneider, 15-19 h.
 Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.
 Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
 Le Scotch: Bar-Dancing.
 Club 55: Dancing, attractions.
 Le Domino: Cabaret-Attractions.
 La Boule d'Or: Bar-dancing.
 Dany's-bar: Discothèque.
 Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
 Ludothèque, Serre 3: 16-18 h.
 Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
 Centre Rencontre: 16-18 h., 20-22 h. 30.
 Boutique 3e âge, T.-Allemand 23: lundi - vendredi 14-17 h.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-18 h.

Accueil du Soleil 4: 14-18 h.
 SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
 Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
 Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
 Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30; tél. 26 64 41, 13 h. 30 - 14 h. 30; tél. 23 57 58, 18-19 h.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Coop 3, L.-Robert 108.
 Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
 Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Soc. prot. animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43.
 Protection suisse des animaux: tél. 23 17 40 ou (038) 53 33 49.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
 Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
 Planning familial: tél. 23 56 66.
 Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
 Police secours: tél. No 117.
 Feu: tél. No 118.
 Pour les cinémas, voir page 20

Autres informations
 chaux-de-fonnières
 en page 5.

AVIS URGENT

Salade pommée
 de France

la pièce **-.70**
MIGROS

LE LOCLE

LE LOCLE

Feuille d'avis des Montagnes

LE LOCLE

LE LOCLE

Dimanche 30 mars 1980
à 17 heures précises



BEAUX-ARTS - MUSIQUE - THÉÂTRE

Temple Français - Le Locle
3e concert de l'abonnement

A Association
C des Concerts
L du Locle

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE SLUPSK

24 musiciens

Au programme: oeuvres de

Prix des places: Adultes **Fr. 16.-** J. HAYDN - TADEUSZ BAIRD - B. BARTOK - J.-S. BACH

Élèves et étudiants: **Fr. 5.-** « Heure musicale » concert radiodiffusé en direct.

Location ouverte
Chez GINDRAT
Place du Marché
LE LOCLE
Tél. (039) 31 16 89

RITEX

FOR MEN

TAILORED IN SWITZERLAND



Voyez vos vitrines
CHOIX - QUALITÉ

Frutiger

CONFECTION

Daniel-JeanRichard 15 - LE LOCLE
Parc pour voitures derrière l'immeuble

Secrétaire médicale

cherche emploi à temps partiel, si possible dans secrétariat médical, social ou autre. Connaissances d'anglais et d'allemand. Ecrire sous chiffre 91-151 aux Annonces Suisses SA «ASSA», 2300 la Chaux-de-Fonds.

OCCASION

à vendre 1 raboteuse-dégauchisseuse 60 cm. de large. S'adresser Chr. Bärtschi, menuisier, 2333 La Ferrière, tél. (039) 61 13 18

VENDREDI 28 MARS 1980, DÈS 20 H. 15

RESTAURANT TERMINUS - LE LOCLE

MATCH AU LOTO

DE LA SOCIÉTÉ DE TIR « LA DÉFENSE »

Selon la tradition, superbes quines - 35 tours: Fr. 12.-
(avant-dernier de la saison)

A louer au Locle

Appartement 3 pièces
sans confort, en plein centre de ville,
Fr. 84.-. Libre tout de suite

Appartement 3 pièces
chauffage général, sans salle de bains,
quartier des Reques, jardin à disposition,
Fr. 208.-

Appartement 3 pièces
moderne, rénové, ensoleillé, rue du Collège,
Fr. 320.-, y compris les charges. Libre tout de suite.

Appartement 3½ pièces
moderne, tout confort, ascenseur, cuisine partiellement agencée, près du centre. Libre tout de suite.

FIDUCIAIRE J. & C. JACOT
Le Locle - Envers 47
Téléphone (039) 31 23 53

LE LOCLE
A LOUER
pour le 30 avril 1980
MAGNIFIQUE APPARTEMENT
DE 3 CHAMBRES
+ HALL MEUBLABLE

Tout confort. Cuisine agencée. Ascenseur. Coditel. GRAND BALCON. Loyer Fr. 370.- + charges. Tél. (039) 26 75 65 pendant les heures de bureau

A LOUER

dans immeuble tranquille et bien ensoleillé, rue Girardet, Le Locle

appartement

3 chambres, salle de bains, dépendances et chauffage central.

Entrée le 15 avril ou pour date à convenir.

Loyer Fr. 220.- + charges.

S'adresser à Chocolats Klaus S.A., Le Locle, tél. (039) 31 16 23.



Le Locle:
Le Corbusier 16 à louer:

immeuble moderne, ensoleillé, tranquille, tout confort, service de conciergerie

appartements 3 pièces

Fr. 376.- y compris les charges.
Libre tout de suite.

Eventuellement
GARAGE à disposition.

Fiduciaire J. & C. Jacot

Envers 47 - Le Locle
Tél. (039) 31 23 53

Adaptez votre vitesse!



SKS

A VENDRE AU LOCLE

APPARTEMENT 4½ PIÈCES

plein sud, ensoleillement maximum, grand balcon vitré, dernier étage, cheminée de salon. Facilité.

Libre 31 avril ou à convenir.

Tél. (039) 31 72 45

Hôtel de la Poste
La Chaux-du-Milieu
Vendredi 28 mars à 20 h. 15

GRAND MATCH AU COCHON

Collation chaude
Prière de s'inscrire
tél. (039) 36 11 16

Cercle Catholique

LE LOCLE

DEMAIN SOIR
VENDREDI 28 MARS
à 20 h. 30

match au cochon

HÔTEL DU LAC

Tél. (039) 32 12 66
LES BRENETS

Tous les soirs:

fondue bourguignonne 14.50

200 g. de viande et 10 garnitures
à midi: SUR RÉSERVATION

(Fermé le lundi)

Vente des objets trouvés CFF

Le Locle - Le samedi 29 mars
1980, de 9 à 12 h. et dès 13 h. 30
- A la salle Dixi.

Direction
du 1er arrondissement CFF

A vendre, au Locle, pour l'automne
1980

maison familiale

neuve, de 5 pièces, avec cinq boxes de garages, sur terrain privé de 850 m² y compris aménagements extérieurs succinets.

Prix Fr. 375.000.-.

Ecrire sous chiffre HF 6308, au bureau de L'Impartial.



En toute saison,
L'IMPARTIAL
votre compagnon!

VOILIER

à vendre
Nomade 830 (1976),
dériveur lesté, moteur
9,9, cuisine, WC, 5,6
couchettes. Parfait
état. Place amarrage
Chevroux à
disposition.
Tél. (heures de bureau)
039/41 20 60, privé
039/41 15 67.

Thuyas

A vendre beaux
thuyas pour haies et
border votre propriété,
de 0.20 m. à
2 m. de haut, à partir
de Fr. 1.50 pièce.
Tél. (024) 31 15 17
dès 18 h.

Ateliers Dépôts Hangars

Toutes dimension pour
tous usages.
Les meilleurs prix chez
votre fabricant.
Demandez un devis au
021/37 37 12 Uninorm,
Lausanne.

Vends ancienne

FERME

en Saône-et-Loire.

Mme J.-P. Favier, Le
Colombier, F-71500
Louhans, France, tél.
00 33 (85) 75 07 70

Il n'y a pas
de
mauvaise
place

pour une
publicité !
bien faite !

Ces prochains jours vous trouverez un carnet de chèques dans votre boîte aux lettres. Soyez vigilant!

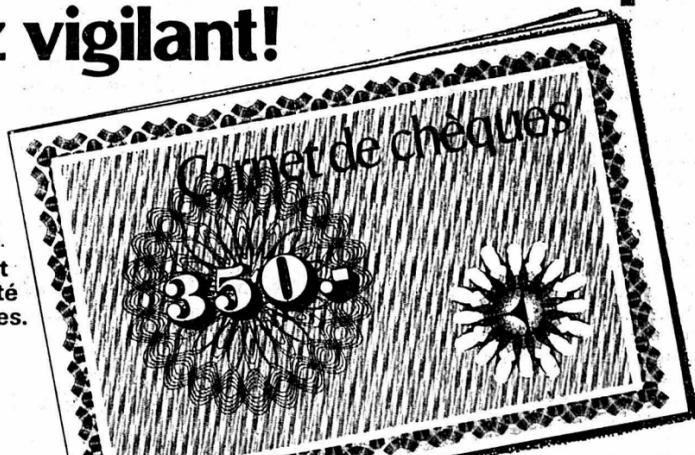
Il a une valeur de Fr. 350.-

Aspirateur - brosse à moteur - machine à café Espresso - presse-jus et mixeur Electrolux. Avec le carnet de chèques vos désirs de ces produits de haute qualité seront exaucés à des conditions spécialement avantageuses. Car - chaque chèque représente pour vous de l'argent économisé.

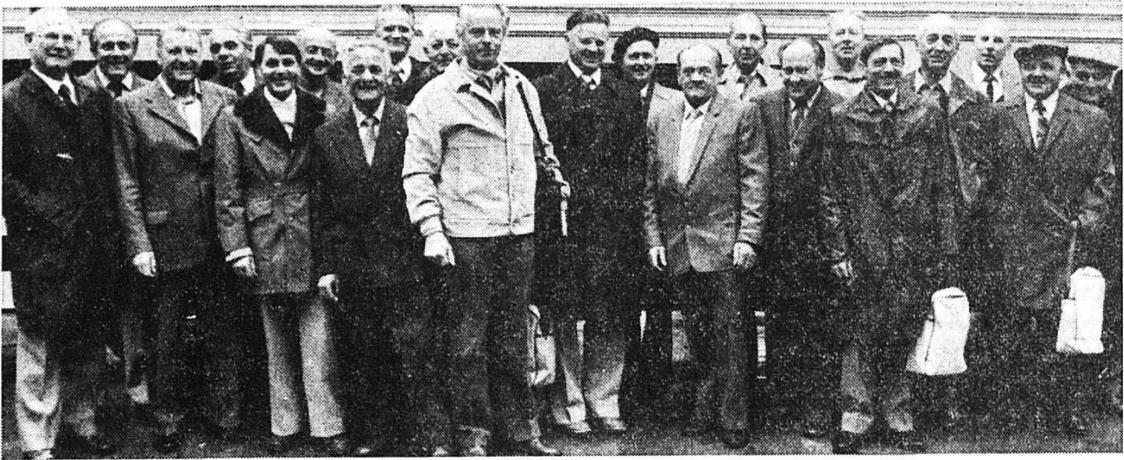
Profitez de cette occasion. Prenez votre carnet de chèques et allez chez votre revendeur spéciale. Ainsi vous obtiendrez de la qualité Electrolux à des conditions extraordinaires.

Electrolux

la qualité dont on parle



Pour les natifs de 1920: cap sur l'Egypte !



Ils étaient un peu plus d'une vingtaine, ces alertes sexagénaires qui ont choisi de marquer une nouvelle étape de leur existence par un magnifique voyage en Egypte.

Embarqués tôt dimanche dernier dans un bus spacieux et confortable d'une importante agence de voyages, ils ont aussitôt gagné Kloten d'où ils se sont envolés pour Le Caire où ils ont atterri à 19 h. 30. Les Pyramides, le Sphinx, les musées et les célèbres temples de Louxor et de Karnak, sans oublier la Vallée des Rois et autres merveilles de l'Antiquité, marqueront les étapes essentielles de ce voyage. Il se terminera dimanche prochain, en atterrissant à Genève-Cointrin, à 12 h. 45.

Nul doute que l'ambiance sera celle

des grands jours de fête, surtout lorsqu'on sait que Paulet est de la partie,

celui qui fut, au temps de la «Mob», le shérif de La Baume ! (m)

Vente d'œufs de Pâques en faveur du Service d'aides familiales

Selon une tradition, le Kiwanis-Club organise sa vente d'œufs teints de Pâques, qui aura lieu samedi 29 mars.

Cette année, une partie de cette bienfaisante action sera attribuée au Service d'aides familiales du Locle.

Le SAF du Locle a été fondé en 1951, il occupe actuellement deux aides familiales diplômées à temps complet et sept aides au foyer à temps partiel. Ses activités principales ont pour but de venir en aide

aux familles dont la mère ne peut plus subvenir à l'entretien de son ménage pour cause de maladie, accident, absence prolongée, etc... mais aussi de permettre à bon nombre de personnes âgées de pouvoir rester chez elles.

Il reste à espérer que chacun répondra ainsi favorablement à la sollicitation des vendeurs du Kiwanis-Club qui se trouveront à la Place du Marché, devant la Poste principale et devant le Marché-Migros jusqu'à 12 heures environ.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

LA VIE DES SOCIÉTÉS LOCALES

Chœur d'hommes «La Pensée». - Ce soir, 20 h. 15, répétition générale, au local (Ancien Stand).

Chorale Ouvrière L'Avenir. - Vendredi 28, répétition à Tramelan, dép. 19 h. pl. Hôtel-de-Ville.

Club alpin suisse. - Chalets Mont-d'Amin, Pradières et Joux-du-Plâne ouverts. - 29 et 30 mars, Wildhorn, organisateurs: J.-F. Vernier et R. Perrot. - 29 et 30 mars, Pointe de Vouasson avec OJ, organisateurs: Ch. Maurer et M. Augsbürger. - 29 et 30 mars, Krönten, course du souvenir, gr. seniors, A. Honegger. Rendez-vous pour ces courses ce soir, à 18 h. 15, au local.

Contemporaines 1933. - Rappel: assemblée générale annuelle. Présence indispensable de toutes les suggestions pour animer nos soirées 1980 seront les bienvenues. A 20 h. 30 dans la petite salle de café du Grand-Pont.

Contemporaines 1936. - Mercredi 2 avril, 20 h. 30, au Cercle de l'Ancienne loto (apporter deux quines).

Contemporains 1903. - Réunion mensuelle du dernier vendredi du mois, le 28 mars, Café du Grand-Pont dès 15 heures.

Contemporains 1930. - Stamm habituel lundi 31, dès 20 h. 30, Café de la Paix, chez Antonio. Ce rendez-vous remplace le lundi de Pâques.

Groupe des sociétés locales. - Assemblée annuelle des délégués du Groupement, lundi 31, 20 h. 15, Cercle catholique. Chaque société membre est invitée à se faire représenter par deux délégués. Les sociétés désirant organiser un match au loto durant la saison 1980 - 1981 sont tenues de retourner les demandes à la Direction de police jusqu'au 31 mars.

La Jurassienne, section FMU. - Course La Rosa Blanche, ski de haute montagne, les 19-20 avril. Couche à la cabane Mont Fort. Déplacement en voitures. Les organisateurs: W. Boillat - M. Barben. Subside Juju pour les apprentis et étudiants. Cours alpin FMU d'été: A. Champex, du 13 au 20 juillet. Programme pour tous les niveaux. Le responsable: J.-Fr. Robert, tél. 54 14 78. Gymnastique: les jeudis de 18 à 20 h., et de 20 h. à 22 h. pour les aînés.

Les amis pour le futur. - Grand concours de dessins pour tous les enfants en âge de scolarité. Sujets: La nature, Les animaux dans leur milieu naturel. Format et matériel utilisé: indifférents. Dernier délai d'envoi: 8 avril 1980. Adresse: Amis pour le futur, 2105 Travers.

Société d'éducation cynologique. - Entraînements: le samedi après-midi, dès 14 h. à Igesa (stand de tir); mercredi soir, dès 19 h., à Jumbo.

Société des Majorettes. - Mercredi 16 avril, 20 h. 15, assemblée extraordinaire, Channe valaisanne, 1er étage.

Union chorale. - Mardi 1er avril, Ancien Stand, 19 h. 30, partielle pour les ténors; 20 h. 15, répétition.

L'Union chorale a tenu son assemblée annuelle

Mardi 18 mars, à l'Ancien Stand, l'Union chorale tenait ses assises annuelles, sous la présidence de M. André Jaques.

Le rapport de gestion de ce dernier souligne que 1979 fut encore une année d'étude avec le nouveau directeur, mais la société n'en a pas moins participé à de nombreuses manifestations et le concert-soirée donné

avec La Cécilienne et l'Orchestre d'accordéons Patria a révélé de réjouissants progrès. Les autres rapports des différents organes témoignent d'une vie normale de la société, sans grandes histoires, mais qui se traduit par une fréquentation régulière des répétitions. Le rapport du caissier accuse un bénéfice d'exercice de 1006 fr. 90.

Aux nominations statutaires, le président et le caissier sont nommés, ainsi que les autres membres du comité, à l'exception du vice-caissier qui est remplacé. Il est aussi procédé à la nomination de deux membres suppléants pour des raisons de commodité interne. Le directeur, M. J.-R. Grossenbacher, est confirmé dans ses fonctions par acclamations.

Il est ensuite donné connaissance de l'activité pour 1980 et 1981. Après avoir parlé du concert-soirée, de la course du rallye, de la torré et des auditions, la question est posée de savoir si la société participera au Concours cantonal de 1981 à Chézard. A la grande satisfaction du directeur et du comité, tous les membres présents votent la participation avec enthousiasme, en demandant qu'un effort spécial de recrutement soit fait, en vue de renforcer les registres.

Au chapitre des nominations et récompenses, MM. Joseph Rüegger et Clément Sandoz sont nommés membres-vétérans pour 20 ans d'activité. Ils reçoivent un très beau plat d'étaï et, en leur honneur, la Société chante «Le vieux Joe». Vint ensuite la distribution des verres-récompenses aux membres qui n'ont pas ou peu manqué de répétitions ou à ceux qui ont présenté un membre actif ou passif.

L'assemblée a montré une société en très bonne santé, où règne une excellente camaraderie. Avis aux amateurs ! (gs)

Assemblée générale de la section ASI

La section chaux-de-fonnière de l'Association suisse des invalides a tenu samedi dernier son assemblée générale à l'Ancien Stand, sous la présidence de M. Henri Malcotti.

Les membres présents ont approuvé les nombreux rapports présentés. Plusieurs étaient du plus haut intérêt. Voici pour l'essentiel:

L'effectif des membres se maintient à 400, malgré 19 décès et 10 démissions; la situation financière est saine. Des aides ont été versées à 48 membres malades ou invalides à longueur d'année. Il a été vendu près de 10.000 francs de chèques Reka aux membres actifs.

Le groupe de jeunes et de loisirs se réunit chaque samedi au local rue des Moulins 22; Jean-Pierre Christen, animateur, se dévoue sans compter pour fabriquer les objets les plus divers. Le groupe anime les manifestations de la Place Du-Bois, en particulier la «Fête de la Tartine». Dès cette année un groupe de couture annonce un début d'activité prometteur.

Le rapport du groupe sportif est présenté par M. Bernard Froidevaux, ce dernier rappelle les bienfaits de la gymnastique et signale que 32 membres participent régulièrement aux leçons chaque semaine au collège de Bellevue et à la piscine du Centre ASI. Il rend hommage à Mme Ginette Christen qui est la cheville ouvrière du groupe.

Le SEREI «Service régional d'entraide et d'information de l'Association suisse des invalides» a son siège à La Chaux-de-

Fonds. M. Bernard Froidevaux brosse un tableau retraçant son activité. En raccourci: les joies et les peines des handicapés, ces dernières surtout lancinantes lorsque le poids de l'âge se fait sentir.

Le SEREI gère en outre pour le canton le «Centre de location de fauteuils roulants pour les rentiers AVS». En effet chaque personne en âge de l'AVS a droit à titre de prêt, sans frais, et pour autant qu'elle en ait besoin, à un fauteuil roulant. Il suffit de s'annoncer.

Les rapports concernant la lutte contre les barrières architecturales en notre ville, la visite aux malades, l'immeuble rue des Moulins 22, les vacances à la mer, ont encore retenu l'attention.

M. Charles Bauer, président central de l'ASI, a apporté le salut du Comité central à la section mère de Suisse romande. Dans un vibrant message, il a rappelé la nécessité de l'union des handicapés, la nécessité de la participation des membres à l'activité de l'Association. En cette année jubilaire de l'ASI, toutes les forces vives doivent converger vers un même but, une plus grande justice pour tous. Le 50e anniversaire de l'ASI sera fêté lors de l'assemblée des délégués à fin mai à Berne. L'année 1981 sera l'année mondiale des handicapés, ce sera l'occasion de démontrer que les invalides ont à cœur d'être des «partenaires à part entière».

Dans l'immédiat le comité a pour tâche de souder entre eux les personnes suivantes, à charge pour elles de se répartir les tâches non spécifiées: Mme Fernande Bieler, vice-présidente, Mme Daisy Froidevaux, secrétaire-caissière, M. Jean-Pierre Christen, loisirs et jeunes, M. Bernard Froidevaux, Serei et gymnastique, Mlle Gabrielle Jean, MM. André Ruhier, Charles von Allmen, Franz Wilhelm, Max Vuille.

Enfin, un hommage mérité a été rendu à M. Henri Malcotti qui, après 21 ans de présidence, se retire du comité. Il a été acclamé «président d'honneur» ce qui, comme chacun le sait, est un gage pour faire appel à ses services de temps en temps. (cp)

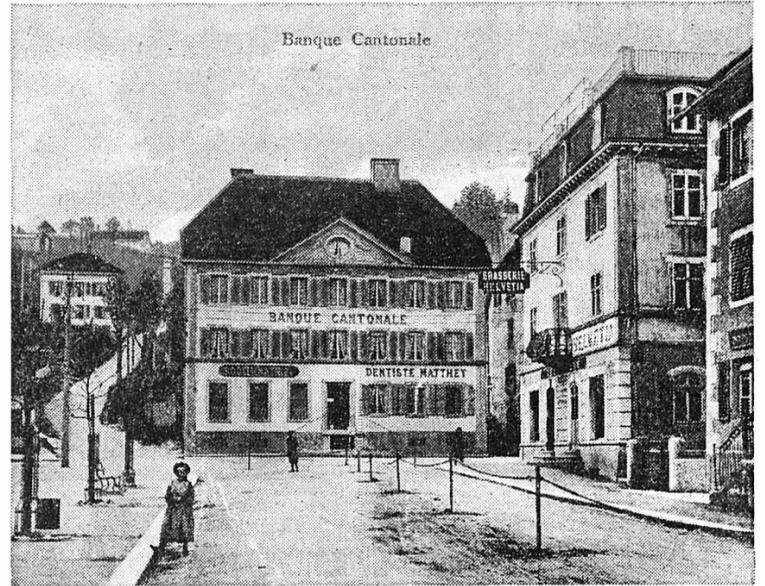
Société d'éducation cynologique

Certains membres de la société ont repris la compétition. En effet, la saison 1980 a repris dimanche 16 mars, par un concours ouvert, 1re manche du championnat romand, organisé par le club de Chailly-Lausanne au stand de tir de Carouge (VD). Deux membres y ont participé: En classe B (8 conc. - max. 400 points): 5. Alfredo Luongo avec Pollux, 331,5 points, mention Très Bien. En classe A2 (19 conc. - max. 230 points): 8. Irène Fröhlich avec Joe, 225,5 points, mention excellent.

La deuxième manche du championnat romand a eu lieu dimanche 23 à Ecoteaux, organisée par le club d'Oron. La société a été représentée par six concurrents, qui se sont classés très honorablement, et qui ont tous obtenu la mention excellent. En classe A2 (19 conc. - max. 230 points): 4. Jean-Claude Voutat avec Diane 223,5 points - 6. Irène Fröhlich avec Joe 221,5 points. En classe A1 (27 conc. - max. 160 points): 9. Silver Gross avec Rex 156,5 points - 12. Maurice Boillat avec Blacky 155,5 points - 22. Pierre Juillard avec Lara 149,5 points - Claude-André Perret avec Natte 146 points.

On ne peut que se réjouir d'un début de saison aussi bon et espérer pour la société que la suite ressemblera à ces essais ou sera peut-être encore meilleure.

Hier et aujourd'hui L'ancienne Banque cantonale neuchâteloise



Ci-dessus, une vue prise au début du siècle, de l'ancienne Banque Cantonale Neuchâteloise, du Locle. Si l'on sait que c'est en 1908 que s'est déplacé cet établissement bancaire, il est alors possible de retrouver, à quelques années près, la date à laquelle a été prise cette photographie.

L'immeuble était alors propriété de M. Numa Sandoz, notaire, et abritait, outre les bureaux de la banque, le cabinet du dentiste Matthey, avant que celui-ci ne s'installe à la rue Sylvain Mairat. La rue du Pont servait alors d'emplacement pour les concours de bétail. Les chaînes disposées au milieu de la rue le prouvent. Dans cette rue passait la route internationale reliant la France à la Suisse selon cet itinéraire: Les Brenets, La Combe-Monterban, Le Soleil-d'Or, La Croix-

des-Côtes, la rue du Pont, l'Argillat, La Sagne et Neuchâtel.

Le restaurant dont l'immeuble subsiste toujours ne s'appelait pas encore Terminus, mais Brasserie Helvétia. Sa tenancière d'alors était probablement Mme Zwahlen. L'immeuble au premier plan à droite, ainsi qu'en témoigne la photo ci-dessous, a disparu pour faire place à une tour qui abrite maintenant l'imprimerie Glauser et les bureaux du journal «L'Impartial-Feuille d'Avis des Montagnes».

La photo prise récemment montre également que bon nombre d'immeubles ont poussé sur la côte de l'Argillat. (Impar-Perrin)

L'ancienne photo de la Banque Cantonale nous a aimablement été fournie par M. Paul Riesch.



état civil

N.B.: Les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celle de son enregistrement par l'Office d'état civil.

DIMANCHE 16 MARS

Décès
Hugoniot, née Isler, Simone Madeleine, née en janvier 1925, épouse de Hugoniot, Emile Henri.

LUNDI 17 MARS

Décès
Gilliéron née Egger Elise, née en 1898, veuve de Gilliéron Armand François.

MERCREDI 19 MARS

Naissance
Gein Stéphane, fils de Gein Bernard Robert et de Chantale née Stemmelin.

JEUDI 20 MARS

Naissance
Pages Caroline, fille de Pages Michel et de Françoise née Moirandat.

VENDREDI 21 MARS

Naissance
Matthey-de-l'Endroit Yves-Alain, fils de Matthey-de-l'Endroit Cédric Georges Albert et de Sylvana née Jan.

Mariage

Mucaria Salvatore et Zecevic Stana

JEUDI 20 MARS

Promesses de mariage
Gasparis Pantelis et Schafroth Marie-Claude Jacqueline Elisabeth.

mémento

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.

Pharmacie d'office: Coopérative jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera.

Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.

Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, 14-18 h. 30.

Mini-mannequins pour un grand défilé de mode

Hier après-midi, au 1er étage du Marché Migros, près de quatre cents personnes se pressaient pour assister à un défilé de mode enfantine.

Avec beaucoup d'aisance, parfois aussi avec quelque maladresse toute juvénile et sympathique, ce sont des enfants, garçons et filles, qui ont présenté des vêtements de belle coupe et d'allure printanière, s'agissant de manteaux, robes, jupes, pullovers, jeans, blouses et shirts, sans oublier de très jolis costumes pour garçons.

Jean Garance, illusionniste de renommée internationale, a présenté et animé, avec beaucoup d'esprit, l'ensemble du défilé, qui a obtenu le plus vif succès. (m)

ALFASUD Sprint Veloce 1.5



Un coupé pour la famille
...une vraie ALFA

Garage Métropole S.A.

Dir.: J.-P. SCHRANZ

Vitrines d'exposition: Av. Léopold-Robert 102 - Tél. (039) 22 22 68
Bureau et atelier: Loele 64 - Tél. (039) 26 95 95

LA CHAUX-DE-FONDS



L'OUVERTURE du restaurant de la Tène-Plage pour la SAISON 1980 aura lieu le **SAMEDI 29 MARS.**

A l'occasion des fêtes de Pâques nous servirons des menus spéciaux.

Nous vous rappelons que la salle est chauffée.

Nous cherchons encore des **EXTRAS** pour le service.

Chalet Mont-Crosin
Route St-Imier - Tramelan
Vendredi 28 mars
Dès 20 h. 15

JASS AU COCHON

Famille N. Augsburgur



Dimanche 30 mars
**Dans la campagne
lucernoise 45.-**
Train et car 36.-

Samedi et dimanche 5 et 6 avril
Lyon - Gorges du Doux 200.-
Train du Vivarais 190.-

Dimanche 6 avril
Train spécial
**A la recherche du
lapin de Pâques 58.-**
Train et car postal 44.-

Dimanche 13 avril
Une des traditions de l'Emmental
Buffet campagnard 63.-
Train et repas compris 55.-

Dimanche 20 avril
Lac de Zoug 46.-
Train et bateau 36.-

* Prix avec abonnement pour demi-billets.

Programme détaillé, inscriptions et retrait des billets jusqu'à la veille du départ à 15 heures.

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 41 14

**A la découverte
d'une ville suisse
par le train**
Maintenant 14 villes
Week-end tout compris
dès Fr. 65.-
Prospectus aux guichets de gare
et dans les agences
de voyages.

Manufacture d'horlogerie AUDEMARS PIGUET & Cie S.A.

cherche pour son département Comptabilité, Salaires, Service du personnel

employée de bureau qualifiée

précise et consciencieuse.

Nous demandons une bonne formation et si possible plusieurs années d'expérience.

Nous offrons un poste intéressant et stable, un travail varié. Prestations avantageuses. Horaire variable.

Entrée 1er juin 1980 ou à convenir.

Faire offres écrites à:
Audemars Piguet & Cie S.A.
16, route de France
1348 Le Brassus

Vendeuse auxiliaire

demandée par magasin de chaussures de La Chaux-de-Fonds. Place idéale pour personne désirant reprendre un service partiel
Connaissance de la vente désirée.
Eventuellement emploi à plein temps si convenance et désir mutuel.
Entrée et horaire: à convenir.
Prendre contact avec M. C. Revaz, tél. (039) 23 35 85.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer

BELLE, INDÉPENDANTE, meublée, part cuisine et bain. Tél. (039) 22 44 85

MEUBLÉE indépendante, bain.
D. Schaeffer, Parc 11, tél. (039) 23 73 34.

A vendre

VÉLOMOTEUR, Zundapp Belmondo, 2 vitesses. Très bon état. Expertisé, avec nombreuses pièces. Fr. 850.- Tél. (039) 41 14 79 heures repas.

MOBILIER: Salon cuir noir, fauteuils relaxe, canapé 4 places, Fr. 800.-. Paroi bibliothèque, 4 éléments de 90 cm. Fr. 1200.-. Tél. (039) 23 54 78 soir.

CHATTE TIGRÉE gris-blanc, stérilisée et 2 tricolines, contre très bons soins. P.S.A. Tél. (039) 23 17 40 ou 22 36 95.

MAGNIFIQUE ROBE de mariée Pronuptia, taille 40. Prix très avantageux. Tél. (039) 23 36 26 (heures des repas).

BICYCLETTE CILO pliable pour enfant de 6 à 8 ans Fr. 150.-, trottinette Fr. 20.-. Tél. (039) 26 98 00 heures des repas.

Demandes à acheter

POUPÉES, POUPONS, achetés dès 100 fr. pour créer musée. Egalement tous jouets, objets, accessoires, même miniatures. Avant 1930. Mme Forney, tél. (039) 23 86 07. Déplacements.

Chiens - Chats à donner

A DONNER contre bons soins, deux chats. Tél. 039/31 35 44.

HOTEL DE LA COURONNE

Rôtisserie-Pizzeria
LES BOIS
Tél. 039/61 12 36

vous propose tous les jours:

- ses grillades
à midi et le soir de 19 h. à 23 h.
avec toutes les grillades: salades à discrétion

- ses pizzas
de 19 h. à 23 h. et sur commande aussi à midi

tous les dimanches:

- ses poulets frais du pays rôtis à la cheminée.

Fermeture le jeudi

Se recommandent: Mme et M. Chappuis.

BOUTIQUE POUBELLE

Balance 4 - Tél. (039) 23 27 61

JEANS DÉGRIFFÉ Fr. 39.-

PULLS dès Fr. 5.-

Ouvert de 13 h. 30 à 18 h. 30
Samedi de 9 h. à 17 h.

PENTECÔTE

VOYAGE EXCEPTIONNEL

du 22 au 26 mai

VISITE DES USINES

AIRBUS, Toulouse

Programme et renseignements chez



THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND

WEEK-END THEATRAL

Vendredi 28 mars, 20h30
Shiro Daimon
Danses traditionnelles japonaises

Samedi 29 mars, 20h30
Le Théâtre des Deux Mondes
Le Journal d'un Fou de
Nicolas Gogol

Dimanche 30 mars, 20h30
Le Théâtre des Matinaux
Quatuor à cordes
de Virginia Woolf

Tous les spectacles ont lieu à l'Aula
des Forges, La Chaux-de-Fonds

Location et renseignements:
Bureau du TPR, Av. Ld-Robert 83,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Tél. 039 / 22 14 66
Prix des places: Fr. 12.-, 9.-, 6.-;
Fr. 2.- de réduction avec bons de
réduction Coop

Auto-Transports Erguel SA

Saint-Imier
Agence de voyages
Courses en car
pour noces,
sociétés, écoles
Renseignements: tél. 039 41 22 44

Pâques 80

LE TESSIN

Voyage de 4 jours 4 au 7 avril
Prix: Fr. 395.- par personne

Vendredi-Saint 1 jour
RANDONNÉE EN ALSACE
avec repas soigné
Prix Fr. 52.- AVS Fr. 49.-

Pâques 1 jour
TOUR DES 6 LACS
avec repas soigné
Prix: Fr. 60.- AVS Fr. 56.-

LA HOLLANDE EN FLEURS
et mini-croisière sur le Rhin

Voyage de 5 jours 20 au 24 avril
Prix: Fr. 675.- par personne

Programmes détaillés à disposition
dans votre agence pour les grands
voyages

LE LANDERON
(Vieux Bourg) Ville 32
VENDREDI 28,
SAMEDI 29 MARS

grand marché aux puces

(couvert)

MÉCANICIEN

(étampés)

MICROMÉCANICIEN

sont recherchés par
MONTREMO S.A.,
Emancipation 55,
2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 38 88.

OCCASIONS

Volvo 144 S jaune, Fr. 5 000.-	1970
Volvo 244 DL Automat brune, 40 000 km.	1978
Peugeot 204 Combi bleu, Fr. 4 900.-	1975
Audi 50 GL orange, 54 000 km.	1975
Simca 1100 TI rouge, 50 000 km.	1977
Audi 80 L 4 portes, bleu mét., 49 000 km.	1976
Toyota Célida coupé 1600 bleu mét., 37 000 km.	1976
Chrysler 1308 GT brun mét., 56 000 km.	1975
Mazda 626 rouge, 10 000 km.	1979
Honda Sedan 4 p. 1600 gris mét., 25 000 km.	1979
Honda Sedan 4 p. 1600 vert mét., 29 000 km.	1978

Echange - Crédit immédiat - Garanties etc

Grand Garage et Carrosserie du Jura S.A.
avenue Léopold-Robert 117
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 23 14 08



Audi 80: la voiture des années 80. Extrêmement économique. Avec traction avant suivant fidèlement la trajectoire. Une conception qui pose de nouveaux critères de qualité. Et des garanties longue-durée qui vous assurent une valeur de reprise élevée, même après des années.

LA CHAUX-DE-FONDS : Sporting Garage-Carrosserie, J.-F. Stich, Crétets 90, tél. 039/23 18 23 — LE LOCLE : Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 — LA FERRIÈRE : Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 — LE BÉMONT : Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 — SAINT-IMIER : Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.

A VENDRE

BMW 323 I

1978, 28 000 km., rouge, expertisée.
Tél. 039/23 01 77, de 12 à 13 heures et de 19 à 21 heures. Crédit possible.

A VENDRE

BMW 2002

expertisée, en parfait état.
Prix: Fr. 4000.-
Tél. (039) 23 36 26 (heures des repas)

Qui donnerait

VÉLOS

pour enfants dès 10 ans et apprentis?
Offres: Home d'enfants La Sombaille,
tél. (039) 22 15 22

A louer au centre de SAINT-IMIER
APPARTEMENT 3 pièces

1er étage, douche, chauffage. Convientrait aussi comme bureau, etc... et

2 PIÈCES MEUBLÉ

douche, chauffage.
Tél. (021) 62 12 86 matin ou soir.



L'annonce
reflet vivant du marché



commerce indépendant de détail

case postale

la chaux-de-fonds



Le maître-boucher - votre spécialiste en viande



BAISSE SUR LE VEAU !

VEAU ROULÉ, RAGOÛT, et TENDRONS DE VEAU depuis Fr. 15.- le kg.

SAUCISSES et SAUCISSONS NEUCHÂTELOIS à Fr. 9.80 le kg.

Votre boucher de quartier est toujours de bon conseil

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS

La Chaux-de-Fonds — Le Locle — Les Brenets
Les Ponts-de-Martel — La Sagne — La Brévine

LIVRAISONS À DOMICILE. — Mesdames, nous vous serions reconnaissants de passer vos commandes la veille ou de téléphoner avant 8 heures du matin. Merci d'avance de votre obligeance.

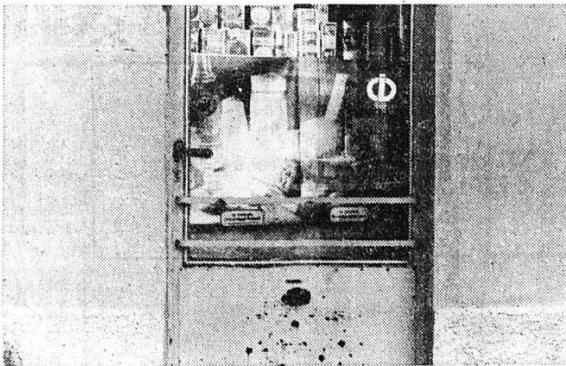
CONCOURS PERMANENT GRATUIT

(sans aucune obligation d'achat)

Le sort a désigné:

M. Georges BÉGUELIN, Bois-Noir 23, à Cernier

parmi tous les participants à notre concours de février. Bravo à cet heureux gagnant qui reçoit un bon d'achat de Fr. 50.- à prendre, en marchandises, dans les commerces CID de La Chaux-de-Fonds. Il fallait trouver le nom et l'adresse du magasin de jouets «Au Berceau d'Or», av. Léopold-Robert 84.



Voici la photo du prochain concours. Identifiez ce magasin CID et envoyez-nous son nom sur une carte à l'adresse du «CID - Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds», ceci avant le 14 avril prochain. Bonne chance à tous les participants et joyeuses Pâques à chacun !... (N'oubliez pas votre adresse sur la carte !... et qu'il y a un bon d'achat de Fr. 50.- en jeu...)

Même si vous avez la taille 50 et plus chez

Chrys

vous trouverez une robe en voile pour les cérémonies. Arrivage des nouvelles teintes de pantalons velours élastique ainsi que blouses.

Beau choix de manteaux de pluie en toutes tailles

La BOUTIQUE JEUNE pour les GRANDES TAILLES

40 à 60

Léopold-Robert 4 - Tél. (039) 23 04 53 (entre la petite poste et Perroco)

WOLF Geräte

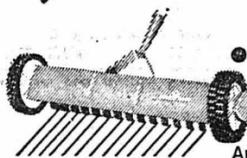
Régénération du gazon

Scarification et fertilisation rendent votre pelouse drue et résistante

Unique!

Rouleau scarificateur

- avec fonctionnement à mouvement roulant et oscillant, breveté
- aère la pelouse et la libère du «feutre», des mousses et des mauvaises herbes rampantes



Autres modèles dès Fr. 21.80

Modèle UG-R. (sans manche) Fr. 89.80

Engrais-gazon Scotts-Super à action super-longue durée

Unique!

- la super-nutrition pour gazon robuste, dru, à racines profondes
- très économique
- pas d'à-coup de croissance
- actif pendant des mois
- pas de risque de brûlure
- efficace dès le début du printemps



Cl. de tox. 5S
Voire l'avertissement sur le sac.

pour 250 m² Fr. 49.80
pour 1000 m² Fr. 129.—

Toulefer S.A.

QUINCAILLERIE - CENTRE WOLF

Place de l'Hôtel-de-Ville

avec chèques fidélité

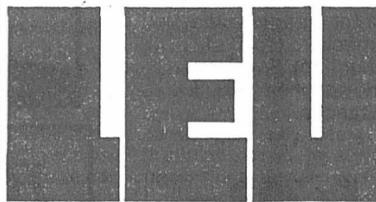
Demandez notre catalogue gratuit !



c'est décider pour la qualité!



Demandez une démonstration des machines à boules REMINGTON et ADLER



Machines de bureau
Charrière 13
La Chaux-de-Fonds

tapis - rideaux sols

POSE GRATUITE pour la plupart de nos tapis

La Chaux-de-Fonds
Passage du Centre 3
Tél. (039) 23 70 75

ENTRESOLSA

LE PAILLASON



Pour Pâques

OFFREZ UN GRAND PARFUM A PETIT PRIX

- | | |
|--------------|--|
| AZZARO | — AZZARO, Fr. 15.— |
| BALENCIAGA | — HO HIANG - CIALENGA QUADRILLE - LE DIX, Fr. 19.50 |
| CARVEN | — VARIATION, Fr. 13.50 - EAU VIVE, Fr. 18.— |
| CARON | — INFINI, Fr. 19.— - MUGUET Fr. 12.— FLEUR DE ROCAILLE, Fr. 13.— |
| CAPUCCI | — YENDI, Fr. 14.50 |
| COUTURIER | — CORIANDRE, Fr. 14.50 - EAU FRAICHE, Fr. 12.— |
| GIVENCHY | — III, Fr. 13.— |
| GRÈS | — CABOCHARD, Fr. 14.50 |
| GUY LAROCHE | — J'AI OSÉ, Fr. 15.50 |
| FERRAGAMO | — Fr. 14.— |
| MERMES | — CALÈCHE, Fr. 19.50 - AMAZONE, Fr. 19.50 |
| LANVIN | — ARPEGE, Fr. 16.— VIA, Fr. 16.— |
| LÉONARD | — FASHION, Fr. 14.— |
| MOLYNEUX | — QUARTZ, Fr. 12.50 - VIVRE, Fr. 14.— |
| NINA RICCI | — AIR DU TEMPS - FAROUCHE - CAPRICCI, Fr. 16.— |
| PATOU | — EAU PATOU, Fr. 13.— |
| PACO RABANNE | — CALANDRE, Fr. 13.50 |
| ROCHAS | — MADAME - FEMME, Fr. 15.— |
| REVILLON | — EAU - DETCHEMA, Fr. 13.50 |
| TED LAPIDUS | — VU, Fr. 15.— |
| TORRENTE | — EAU DE TORRENTE, Fr. 14.— |
| WEL | — EAU DE FRAICHEUR - WEIL DE WEIL, Fr. 15.— |
| WORTH | — FLEURS FRAICHES Fr. 11.50 - JE REVIENS, Fr. 9.90 |

CHOIX - CONSEILS - QUALITÉ

DOUBLE chèques fidélité

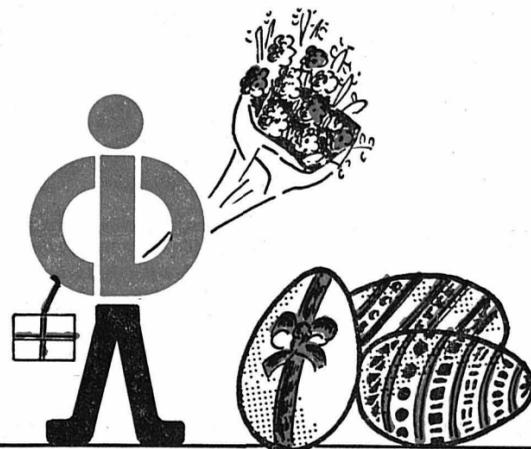
jusqu'à Pâques



BOUTIQUE INSTITUT DE BEAUTÉ

LA CHAUX-DE-FONDS
Léopold-Robert 53, Daniel-JeanRichard - Tél. 039/22 44 55

Joyeuses Pâques...



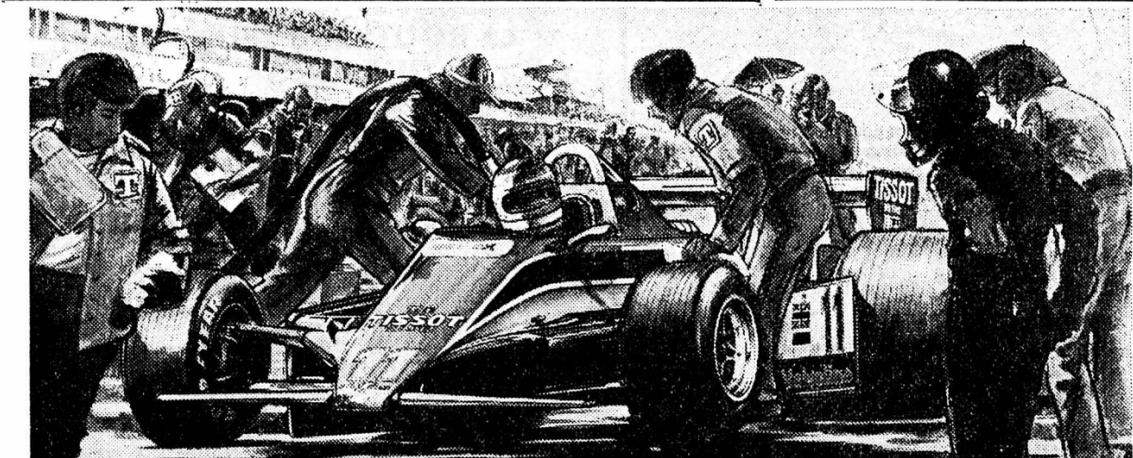
... et comme toujours les magasins spécialisés du «CID» sont à votre entière disposition pour vous servir à l'occasion de ces jours de fêtes.



Jeep
Golden Eagle[®]
V-8, Automat. 4-wheel-drive

Garage Métropole SA Rue du Locle 64
2304 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 95 95

NOUVEAU: dès maintenant également livrable en 4 cylindres 2500 cm³



**Le monde de la formule 1.
Le monde de Tissot Quartz.**



Tissot Seastar Quartz F-1.
Une montre aux lignes sportives et élégantes. Un boîtier de construction robuste, étanche à 30 mètres. Un mouvement à quartz suisse d'une extrême précision. Mise à l'heure entièrement électronique. Correction rapide lors des changements de fuseau horaire. Autonomie de marche jusqu'à 3 ans.

Tissot TS-X2.
Une montre multifonctions, un système total de mesure du temps. Affichage analogique et digital. Calendrier (tenant compte des années bissextiles). 3 fuseaux horaires. Alarme. Signal horaire électronique. Chronographe 24 heures avec mesure des temps au centième de seconde.

Tissot Chrono F-1.
A la fois montre digitale multifonctions et chronographe. Affichage permanent de l'heure, des minutes et secondes. Calendrier programmé sur 4 ans. Chronographe avec temps intermédiaire (split) et temps par tour (lap). En centièmes de seconde jusqu'à 24 heures. Etanche.

Réf. 40725, acier, **Fr. 345.-** Réf. 96000, acier, **Fr. 498.-** Réf. 97009, acier, **Fr. 198.-**

TISSOT

Chronométrier officiel du Team Lotus.

Vous ne trouverez les montres Tissot que dans les meilleurs magasins spécialisés qui vous assurent des conseils objectifs et un service de qualité.

MAYER-STEHLIN
Av. Léopold-Robert 57 La Chaux-de-Fonds

E. JOSSI
Daniel-Jeanrichard 1 Le Locle

M. RUEDI
Av. Léopold-Robert 74 La Chaux-de-Fonds

P. MATTHEY
Daniel-Jeanrichard 31 Le Locle

Urgent nous cherchons pour Maisons de 1er ordre de la place

**MÉCANICIENS
TOURNEURS
FRAISEURS
PERCEURS**

Prestations sociales d'avant-garde

Votre visite sera la bienvenue. - Mauborget 12, Lausanne ou appeler le (021) 20 11 55.

ACE SERVICES SA
l'as du travail temporaire et stable

APPARTEMENTS
à louer à Sonvilier
1 de 3½ pièces tout confort.
1 de 4 pièces sur deux étages.
Ecrire à F. Wolf, les Isles 7,
2015 Areuse.

NUSSLÉ
La Chaux-de-Fonds

CHAUFFAGES
pour
CARAVANES
mural ou à poser
divers modèles
dès Fr. 188.50

Tél. (039) 22 45 31

NUSSLÉ

BOUTIQUE COCOTTE
(ancien bâtiment de l'Emallerie)
Samedi 29 mars 1980 de 9 à 12 h.
Vente d'articles émaillés avec petits défauts
Prix très intéressants

emalco
Emallerie de Corgémont S.A.

Toutou-Palace
Le salon de beauté pour chiens de toutes races !
Coupes et soins prodigués
par Mlle Monti, toiletteuse diplômée

Au magasin: Parures et accessoires de luxe, shampoings, jouets, etc.

Tél. (039) 23 08 82 - Jaquet-Droz 16
(derrière le cinéma Corso)

Déménagements-Transports
Suisse et étranger - Devis sans engagement

GILBERT HUEBER
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 23 36 50
2022 Bevaix - Tél. (038) 46 19 15

CENTRE AUTOMOBILE
Boudevilliers

OCCASIONS

BMW 728 aut.	79	15 000 km
BMW 528 i	79	15 000 km
BMW 525	75	révisée
BMW 520 aut.	75	78 000 km
BMW 2800	70	85 000 km
Porsche 928	79	3 000 km
Citroën CX 2400 GTI	79	34 000 km
Citroën CX 2400 Pallas CM		
intérieur cuir, air cond.,	78	41 000 km
Citroën CX 2200	75	39 000 km
Peugeot 304 SLS	75	78 000 km
Peugeot 304 S coupé	75	37 000 km
Opel Ascona 1600 aut.	75	60 000 km
Opel Kadett Break	76	31 000 km
Mazda 616	75	60 000 km
	75	70 000 km
Renault R4 GTL	78	36 000 km
CX 2400 Pallas	78	75 000 km
Audi 80 L 4 p.	76	53 000 km
Renault 12 TL	75	68 000 km
Golf GTI	79	32 000 km
GS 1220 club	76	49 000 km
GS 1220 club	75	51 000 km
Golf L 1100	76	89 000 km
VW Passat LS	75	65 000 km
Ford Capri 1700 GT	72	89 000 km
Renault 18 GTS	79	10 000 km
Renault 20 TS	78	79 000 km
Toyota Cressida 2000	78	31 000 km
Toyota Celica 2000 ST	78	26 000 km
Mini 1275	76	42 000 km
Lada 1200	76	32 000 km
Alfa 1750 GTV	71	78 000 km
Mercedes 200-220-250-450		
Mercedes 200	75	51 000 km
Mercedes 280 S	74	98 000 km
Lancia coupé 2000 HPE	77	48 000 km
Lancia coupé 1600 HPE	76	75 000 km
Volvo 145 Break	74	98 000 km
Volvo 245 Break	78	53 000 km
Ford Consul 2000 Break	74	révisée
Ford Taunus Break 2000 XL	1975	
VW Bus	71	9 places
8 Citroën GS Break	1974-1979	

EXPERTISÉES

Willy Christinat
(038) 36 14 37

**Publicité intensive -
Publicité par
annonces.**



STUDIO Annonces Suisses SA
à louer à La transmettent
Chaux-de-Fonds, vos annonces
meublé, cuisine, à tous
douche, les journaux
Tél.(039) 32 14 84

A louer rue du Bois-Noir 41 dès le 30 avril 1980

appartement A VENDRE
de 2 PIECES **LAND ROVER**
Loyer mensuel Carrossée, expertisée,
charges comprises modèle 88, 1965. Bas
Fr. 315.-. prix. Moteur 20 000
Tél. (039) 26 06 64 km.
Tél. 039/63 11 74

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**
dès le : _____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom : _____

Domicile : _____

No - Localité : _____

Signature : _____

Prix d'abonnement:
3 mois : Fr. 33.50 ; 6 mois : Fr. 63.50 ; annuellement : Fr. 120.-
* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 - 325, La Chaux-de-Fonds
Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.
A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

Session extraordinaire du Grand Conseil neuchâtelois

On a sorti la sérieuse épine Dubied

Revendre un immeuble qu'il n'avait pas le droit d'acheter: c'est l'exercice sans précédent auquel s'est livré hier l'Etat en faisant adopter par le Grand Conseil le décret concernant la cession à la Caisse de pensions du bâtiment Dubied, et l'octroi d'un crédit de 960.000 francs pour l'aménager. Car, pour ajouter encore du sel à l'histoire, si le vendeur se dessaisit d'un bien illégalement acquis, c'est pour devenir locataire du nouveau propriétaire! Plusieurs services du Département des finances doivent en effet être relogés rue du Musée 1. Un imbroglio duquel le Conseil d'Etat a eu bien de la peine à sortir et qui était, dit-on, devenu une véritable hantise pour le conseiller d'Etat Rémy Schlappy, d'ailleurs retenu au lit par une broncho-pneumonie. C'est donc son suppléant, M. René Meylan, qui a dû défendre le dossier devant un Parlement devenu très accessible aux explications sincères données par le gouvernement et qui a accueilli avec compréhension la pirouette proposée pour régulariser la situation.

On se souvient que le 2 novembre 1979, le Tribunal fédéral avait annulé l'arrêté du Conseil d'Etat du 5 janvier donnant au chef du Département des finances procuration pour acquérir ces locaux au nom de l'Etat de Neuchâtel, estimant qu'il y avait eu violation des règles constitutionnelles en matière de référendum financier obligatoire et de la loi sur le fonctionnement du Conseil d'Etat. Autrement dit, le gouvernement, dans le souci de procurer un nouveau toit à certaines de ses administrations, avait outrepassé ses droits fixés par des règlements dont on peut mesurer aujourd'hui combien ils ne sont parfois plus adaptés aux impératifs de l'exécutif cantonal. Toujours est-il qu'au plan civil, la transaction restait valable et qu'il fallait bien trouver un moyen de se sortir de cette invraisemblable impasse.

Bien sûr, l'Etat aurait pu décider de proposer au Grand Conseil l'acquisition pure et simple de l'immeuble Dubied. Mais la perspective d'un vote populaire à l'issue plus qu'incertaine lui a fait préférer la cession du bâtiment à la Caisse de pensions. Moyennant quoi l'écueil des urnes est éliminé. Sereinement, le Grand Conseil a admis que c'était là la moins mauvaise des solutions, après avoir entendu la courageuse mise au point de M. René Meylan, qui fait du même coup une sortie de «baron».

Président de la Commission financière, M. Willy Schaar (rad.) rappelle d'abord que celle-ci a eu un large débat à ce sujet. Elle estime que sans être idéale, la solution préconisée s'inscrit dans la ligne d'une politique ancienne en matière de logement des services de l'Etat, que le prix est raisonnable et que l'investissement est défendable.

M. R. Stern (rad.) en convient. Il souligne l'urgence du problème de regroupement de certains services et donne acte au gouvernement qu'il n'a jamais cherché à tromper ou à cacher quelque chose dans cette opération «qui aurait sans doute été menée plus rapidement néanmoins si l'on avait choisi une procédure conforme». M. F. Blaser (pop) espère toutefois que cette affaire incitera dorénavant l'Etat à mieux respecter les règles constitutionnelles, «d'autant plus

que ce n'est pas la première fois qu'on y fait des entorses». Quelques questions se posent néanmoins: est-ce que la Caisse de pensions paiera des lods, est-ce que l'entreprise Dubied paiera des impôts sur la plus-value de l'immeuble estimé à 1,25 million par l'ancien propriétaire et vendu 4,75 millions de francs? M. Blaser remarque en outre que cette opération ne résout pas le problème de fond posé par la centralisation des administrations.

Pas plus que ses collègues, M. F. Borel (soc) ne veut faire de la polémique. L'heure n'est plus aux reproches. Il faut prendre de toute urgence des dispositions pour permettre partiellement un regroupement des services financiers, dans l'intérêt des fonctionnaires et dans celui des administrés.

Plus réticent est M. R. Scheurer (lib)

qui rappelle que le gouvernement n'avait pas la compétence d'effectuer cette transaction, qu'il faut éviter que pareille aventure se reproduise, et que, sur le fond, les compétences du gouvernement doivent être revues: «On ne peut pas demander à un exécutif d'assumer ses tâches en limitant sa signature à 5000 francs». Ces constatations amènent M. Scheurer à réclamer lui aussi dans les plus brefs délais une nouvelle loi sur l'organisation du Conseil d'Etat: «Nous optons pour la vente à la Caisse de pensions car il nous paraît faux d'acheter des locaux administratifs en plein centre-ville. Nous estimons que la faute peut être réparée sans demander la rédemption du souverain. Le cas de cet immeuble n'est qu'un accident mis en évidence par un exercice d'école particulièrement réussi», conclut-il en faisant allusion au groupe d'étudiants en droit de l'Université qui a réussi à faire capoter l'achat de l'immeuble Dubied par l'Etat.

- par J.-A. LOMBARD -

«Nous sommes convaincus, poursuit M. Widmer (ppn) qu'en faisant cette acquisition, l'Etat, à l'époque, ne pensait pas seulement aider l'entreprise Dubied en difficulté, mais songeait au sort de toute la population du Val-de-Travers».

M. C. Robert (ind), lui, n'est pas d'accord avec la procédure préconisée. Il estime qu'on ne doit pas avoir peur du verdict du peuple et qu'on aurait mieux à faire en choisissant la formule la plus constitutionnelle, l'achat par l'Etat et le vote populaire, plutôt que d'user de «trucs et d'artifices qui donnent une piètre image de la démocratie telle qu'elle est pratiquée dans le canton: il faut sortir de ce climat malsain pour que l'électeur honnête et de bon sens n'ait plus le sentiment d'être trompé». C'est également l'avis, à titre personnel, de M. de Dardel (lib), qui pense que cette cession d'immeuble «apparaîtra comme une manœuvre destinée à tourner les règles constitutionnelles».

sur à elle seule les investissements nécessaires à l'amélioration de cette situation que l'Etat, par le jeu de subventions, doit contribuer à résoudre.

● Ecole d'agriculture de Cernier: un crédit de 1.055.000 francs est voté par 88 voix sans opposition qui permettra de procéder à une révision et à l'amélioration de l'ensemble des équipements de l'école cantonale en regard des besoins actuels et des exigences découlant de l'enseignement, de l'exploitation agricole et des contraintes externes (épuration des eaux). L'ensemble des projets se monte à 2,8 millions de francs. La part de la Confédération, qui n'est pas encore connue, pourrait se monter à un million. Le canton devrait donc supporter une charge inférieure à 2 millions de francs. Le crédit accordé permettra de réaliser une première étape.

LE RÔLE «SOCIAL» DES FORÊTS

Enfin, les forêts. La nouvelle loi forestière présentée par le Conseil d'Etat se veut être un instrument moderne de contrôle de l'équilibre naturel et de l'usage du patrimoine forestier. Tous les interpellateurs s'accordent à dire qu'elle remplit bien la fonction qui lui était assignée, introduisant des notions d'équilibre entre la faune et la forêt, accentuant le rôle social de la forêt (suppression de clôture), la protégeant contre certaines atteintes (particulièrement des engins mécaniques) et régissant au passage la pratique du sport équestre pour en éviter les abus. Toutefois, selon les affinités et les conceptions, plusieurs députés présentent des amendements qui seront examinés en avril lors de la discussion de détail.

Pour clôturer le débat général, le conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du Département de l'agriculture, a rappelé que le canton de Neuchâtel possède le plus grand domaine forestier de Suisse et qu'il convient de le protéger tout en le

rendant accessible au plus grand nombre; en ce qui concerne l'équilibre naturel, la politique de sylviculture du canton de Neuchâtel est fondée sur le principe de la forêt jardinée qui se renouvelle naturellement. C'est un élément intangible. Il n'est donc pas question de laisser le sort des forêts compromis notamment par un effectif excessif du gibier, et plus spécialement des chevreuils, dont la population a considérablement augmenté en une décennie:

«Nos forêts souffrent actuellement des décisions prises par le passé en limitant par trop le tir des chevreuils, reconnaît M. Béguin. Depuis trois ans, nous essayons de corriger cette évolution. En 1979, près d'un millier de chevreuils ont été abattus, soit environ 4 chevreuils pour un kilomètre carré de forêt. Ce résultat n'est toutefois pas suffisant et nous aurons à l'avenir besoin de la collaboration des chasseurs pour résoudre ce problème.»

Le chef du Département de l'agriculture rappelle encore que les projets de scieries pour le Val-de-Travers sont toujours à l'étude, que les clôtures posées avant 1965 et dont on n'exigera pas l'enlèvement devront être aménagées pour laisser des passages en nombre suffisants pour les promeneurs, qu'il n'est pas dans l'intention de l'Etat de mettre des obstacles à la pratique du sport équestre en forêt, mais qu'il faut être en mesure de réprimer les abus, qu'on ne s'aventurera pas non plus à bitumer des chemins dont la plupart restent en groise, que d'ores et déjà, plusieurs communes ont accepté de mettre des endroits spécifiques à disposition des amateurs de moto (trial).

Autant de détails sur lesquels on reviendra au début de la séance extraordinaire d'avril qui sera peut-être l'occasion pour le Grand Conseil d'affiner son règlement dans l'optique d'une meilleure utilisation de son temps.

JAL

Sur le bureau du Conseil d'Etat

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU GRAND CONSEIL

L'actuel règlement du Grand Conseil prévoit que les rapports et propositions du Conseil d'Etat doivent être adressés aux députés «dix jours au moins avant l'ouverture de la session».

Lorsque ces rapports sont nombreux ou volumineux, ce délai ne permet pas un examen sérieux des propositions du gouvernement et le travail parlementaire est «bâclé».

Les soussignés proposent dès lors de modifier comme suit le règlement précité:

Art. 25. Les rapports et les propositions du Conseil d'Etat doivent être imprimés et expédiés aux députés vingt jours au moins avant l'ouverture de la session.

Art. 29. Les rapports de commissions sont présentés par écrit.

En règle générale, ils doivent être déposés à la Chancellerie d'Etat trente jours au moins avant l'ouverture de la session pour qu'ils puissent être imprimés et expédiés aux députés dans le même délai que ceux du Conseil d'Etat.

(Le reste de l'article inchangé)
Projet de décret C. Borel (soc).

Pour éviter que le Grand Conseil se transforme en une commission lorsqu'un projet de loi fait l'objet de nombreux amendements, il serait souhaitable de pouvoir renvoyer le second débat à une séance ultérieure.

Les soussignés proposent dès lors de modifier comme suit le règlement du Grand Conseil:

Art. 68. Le premier débat porte sur l'entrée en matière.

● NEUCHÂTEL ●

Passante légèrement blessée

Hier à 16 h. 25, un automobiliste de Fontainemelon, M. F. R., circulait en direction est rue des Poudrières. Arrivé vers le Garage du Phare, peu après un passage de sécurité, il a heurté avec l'avant de sa machine Mme Edith Gioria, de Neuchâtel, qui traversait la chaussée du nord au sud en dehors d'un passage de sécurité. Légèrement blessée, Mme Gioria a été transportée à l'Hôpital de La Providence par le conducteur F. R.

Trois importants rapports

Les trois rapports publiés par la ville ne peuvent certes pas être glissés dans la boîte aux lettres et, pour les éprouver, de nombreuses heures seraient nécessaires. Il s'agit des rapports de gestion 1979 des écoles, du Centre de formation professionnelle du littoral neuchâtelois et des hôpitaux.

Nous aurons l'occasion d'en tirer quelques extraits prochainement. (RWS)

Faute reconnue, faute pardonnée...

«Le Conseil d'Etat, dans cette affaire, s'est trompé, reconnaît M. René Meylan après avoir remercié tous les interpellateurs pour la dignité de leurs propos exempts de passion et leur souci d'efficacité. Le but de l'opération, aujourd'hui, est de réparer cette erreur commise collectivement par le gouvernement. Rien ne sert de chercher des excuses ou des justifications. Il faut simplement dire la vérité et nous tenons particulièrement à la transparence des affaires publiques. Il est parfaitement faux de dire que nous vivons dans un canton de trucs et de combines et vous le savez. Le Conseil d'Etat a toujours respecté l'Etat de droit et la volonté populaire.»

En droit, l'Etat a donc acheté cet immeuble. La décision a été cassée par le Tribunal administratif. Evidemment, maintenant, on peut se demander pourquoi nous irions vendre quelque chose que nous n'avions pas le droit d'acquérir. C'est tout simplement que sur le plan civil, l'immeuble a bel et bien changé de propriétaire et qu'il appartient à l'Etat. Celui-ci s'est trompé en interprétant mal l'article 36 de la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat qui semblait nous donner cette possibilité de loger notre administration. Nous avons cru disposer d'un pouvoir qui ne nous était pas accordé. A nous d'en tirer la leçon. Mais cette erreur que nous assumons répond à une pratique qui n'est pas unique en son genre. Par le passé, elle semblait acceptée par la majorité du peuple. Des cas similaires se sont produits pour l'immeuble de la gendarmerie ou les prisons. Cela signifie que l'Etat n'a pas agi avec désinvolture. Il existait alors, jusqu'à il y a une dizaine d'années, une sorte de consensus accordant de larges pouvoirs au gouvernement dans la pratique. Force nous est de constater que maintenant, on exige de lui la justification de chacun de ses actes et le respect des textes au pied de la lettre. C'est peut-être un bien pour l'Etat, mais cela complique aussi passablement les choses.

«En commettant cette erreur, nous n'avons jamais été de mauvaise foi. Le Grand Conseil a été tenu au courant, la Commission financière, consultée, s'est prononcée à l'unanimité en faveur de la procédure que nous avions adoptée. Au-delà de ces avatars, ce qu'il faut dire, c'est que le problème du logement des administrations devient insupportable. Nous avons certainement eu tort de ne pas construire un bâtiment administratif avant la récession, lorsque la situation du canton l'aurait permis. Aujourd'hui, il nous faut user de palliatifs. La solution de l'immeuble Du-

bied est provisoire. Mais elle s'impose.

«Ceux qui pensent que nous avons procédé à cet achat pour rendre service à Dubied se trompent. Nous sommes effectivement intervenus par d'autres moyens pour porter secours à cette entreprise en difficulté, favorisant la vente de l'immeuble de Marin par exemple, mais l'achat du bâtiment de la rue du Musée 1 répondait à un besoin. Il s'est effectué sur la base d'un prix juste. D'autres acquéreurs étaient d'ailleurs sur l'affaire. En ce qui concerne les lods, l'Etat n'a évidemment pas à en payer pour cette acquisition. La Caisse de pensions, institution de droit public, n'a par contre aucune raison de ne pas en payer. Quant à la revalorisation de l'immeuble, Dubied n'a pas payé d'impôts dessus, ayant réinvesti son bénéfice.

«Ne venez pas non plus dire que nous avons peur du peuple. C'est le peuple qui nous a élus et tant qu'il nous maintient sa confiance, c'est qu'il estime que nous la méritons. Par contre, l'une des leçons de cette affaire est qu'il faut sans délai réfor-

Lignièrès: un judicieux compromis

● Circuit de Lignièrès: par 62 voix contre 2, le Grand Conseil adopte le rapport du Conseil d'Etat en réponse à la motion de MM. Jean-Claude Barbezat et Jean Chiffelle (lib), donnant ainsi son approbation à la convention passée entre l'Etat de Neuchâtel, le Conseil communal de Lignièrès et le propriétaire du Centre de pilotage. Dans une motion dont l'urgence avait été votée le 6 mars 74, MM. Barbezat et Chiffelle demandaient l'interdiction générale des compétitions motocyclistes et automobiles sur le territoire neuchâtelois. L'Etat a longuement étudié le problème et n'a pas ménagé ses efforts pour que les partenaires parviennent à un compromis aux termes duquel l'exploitation de la piste de Lignièrès est dorénavant régie par une convention qui autorise notamment un certain nombre de compétitions. (Lire «L'Impartial» du 22-3).

● Réfection et entretien du lit et des berges du Seyon à Valangin: un crédit de 185.000 francs est voté par 62 voix sans opposition. Il permettra le renforcement du barrage dit «Le Trou-Bleu» qui régularise le cours du Seyon à travers le bourg et menace ruine, la reconstruction des murs et perrés qui seront réalisés en pierre naturelle et celle de six seuils emportés. Le montant total des travaux devisés s'élève à 260.000 francs, la commune de Valangin prenant une part de 75.000 francs.

● Loi sur les améliorations foncières: une fois encore, le Grand Conseil - qui

mer la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat, ce qui devrait être fait avant la fin de la législature. «Quant on a fait une erreur, conclut M. René Meylan, il faut se plonger le front dans la poussière. Mais le dicton ajoute: il n'est pas nécessaire d'y rester»...

Aussi, conscient qu'on avait bien balayé le terrain, le Grand Conseil vote par 25 voix contre 3 le décret permettant la vente de l'immeuble Dubied à la Caisse de pensions de l'Etat et accordant le crédit nécessaire à son aménagement.

Dans la foulée, le postulat de M. R. Scheurer (lib), non combattu et amendé par M. Borel (soc), est adopté dans la forme suivante: «Dans le cadre des démarches que le Conseil d'Etat conduit pour trouver des locaux adaptés à ses besoins, il est invité à rechercher avec les autorités de la Ville de Neuchâtel et des communes où sont implantés des bâtiments utilisés par l'Etat ou par des institutions para-étatiques, les solutions les plus propres à ménager à la fois les intérêts et le développement économique et urbanistique du chef-lieu et de ses communes».

s'était péniblement livré à cet exercice lundi avec la loi sur l'assistance judiciaire et administrative - est confronté à un projet de loi faisant l'objet de nombreux amendements et dont on peut penser qu'il est encore mal dégrossi. D'autant plus que les députés ont reçu le rapport dans un délai jugé trop court. M. F. Blaser (pop) soulignant que bien des points exigent encore examen réclame son renvoi à une commission. Le Grand Conseil se rallie au point de vue de M. Borel (soc) qui, dans une motion d'ordre, demande de supprimer ce point de l'ordre du jour et de le renvoyer à la séance de reléve prévue au mois d'avril. Proposition acceptée à la majorité évidente.

● Par 91 voix sans opposition, le Grand Conseil vote un crédit de 1,8 million de francs destiné à l'attribution de subventions pour la transformation, la construction et l'assainissement de bâtiments ruraux, de fromageries et de locaux de coulage. 2,9 millions avaient déjà été accordés dans ce but en 1974. En 1976, 2,5 nouveaux millions étaient votés, qui ont facilité la réalisation de 33 projets. Le nouveau crédit répond aux besoins soulignés par deux enquêtes établies par le Service neuchâtelois de vulgarisation agricole pour le Val-de-Travers et par l'association Centre-Jura qui montrent qu'il reste encore beaucoup à faire. Plus du quart des habitations et une petite moitié des ruraux devraient être agrandis ou assainis; les revenus de l'agriculture ne lui permettent pas d'as-

Le second débat comporte la discussion article par article.

Si l'entrée en matière est acceptée et si le projet n'est pas renvoyé à une commission, le second débat peut avoir lieu immédiatement à moins que le Grand Conseil ne décide de le reporter à une séance ultérieure.

Si le projet est renvoyé à une commission, le second débat a lieu sur la base du rapport de la commission.

Projet de décret J. Guinand (lib).

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

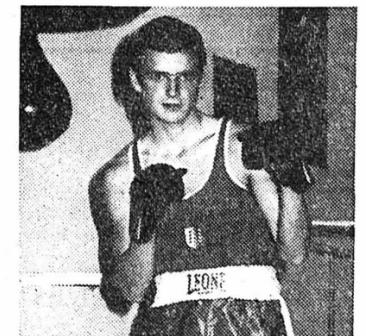
La gestion des services publics est de plus en plus souvent confiée à des structures de droit privé (société anonymes, coopératives, fondations, associations, etc.). La démocratie n'y trouve généralement pas son compte.

Les soussignés prient dès lors le Conseil d'Etat d'examiner dans quels cas (hôpitaux? épurateur? transports publics? centres scolaires? énergie?), il conviendrait d'exiger, pour la collaboration intercommunale, la forme juridique du syndicat intercommunal ou toute autre nouvelle structure de droit public.

Postulat C. Borel (soc).

Grand meeting international de boxe prof. 8 x 3 min.

avec
Mousse MUKANDJO
et **Rufino ANGULO**



Serge ROETHLI (Sion)
champion suisse léger 80

Venez les applaudir
DEMAIN SOIR
à 20 h. 15

à la Maison du Peuple

avec la sélection romande opposée à la sélection de Franche-Comté (équipes de Sochaux et Pontarlier)

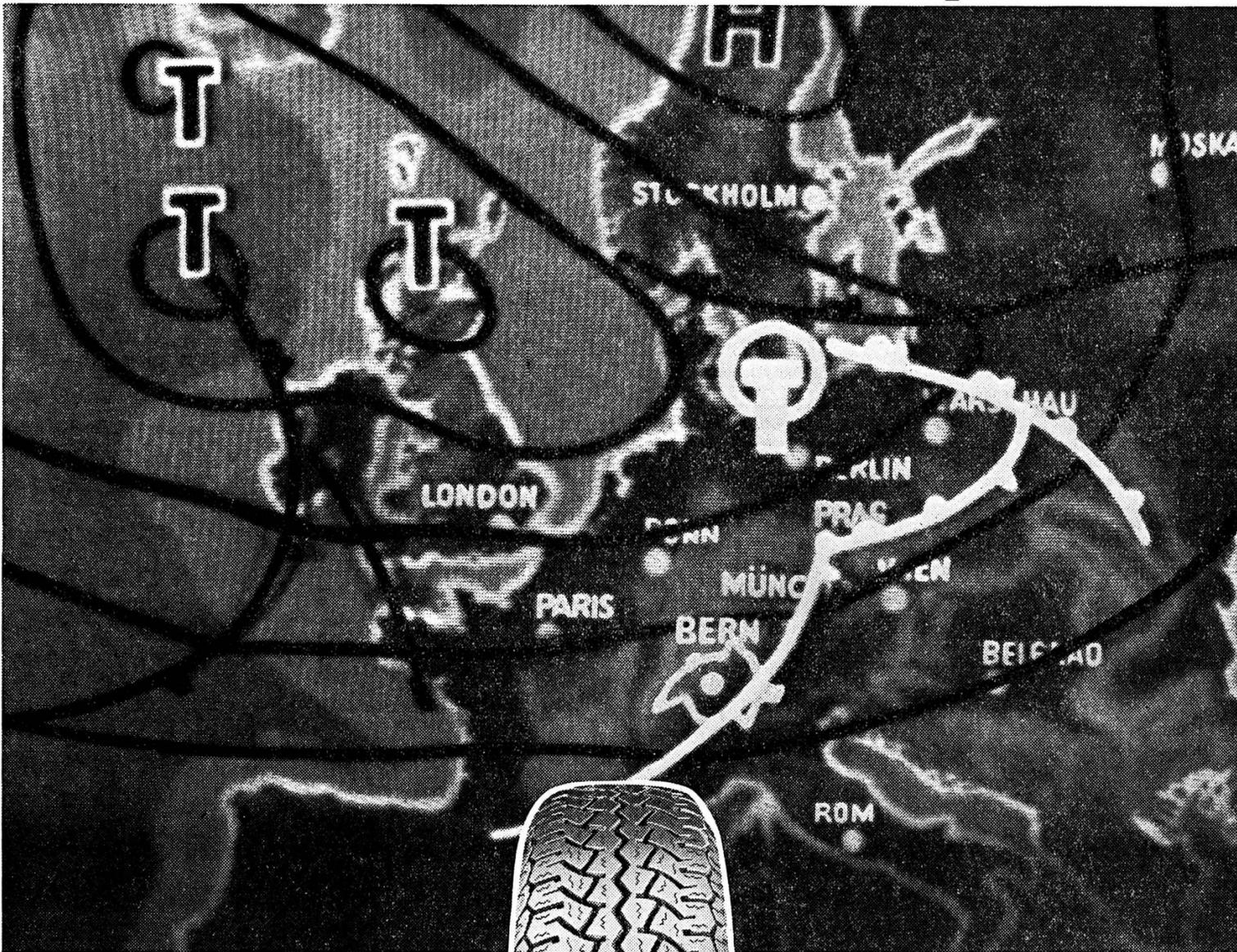
Prix avantageux des places:

Fr. 10.- et 15.-

Apprentis et étudiants: Fr. 5.-

Location: Bar Le Rallye, chez «Minet» et Naville & Cie, Serre 81

Nous ne faisons ni la pluie ni le beau temps... mais Le Pneu Pluie Uniroyal.



Les statistiques le prouvent: l'année dernière, les routes étaient mouillées pendant plus de 150 jours par an. Or, les chaussées détrempées sont dangereuses. Eh bien, nous avons quelque chose contre cela: Le Pneu Pluie  Uniroyal Rallye 280. Seul Uniroyal vous propose le pneu au parapluie . Il est en mélange de caoutchouc particulièrement antidérapant. Son profil

est aéroporteur. Ses canaux radiaux assurent le drainage de l'eau. Son dessin fin est transversal sur les épaulements et longitudinal sur le milieu de la bande de roulement. Il met littéralement en pièces la pellicule d'eau qu'il empêche ainsi de s'ériger en coin entre pneu et chaussée. Le plus beau pourtant, c'est que Le Pneu Pluie  Uniroyal est parfait aussi sur route sèche.



LE PNEU PLUIE RALLYE 280

Pneu Uniroyal Englebert SA., Genève, AMAG Buchs ZH

Lunetterie centrale
Lunetterie centrale
Lunetterie centrale

Jacques-E. Maheas - La Chaux-de-Fonds
 Daniel-JeanRichard 15 - Tél. 22 11 00

LES DERNIÈRES CRÉATIONS DE L'AMEUBLEMENT ET DE LA DÉCORATION INTÉRIEURE

Qualité et prix avantageux par la maison de confiance

MEUBLES - TAPIS RIDEAUX
LEITENBERG
 La Chaux-de-Fonds
 Grenier 14 - Tél. 039/23 30 47


A VENDRE

maison familiale mitoyenne

Très belle situation aux environs de la ville.

Nécessaire pour traiter: Fr. 40.000.-

Notice à disposition et pour visiter s'adresser à

CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 La Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

makrolon
plexiglas®
 en plaques, blocs, barres et tubes
 débitage - usinage
JAUSLIN SA 15, rue de Lausanne
 1032 Romanel-sur-Lausanne
 ☎ (021) 35 41 51

3e âge

A louer centre ville, dans immeuble neuf

appartements

de 2 pièces, Coditel, chauffage général, conciergerie, ascenseur.

Loyer dès: Fr. 360.- charges comprises.

Pour traiter:
Gérance GECO
 Jaquet-Droz 58
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. (039) 22 11 14 - 15

ING. DIPL. EPF FUST

UN LAVE-VAISSELLE MIELE s'achète dans la plus grande maison spécialisée de Suisse aux prix **FUST** réputés les plus bas!

Autres marques connues, telles que Bauknecht, Electrolux, Novomatic, Adora, Thermo, Vaisella, Indesit

Nous livrons, encastrons, montons; nos spécialistes viennent à bout de tous les problèmes!

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
 Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
 Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales

Fabrique de la place cherche

aide-comptable

Faire offres sous chiffre AN 7675 au bureau de L'Impartial.

Votre partenaire en matière de mode

FEMINA MODES

3. rue des Epancheurs à Neuchâtel

OMEGA

Dans le cadre de la Direction SSIH - Recherche et Développement, un poste de

laborant en physique

est à repourvoir.

Notre nouveau collaborateur contribuera au développement et à la caractérisation de composants de la montre électronique, en effectuant notamment des mesures électro-optiques et acoustiques, ainsi qu'en concevant et réalisant des posages de mesure.

Les offres sont à adresser à OMEGA, Division du Personnel II, 2500 Bienne, tél. 032/41 09 11, interne 2591.

Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.

Pour entrée immédiate ou pour date à convenir, je cherche

UNE PREMIÈRE COIFFEUSE

J'offre une place stable, travail varié et indépendant. Salaire en conséquence.

Ecrire à Charles Coiffure, Grand-Rue 12, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 15 24 ou privé (038) 31 34 40.

Nous cherchons pour compléter l'équipe dans notre magasin de jouets

VENDEUSE FIXE

Nous offrons une activité très intéressante et des conditions de travail agréables.

Les intéressées sont priées de se présenter ou de téléphoner à M. Huber, rue Neuve 18, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 30 69.

FRANZ CARL WEBER

• NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL •

Audience du Tribunal correctionnel de Neuchâtel

Le rôle de certaines caisses d'assurances maladie est-il vraiment d'entretenir des fainéants ?

Les quelque vingt étudiants et étudiantes qui, hier matin, ont suivi les débats du Tribunal correctionnel du district de Neuchâtel ont dû se poser une grave question: vaut-il la peine d'entreprendre des études ou de suivre un apprentissage alors qu'un drogué fainéant vit sans souci aux crochets de la société?

Le cas de E. S. est certes dramatique, c'est toujours avec un pincement au cœur que l'on voit comparaître un accusé âgé de vingt-deux ans. Seulement, quand un verre se remplit goutte à goutte, il finit un jour par déborder. Et hier, on a constaté que certaines bornes sont tellement déplacées qu'elles sont prédestinées à tomber dans un précipice...

Les faits reprochés à E. S. sont graves: attentat à la pudeur des enfants pour avoir eu des rapports sexuels avec un enfant de moins de seize ans, consommation et trafic de drogues: achat de 4 gr. et de 16 paquets d'héroïne et de 600 gr. de haschich libanais rouge pour une somme de 7200 fr. (pris où?), revente pour son compte de dix paquets d'héroïne et de 500 gr. de haschich, de seize paquets d'héroïne pour le compte d'un ami qui lui remettait des stupéfiants à titre de commissions. E. S. a aussi joué le rôle d'intermédiaire en conduisant des clients auprès de fournisseurs.

Un drogué de plus? Eh oui! Dans son cas, on peut se demander s'il est devenu un drogué par fainéantise ou s'il est paresseux à cause des stupéfiants consommés depuis son plus jeune âge. Avant d'avoir atteint sa majorité, il a été placé à deux reprises dans des maisons pour adolescents. Jurant chaque fois qu'il ne toucherait plus à la drogue, il était libéré pour, aussitôt, retomber dans son vice et commettre des vols. La perche lui a été tendue à maintes reprises: un apprentissage n'a pas été terminé, c'était trop fatigant. On lui a déniché des emplois mais les patrons devaient le renvoyer, il brillait surtout par son absence.

Un traitement dans une maison psychiatrique n'a pas eu plus d'effet, il a commis les faits dont il doit répondre maintenant dès sa mise en liberté.

La défense annonce que le prévenu s'est rendu volontairement dans une

communauté où il vit depuis le mois de novembre. A-t-il enfin compris qu'un homme de vingt ans doit prendre ses responsabilités? Hélas, les explications qu'il donne sont plutôt décevantes:

- J'étais fauché, j'ai demandé accueil dans cet établissement où je m'occupe un peu du bétail. Je précise que j'ai renoncé à la drogue.

- Et qui paye votre entretien?

- La caisse maladie...

- Les cotisants de telles caisses réfléchissent en silence!

Pour le ministère public, représenté par le substitut du procureur général M. Daniel Blaser, il faut mettre un terme à la vie sans effort que s'est créée E. S. Il refuse de travailler, d'assumer sa vie d'homme, on ne peut lui faire confiance une fois encore. Il a bénéficié d'innombrables soutiens sans en profiter et il convient maintenant de sévir. Il requiert une peine d'emprisonnement ferme de quinze mois, subsidiairement le placement dans une maison d'éducation au travail mais en milieu fermé.

Le tribunal, présidé par M. Jacques Ruedin qui est assisté de Mmes Denise Hainard et M.-L. Gehrig, Mme M. Steinger occupant le siège de greffier, se retire pour délibérer.

Le jugement est prononcé en fin de matinée: une peine ferme d'emprisonnement de treize mois, dont à déduire 38 jours de détention préventive. Cette sanction sera toutefois suspendue et E. S. hospitalisé. Le rapport d'un psychiatre conseillait en effet l'hospitalisation du prévenu, qui payera une dévolution à l'Etat de 3000 francs et des frais judiciaires pour 1050 francs.

L'avenir prouvera si, pour E. S., l'oïveté et la ouate sont plus efficaces que ne le seraient l'effort et la transpiration, deux termes dont il ignore encore, à vingt-deux ans, la signification...

JUGÉ PAR DÉFAUT

P. G.: achat d'héroïne et de brown-sugar, consommation, vente pour son propre compte et pour le compte d'amis. C'est lui aussi un récidiviste qui a hébergé chez lui un évadé d'un pénitencier. Sans profession, Espagnol d'origine, il a lui aussi voulu quitter le monde de la drogue. C'est pour repartir à zéro qu'il a quitté Neuchâtel, sans laisser d'adresse cela va de soi. C'est par défaut qu'il a été jugé: 12 mois d'emprisonnement, peine ferme, 500 fr. de dévolution à l'Etat, 930 fr. de frais judiciaires.

RWS

Il y a 90 ans, Coop-Neuchâtel posait les premiers wagons sur la voie de la réussite

Le 15 mars 1890, se créait à Neuchâtel une société coopérative qui se donnait comme but de procurer les aliments aux meilleures conditions possibles et de les revendre aux prix les plus réduits à tous les employés réguliers des chemins de fer domiciliés à Neuchâtel et dans les communes voisines. Les premiers rails de Coop-Neuchâtel étaient ainsi posés, car, rapidement, la société décidait d'y intéresser le public en général.

Ce train connut immédiatement une réussite. Il ne cessa de s'agrandir et son capital actuel n'a plus rien de commun avec celui du départ: 3500 francs. La première boutique ouverte à la rue des Sablons il y a 90 ans s'est transformée en 40 points de vente allant du supercentre au magasin de faible dimension.

Aujourd'hui, Coop-Neuchâtel emprunte toujours la voie de la réussite et si la gestion s'effectue différemment, la devise est restée celle du début: au service du coopérateur.

L'anniversaire a été marqué hier soir à la Cité universitaire en présence de nombreux invités. M. M.-H. Baumberger, président du Conseil d'administration, a fait l'historique de Coop-Neuchâtel avant de se tourner vers l'avenir, disant notamment: «Nous l'affronterons avec sérénité, sans appréhension aucune. Notre situation est bonne et au vu de l'excellent résultat de l'exercice 1979, nous nous engageons vers une nouvelle décennie qui nous conduira gaillardement au centenaire de notre société».

Quant à M. Robert Kohler, président de la direction Coop-Suisse, qui célèbre elle aussi son 90e anniversaire, ainsi que M. André Buhler, président du Conseil communal, ils apportèrent leurs vœux et leurs félicitations à tous les collaborateurs de la grande entreprise neuchâteloise.

Un buffet froid a été servi, agrémenté par des productions données par la Chanson du pays de Neuchâtel. (rws)

L'Office du tourisme de Neuchâtel a tenu son assemblée générale

La Salle de musique récemment inaugurée à Neuchâtel a servi de splendide cadre à l'Office du tourisme de Neuchâtel (ADEN) pour son assemblée générale tenue hier en fin d'après-midi. Le président, M. Georges Béguin, et le directeur, M. Alex Billeter, ont complété le rapport d'activité que nous avons déjà eu l'occasion de présenter.

L'exercice 1979 a été marqué par des événements importants: la participation active du Groupement des communes du Littoral dont deux délégués siègent au bureau de l'ADEN, l'augmentation de la subvention accordée par la ville qui passe de 85.000 à 140.000 francs, un effet plus important, les membres étant actuellement au nombre de 710, et une prospection accrue à l'étranger en collaboration étroite avec l'Office neuchâtelois du tourisme.

L'avenir promet de belles satisfactions, de très nombreux congrès se dérouleront dans le chef-lieu ainsi que des manifestations cantonales, nationales et internationales. Notons déjà un tournoi

pré-olympique de basketball, la Quinzaine de Neuchâtel, une course d'orientation avec 5000 participants, la réunion des grands orchestres de jazz sous le signe de Ozone prévue pendant la Fête de la jeunesse, ainsi que la traditionnelle Fête des vendanges.

Notons aussi la prochaine parution d'un prospectus consacré à la Route de l'horlogerie ainsi que la réouverture en automne du Musée d'art et d'histoire complètement rénové.

Les différents rapports ont été approuvés à l'unanimité et les divers n'ont été utilisés que pour des questions de peu d'importance.

Après la partie administrative, M. Claude Frey, conseiller communal, a présenté un exposé sur le thème: «L'effort de la ville en matière d'urbanisme» qui a permis aux nombreuses personnes qui s'étaient déplacées d'apprécier les multiples améliorations apportées à la ville depuis la création de la zone piétonne. (rws)

• VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

A Chézard-Saint-Martin

Remise des diplômes aux patrouilleurs scolaires

Comme au cours de chaque année scolaire, une équipe de patrouilleurs a été formée par le lieutenant de police Frasse, instructeur pour la circulation.

Ce sont six filles et sept garçons qui par rotation sont chargés, chaque jour, de veiller à l'entrée et à la sortie du collège, sur la sécurité de leurs camarades, ceci dès la rentrée d'août jusqu'à la veille des vacances de juillet. L'équipe prend en général son travail très au sérieux. Chaque année, un nouveau groupe prend la relève. Malheureusement, l'instructeur n'était pas disponible pour cette petite cérémonie et le TCS n'a pas envoyé de représentant.

Cependant, M. de Martini, président de la Commission scolaire, a félicité et remercié les treize jeunes gens pour leur

bon travail et a remis à chacun d'eux le diplôme obtenu à la fin de l'instruction. Il s'agit de Valérie Auger, Florence Bellet, Florence Mousson, Chantal Debrot, Lucille Pépin, Fabienne Bühler, pour les filles; Vincent Debrot, Lurent Schütz, Laurent Péquignot, Olivier Perrenoud, Claude-Alain Chopard, Vincent Crescia et Christian Schaller.

Il va sans dire que la tourte traditionnelle, très joliment décorée de deux patrouilleurs de masepain et offerte par M. Guye, a été dévorée à belles dents et dans la plus parfaite bonne humeur. C'est aussi l'occasion pour les membres du corps enseignant et de la Commission scolaire d'avoir un contact sympathique. (yhf)

Au Conseil général de Coffrane

Non à la réfection de la halle de gymnastique

Le Conseil général de Coffrane s'est réuni lundi soir. Généralement, à l'approche des élections communales, les lé-

gislatifs sont bien disposés lorsqu'il s'agit de voter certains crédits. Il est toujours bon, en effet, de répondre aux vœux d'un «souverain» qui a le pouvoir de biffer les candidats au législatif.

A Coffrane, lors de la dernière séance du Conseil général, c'est exactement le contraire qui s'est produit. Le crédit de 175.000 francs sollicité par l'exécutif pour rénover la halle de gymnastique et créer un local annexe a été purement et simplement refusé bien que ce projet soit vieux de deux ans...

Par contre, le législatif s'est montré favorable à la réfection d'un logement et d'une cheminée au Lion d'Or, des travaux qui coûteront près de 9000 francs. Il a accepté également la demande de crédit de 1800 francs sollicité par le Conseil communal pour changer les volets de l'Ancienne poste. En outre, une somme de 61.500 francs servira à financer la réfection des sanitaires du collège. (jjc)

• chronique horlogère •

La pierre d'horlogerie touchée par la technologie Dix fois moins de personnel et d'entreprises! Encore une fermeture à Noiraigue

La maison Hamel, perçage et grandissage de pierres fines à Noiraigue fermera ses portes dans trois jours. Elle faisait partie du dernier carré d'entreprises indépendantes qui résistent contre vents et marées. Pourtant, dans le cadre de l'évolution observée depuis cinq ans en arrière, ce type d'entreprise semblait condamnée: la pierre fine est l'un des métiers horlogers qui a subi la plus forte révolution technologique! A tel point qu'en l'espace d'une vingtaine d'années ce sont des milliers d'emplois qui ont été perdus dans ce secteur.

PAS DE MIRACLE

Au sein de l'entreprise Hamel, tout a été tenté - y compris l'introduction de nouvelles activités - pour maintenir à Noiraigue des postes de travail et éviter la fermeture d'un local industriel.

Las! Il n'y a pas de miracle, d'autant plus qu'en période difficile, même les groupes cherchent à conserver en leur sein le plus possible de travaux. Et malgré l'acquisition, l'automne dernier, d'équipements modernes, les charges en augmentation et la pression à la baisse des tarifs conjuguées ont eu raison de la vitalité de cette entreprise.

Tous les ouvriers et ouvrières ont pu être replacés, sauf deux personnes à domicile pour lesquelles on cherche encore une solution.

Diversifier? La question de la diversification est posée de la même façon que celle de l'adaptation continue aux technologies nouvelles: elle réclame des capitaux, des équipements, un service technique ad hoc, au minimum. Toutes choses qu'une petite entreprise ne peut s'offrir facilement. Où trouver les garanties nécessaires?

LA PLUS FORTE RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

En relation donc avec cette fermeture et celles qui sont intervenues auparavant, il faut se souvenir qu'il y a une vingtaine d'années, la fabrication de la pierre d'horlogerie et ses secteurs spécialisés faisaient vivre davantage de travailleurs que ceux de la boîte de montres!

On a eu compté jusqu'à 450 entreprises dans la pierre fine. Aux environs de 1960, on y dénombrait quelque 10.000 travailleurs!

Cependant, si l'on jette un regard en arrière et que l'on compare les techniques en usage il y a vingt ans et celles d'aujourd'hui, il est permis de se demander si même sans la récession, l'avènement de l'électronique et les problèmes de l'horlogerie, industrie d'exportation confrontée aux fluctuations monétaires, et la concurrence étrangère, une forte réduction des effectifs en personnel et du nombre des entreprises n'était pas inscrite dans les astres?

D'autant mieux qu'en période de haute conjoncture entre les années soixante et septante, les effectifs ont été gonflés...

Puis le métier a subi la plus importante des révolutions technologiques qui se soient produites dans l'industrie horlogère, des regroupements, des redistributions... y compris à l'étranger.

Résultats: en 1975 on pouvait dénombrer dans les listes d'adresses environ une soixantaine d'entreprises. Aujourd'hui, elles ne sont plus que quarante-quatre. Quant aux personnes occupées, on peut les estimer, par recoupement, à moins d'un millier, entre employés, employés de fabrication et travailleurs en atelier.

Entre 900 et 1000 personnes donc, desquelles il faut encore déduire un bon tiers qui se consacrent au sein des entreprises pierristes, à des activités de diversification.

Lorsque l'on aura ajouté que ces quelque six cents personnes - auxquelles il faut adjoindre près de deux cents travailleuses à domicile irrégulièrement occupées - fabriquent davantage de pierres d'horlogerie que les 10.000 travailleurs d'il y a vingt ans, on comprendra l'ampleur des difficultés rencontrées par les «artisans industriels» ou les petites fabriques... Roland CARRERA

• VAL-DE-TRAVERS •

Conseil général de Buttes

Ski et culture: deux fois oui

Le législatif butteran, réuni hier soir au collège, a accepté les demandes de crédits présentées par l'exécutif pour financer le goudronnage de certaines places publiques et autres chemins communaux.

En outre, les conseillers généraux se sont montrés favorables au sauvetage du téléski de La Robella. Ils ont même doublé l'aide financière sollicitée par cette société, en acceptant de verser 12.500 francs à la place de 6250 francs.

Après le ski, la culture: comme celui de La Côte-aux-Fées, le législatif s'est également prononcé en faveur de la subvention d'un franc par habitant destinée à soutenir l'activité du Centre culturel du Val-de-Travers.

Quant au procès-verbal de la dernière séance, il a été critiqué par M. Ulrich, qui n'en a pas apprécié la rédaction. Certaines de

ses interventions lors de la présentation des résultats de l'enquête menée par la Commission financière concernant la gestion désinvolte du dicastère des finances par le président de commune, ont été passées sous silence.

Nous aurons certainement l'occasion d'en reparler. (jjc)

mémento

Neuchâtel

Jazzland: 22 à 2 h., Harry Sweet Edison
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Bornaand, rue Saint-Maurice. Ensuite tél. 25 10 17.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Liés par le sang.
Arcades: 20 h. 30, Le voyage en douce.
Bio: 18 h. 15, 20 h. 45, Zorba le Grec.
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, L'Avare.
Rex: 20 h. 45, ...Et pour quelques dollars de plus.
Studio: 15 h., 21 h., Dumbo. 18 h. 45, La drôlesse.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 30, Courage fuyons.
Fleurier, Centre de Rencontre: 14-22 h.
Môtiers, Château: expos. club de photos.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponses: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

LES BAYARDS

Les buralistes postaux du Vallon en fête

Les buralistes postaux du Val-de-Travers se sont retrouvés samedi dernier dans un établissement public de Travers. Cette réunion, à laquelle participaient également leurs épouses, n'avait rien d'officiel. Il a permis tout simplement de tisser des contacts amicaux entre nouveau et anciens buralistes qui ont eu du plaisir à se retrouver. (jjc)

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.
Main-Tendue: tél. 143.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.
Protection suisse des animaux: tél. (038) 53 33 49 ou (039) 23 17 40.

PUBLIREPORTAGE

Chez Masserey-Tapis: Du rêve à la réalité

Les tapis d'Orient sont longtemps restés du domaine du rêve. Aujourd'hui, ils sont accessibles à toutes les bourses. Pour marquer ses trente ans d'activité, la Maison Masserey à Neuchâtel présente une exposition digne des Mille et une nuits: des tapis de Turquie, d'Iran, du Pakistan, du Caucase et de l'Afghanistan choisis un à un pour leur beauté et la qualité de leur nouage et des matières utilisées. Un spécialiste travaillera dans le magasin sis Portes-Rouges 131-133, un expert donnera les renseignements les plus précis et un film sera projeté sur la réalisation de ces pièces merveilleuses et uniques. P8658

Samedi 29 mars

à La Chaux-de-Fonds et au Locle

Vente d'ŒUFS teints de Pâques

au Locle, au profit du « Service d'aides Familiales du Locle »

à La Chaux-de-Fonds, au profit du « Service de Soins à domicile » de la Croix-Rouge.

organisée par le Kiwanis-Club

La Chaux-de-Fonds - Le Locle

LA COIFFURE PAR LA COUPE

Les coupes au rasoir sont à la mode, bien sûr ce ne sont pas les coupes d'autrefois, mais des techniques nouvelles pour structurer des formes nouvelles.

En avez-vous envie ?

New Hair Generation

COIFFURE POUR DAMES ET MESSIEURS

Paix 72 — Tél. (039) 22 38 57
La Chaux-de-Fonds



CAUSE MANQUE DE PLACE

Grande vente d'occasions à des prix exceptionnellement bas

**CHAMBRES A COUCHER
SALONS - SALLES A MANGER
PAROIS - PETITS MEUBLES
ARMOIRES - BAHUTS**



au printemps

Cherche

VENDEUSE

à plein temps pour différents rayons, dont les TEXTILES

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.



Transport Utilitaire. Mercedes fait l'affaire.

Un utilitaire léger Mercedes peut transporter 32 personnes ou une charge utile de 2 tonnes. Il offre un volume pouvant atteindre 16 m³. Camionnette à plateau ou fourgon, combi, minibus ou châssis-cabine pour superstructures spéciales, il est proposé en 168 versions différentes avec moteurs à essence ou Diesel. Il bénéficie en outre de larges prestations d'assistance, d'un vaste réseau de service après-vente, d'un ravitaillement en pièces d'origine

exemplaire et de l'expérience du plus grand constructeur de véhicules utilitaires d'Europe.

Fiez-vous à nous. Votre problème de transport ou d'utilitaire, nous en faisons notre affaire. **Mercedes-Benz. Votre bonne étoile sur toutes les routes.**



ORDINO S.à.r.l.

L'INFORMATIQUE À PORTÉE DE TOUTES ENTREPRISES !

Avant de vous déterminer pour un système informatique, choisissez le LOGICIEL D'APPLICATION. Nous présentons nos chaînes standards de programmes adaptés au commerce, à l'industrie, aux administrations, aux médecins-dentistes sur divers ordinateurs: ORDICOMPTA, ORDIPAIE, ORDIMAIL, ORDIDENT, ORDICOMMUNES, etc. les

27 et 28 mars 1980 en nos bureaux de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

ORDINO Sarl., consultant en informatique
Rue du Senet 5, centre commercial, 2024 Saint-Aubin-Neuchâtel, tél. 038/55 22 78

A louer rue du Bois-Noir 39, dès le 30 avril 1980

appartement

de 3 PIÈCES.
Loyer mensuel charges comprises Fr. 416.—
Tél. (039) 26 06 64

DETTES GESTION ET ASSISTANCE EFFICACE

INTERVALLE SA
1002 LAUSANNE
PL. DE LA GARE 10
Tél. 02 1/22 55 21
1204 GENEVE
RUE DE HESSE 10
Tél. 022/28 49 40

Je désire un rendez-vous sans engagement.
Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Nous nous rendons à domicile.

Section de La Chaux-de-Fonds SERVICE DE SOINS A DOMICILE Tél.(039) 22 22 89

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr.1.000.— à Fr. 30.000.—, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP _____ Lieu _____

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

JARDINS D'ENFANTS de 4 à 5 ans

Ces jardins, qui s'ouvriront le 18 août sont exclusivement réservés aux enfants nés entre le 1er septembre 1975 et le 31 août 1976.

Leur fréquentation est gratuite. Les élèves sont accueillis de 9 à 11 h. durant une semaine, de 13 h. 45 à 15 h. 45 la semaine suivante, sauf le mercredi.

Les inscriptions sont reçues au Secrétariat des Jardins d'enfants, 33, avenue Léopold-Robert (entrée par la cour), jusqu'au 15 avril 1980.

Présenter le livret de famille ou permis de domicile.

Il sera tenu compte des inscriptions dans la mesure des places disponibles. L'ordre d'arrivée n'est pas déterminant quant au choix qui sera effectué - si nécessaire - après la date mentionnée ci-dessus.

Jardins d'enfants communaux

Une occasion qu'aucun homme ne laisse échapper.



Il doit être moderne mais cependant sportif, confortable mais aussi solide. Faites votre choix entre les boots, les loafers et les chaussures à lacets et

entre les plus beaux tons de marron. A un prix qui a de quoi laisser songeur: Fr. 89.80 seulement.

BALLY RIVOLI, av. Léopold Robert 32, La Chaux-de-Fonds
CHAUSSURES BALLY, rue D.-Jean Richard 19, Le Locle

BALLY
Le pas vers la mode

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

TRAMELAN • TRAMELAN

Assemblée de la Fédération des communes du Jura bernois

Les événements de Cortébert à la «une»

Il ne fallait pas être grand devin pour penser que les événements malheureux du 16 mars dernier à Cortébert seraient évoqués au cours de l'assemblée de la Fédération des communes du Jura bernois. Hier soir, à la salle communale de Péry-Reuchenette, les délégués des cercles — sous la présidence de M. Henri Graf (Malleray) — n'ont pas manqué l'occasion qui leur était offerte de s'exprimer à ce sujet. Les événements de Cortébert ont donc été à la «une» tant par des déclarations que par des interventions. Une motion des maires des communes du district de Courtelary relative au «respect de la volonté populaire dans le Jura bernois» a même été adoptée séance tenante par 40 voix contre 2. De son côté, le Conseil de la fédération a ajouté une déclaration à son rapport sur la situation dans le Jura bernois au 10 mars 1980 précisant sa déception vis-à-vis de l'attitude du Conseil fédéral lors de sa prise de position le 19 mars dernier devant les Chambres fédérales. Mais d'autres décisions importantes ont été prises au cours des 2 h. et demie de délibérations. La FJB propose aux communes de se retirer de Pro Jura pour adhérer à l'Office du tourisme du Jura bernois nouvellement créé. Les comptes, présentant un découvert de 37.500 fr., ont été acceptés alors qu'une motion Schaer demandant la création d'un bureau d'expertise des véhicules dans le Jura bernois a été transformée en postulat.

En présence de 57 délégués, M. Henri Graf a donné connaissance des démissions de MM. Jean-Maurice Nicolet (Tramelan) et Pierre Keller (Tavannes). Deux nouveaux délégués ont siégé pour la première fois, soit MM. Daniel Graf (Bienne) et Roland Chofat (Tramelan) en remplacement de M. Nicolet. Le successeur de M. Keller (M. Frédy Kohler de Reconvilier) a demandé un temps de réflexion.

L'Office du tourisme du Jura bernois n'a pas donné lieu à de grandes discussions. M. André Ory, président de la FJB, a rappelé que la nouvelle association touristique avait émis le désir d'être considérée comme institution apparentée. L'orateur a également rapidement enlevé les illusions des personnes croyant à un possible partage de la fortune de Pro Jura en cas de départ des communes du Jura bernois. M. Ory a cependant précisé que la Séva venait de donner la garantie que la quote-part des sept districts reviendrait intégralement aux trois districts bernois, voire éventuellement au Laufonnais.

FINANCES: DES CHIFFRES ROUGES

Unité jurassienne, par son porte-parole M. Eric Sigenthaler de Moutier, ne cacha pas son amertume face au projet de décision présenté. «Nous devons toutefois vous signaler que, par la volonté de tous les Jurassiens, les associations que vous voudriez détruire vivront et prospéreront. Elles continueront d'exercer leurs activités par dessus la frontière provisoire du 16 mars 1975. Nous vous attendons donc avec intérêt dans quelques années, pour un premier bilan». Le maire de Corgémont donna connaissance d'une initiative munie de 115 signatures demandant le maintien de l'ADIJ et Pro Jura. Après que M. Ory eut relevé le défi lancé par M. Sigenthaler, l'assemblée accepta le projet visant à demander aux communes du Jura bernois de se retirer de Pro Jura et d'adhérer à l'OTJB (Office du tourisme du Jura bernois). Les délégués biennois ne participèrent pas au vote qui donna un score favorable de 39 voix contre 8.

Les premiers chiffres rouges sont apparus dans les comptes de la FJB. Pour les neuf mois de son activité en 1979 (dès avril), la corporation de droit public a enregistré un déficit net de 37.530. Fr. 31 qui a été reporté à nouveau alors que le chiffre de roulement s'élevait à 365.849 fr. 34. L'excédent de dépenses est dû en grande partie à des subventions extraordinaires notamment pour les régions de montagne. Il n'en demeure pas moins que l'établissement du budget 1980 n'est pas des plus faciles. Sa présentation sera probablement reportée au mois de mai, le Conseil exécutif bernois dé-

BIENNE

Baisse sensible du chômage

L'Office du travail de Bienne a dénombré 38 chômeurs inscrits de moins à la fin du mois de février 1980, soit 35 ou 47,9 % de moins qu'à fin janvier dernier ou 122 (76,3 %) qu'un an auparavant. Selon l'Office de statistiques de Bienne, il convient cependant d'ajouter 57 chômeurs employés par le programme d'occupation de la municipalité. Durant le mois de février le chômage a diminué de 24 % dans l'ensemble de la Suisse.

Au chapitre du chômage partiel 22 entreprises biennoises (21 à fin janvier) annonçaient 136 travailleurs affectés par des horaires réduits à fin février soit 53 de moins qu'à fin janvier. 6187 heures ont été chômées dont 4282 dans l'horlogerie. (ats)

siyant encore s'entretenir de certains problèmes avec le Conseil.

SOUVERAINETÉ BERNOISE VIOLÉE

Les arguments chiffrés de M. Daniel Schaer (Reconvilier) pour demander la création d'un bureau d'expertise des véhicules dans le Jura bernois ne semblent guère avoir porté en haut-lieu. Au nom du Conseil de la FJB, M. Giaque a dû demander à l'auteur de transformer sa motion en postulat. Le directeur de la police du canton de Berne a réfuté les arguments de M. Schaer. La FJB tentera toutefois de proposer une motion à la Députation du Jura bernois et de Bienne romande demandant la création de centres dans l'Oberland et le Jura bernois pour tenter d'infléchir le gouvernement.

Le rapport du Conseil à l'assemblée sur la situation du Jura bernois au 10 mars 1980 a été largement commenté, plus particulièrement dans son chapitre intitulé: «Jura bernois et canton du Jura». Le représentant d'Unité jurassienne, M. Jacques Hirt (La Neuveville) devait formuler quelques griefs pour ensuite insister sur le fait que la suppression de la violence et des me-

naces ne devait pas être de vaines paroles, demandant aux élus politiques en général et aux délégués présents en particulier de montrer le bon exemple. M. André Ory, au nom du Conseil, ne manqua pas d'approuver ces derniers propos de M. Hirt. Le président donna lecture ensuite d'une déclaration du Conseil de la FJB suite aux événements de Cortébert, qui fera partie intégrante du rapport. L'exécutif ne cache pas sa déception quant à l'attitude de la plus haute autorité du pays dans sa prise de position devant les Chambres fédérales le 19 mars dernier sur le sujet. Pour le Conseil de la FJB, «la souveraineté du canton de Berne a été violée, sous les yeux d'un Conseil fédéral apparemment impuissant». (...) Il exprime son entière confiance aux autorités cantonales et les invite, une fois de plus, à tout mettre en œuvre pour que les autorités fédérales assument enfin, de manière effective et efficace, les devoirs qui leur incombent en vertu de l'article 5 de la Constitution fédérale.

MOTION URGENTE ACCEPTÉE

Trois motions ont été déposées au cours de la séance sur le bureau du président. Une concernait la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) provenant du groupe socialiste alors que les deux autres (groupe radical et Association des maires des communes du district de Courtelary) se rapportaient aux événements de Cortébert. L'urgence demandée et accordée pour celles des maires permit à l'assemblée de la traiter immédiatement. Au nom des présidents de commune, M. Racle (Courtelary) demanda donc que le Conseil entreprenne de nouvelles démarches auprès des autorités cantonales pour le respect de la volonté populaire dans le Jura bernois. Par 40 voix contre 2 (MM. Sigenthaler et Gigon), l'assemblée approuva le sens de la motion.

Laurent GUYOT

DISTRICT DE COURTELARY

Renan: enseignants réélus

La commission scolaire et le Conseil communal réunis ont procédé tout dernièrement à la réélection des membres du corps enseignant. Mlle Jobin est confirmée dans sa fonction de jardinière d'enfants. Mme Grieshaber, Mlle Bassin et MM. Barraud et Krütli continuent leur fonction à l'école primaire. Mlle Crevoisier a demandé et obtenu sa mise à la retraite. Elle quittera donc l'enseignement à la fin de cette année scolaire. La commission scolaire tente de pouvoir garder ce poste, mais, vu le faible effectif, il est possible que cette place soit supprimée pour une année.

La commission scolaire, dans sa dernière séance, a fixé les dates des vacances comme suit: été, du 7 juillet au 17 août. Automne, du 6 au 19 octobre. Hiver, du 22 décembre 80 au 4 janvier 81. Neige, du 23 au 28 février. Printemps, du 6 au 26 avril. Les classes auront encore congé le 1er mai, les 15 et 16 mai (Ascension), le 26 mai (lundi de Pentecôte) et le 22 septembre (lundi du Jeûne). A cause de la fête des Pu-

pilles et Pupillettes, les promotions sont fixées au dimanche 29 juin et il y aura encore une semaine d'école avant les vacances. Enfin, les enfants de Renan terminent cette semaine la période d'hiver. Dès vendredi, ils seront en vacances de Pâques. L'école reprendra le lundi 21 avril. (ba)

SAINT-IMIER

Au Centre de culture et de loisirs Un débat à ne pas manquer

Problème intéressant que celui que proposent d'aborder les responsables du Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier en date du 2 avril prochain, dans la salle du rez-de-chaussée de l'Hôtel des 13 cantons. En effet, la discussion portera sur la réinsertion de la femme au niveau professionnel après avoir consacré tout son temps à la famille. En compagnie de Mme Isabelle Dierrren-Méroz, psychologue et de Mme Danièle Friedly, responsable et animatrice du Centre d'orientation et de réinsertion professionnelle et de rencontre pour les femmes à Genève, les personnes présentes débattront du thème principal «Est-il possible, souhaitable, nécessaire qu'une femme qui a cessé son activité professionnelle pour consacrer tout son temps à sa famille reprenne son métier lorsque, les enfants étant élevés, elle dispose de plus de temps?». Il en découlera bien évidemment d'autres questions: comment? ou? pourquoi? Un débat à ne pas manquer. (comm-ig)

3e Bourse «Phila»

C'est ce soir jeudi qu'aura lieu au Buffet de la Gare de Saint-Imier la 3e Bourse «Phila» sans marchands des philatélistes jurassiens et amateurs de philatélie, cartophilie et numismatique. Pourquoi donc une telle bourse: Sachant que nombreux sont les collectionneurs de timbres-poste, de cartophilie et de pièces de monnaie, le Club philatélique de Saint-Imier et Environs suite aux deux dernières expériences de l'année passée s'est décidé de récidiver pour sensibiliser l'opinion sur un hobby qui apporte beaucoup tant à l'amateur qu'au «passionné».

C'est donc en toute simplicité et dans une belle salle que vous aurez l'occasion d'échanger, d'acheter ou de vous renseigner sur le hobby qui vous passionne. De la documentation sera à disposition ainsi que les catalogues en cours.

Journées culturelles des femmes protestantes



Le bureau de l'AJFP



Plus de 150 déléguées venant de toute la région participaient à la journée culturelle des femmes protestantes

L'Association jurassienne des femmes protestantes avait choisi la maison de paroisse de Tramelan pour organiser sa journée culturelle ainsi que son assemblée générale. Plus de 150 déléguées provenant des paroisses du Jura bernois, du Jura et de Bienne participaient à cette journée placée sous le signe du partage.

Après les souhaits de bienvenue de la présidente locale Mme Sonia Maire, il appartenait à Mme Maeder de Bienne de présider cette assemblée qui avait à accepter le rapport d'activité, les comptes 1979, et devait réélire deux membres et élire un nouveau membre.

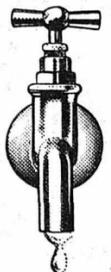
Après cette assemblée générale suivie avec attention par les déléguées, une réflexion sur le thème: «Ma place dans la communauté», était proposée. Faisant suite au repas servi également à la maison de paroisse, une discussion en groupe sur différents thèmes a permis à chacune de s'exprimer et d'apporter son expérience. Un exposé avec diapositives mit un terme à cette journée culturelle sous le titre «Communauté de Riesi», exposé présenté par Pierre et Daisy Joseph. Ces journées culturelles ont principalement pour but la prise de conscience des tâches à accomplir dans un monde encore trop abandonné à la «violence et à la fatalité». (texte et photos vu)

Chance inouïe pour deux automobilistes

Un accident de la circulation s'est produit hier peu avant midi sur la route Tramelan - Tavannes, quelque vingt mètres après le passage à niveau des CJ. Un automobiliste de Tavannes qui regagnait son domicile s'est trouvé soudainement derrière un petit véhicule à trois roues qui circulait à allure modérée. Ne pouvant pas s'arrêter, l'automobiliste voulut le dépasser et entra en collision avec un véhicule arrivant de Tavannes et conduit par un habitant des Reussilles. Malgré un coup de frein, le choc fut extrêmement violent et c'est par chance que les deux conducteurs qui se trouvaient seuls dans leur véhicule n'ont été que légèrement blessés. C'est la police de Tavannes et le groupe accident de Bienne qui ont procédé au constat de cet accident qui a fait pour près de 10.000 fr. de dégâts, puisque les deux véhicules sont démolis. (vu)

memento

- SAINT-IMIER
 - La Main-Tendue: tél. 143.
 - Service du feu: tél. 118.
 - Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
 - Police cantonale: tél. 41 25 66.
 - Police municipale: tél. 41 20 46.
 - Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
 - Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
 - Hôpital: tél. 42 11 22.
 - Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
 - Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 heures.
 - Ambulance: tél. 42 11 22.
 - Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
 - A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.
- COURTELARY
 - Service du feu: No 118.
 - Police cantonale: tél. 44 14 27.
 - Préfecture: tél. 41 11 04.
 - Sœur visitante: tél. 44 11 68.
 - Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.



L'an passé, Securitas a fermé 15'604 robinets - évitant ainsi pas mal d'inondations.

Heureusement, il y a Securitas.

SECURITAS

SECURITAS

SECURITAS

Studio Coop
du mercredi
chaque mercredi
entre 19.15-19.25

Coop-informations!

W 13/80/TP

Hits <weekend> du jeudi 27 mars
au samedi 29 mars 1980

GOLD STAR ACTION

PRODUITS SURGELÉS

Crème glacée
Forêt Noire
Bloc familial de
400 g

1.95 au lieu de 2.50
4.90 au lieu de 5.60

Poulet
prêt à griller
(sans abats)
réfrigéré à l'air
élevé au sol
le kg



Pommes
frites
400 g

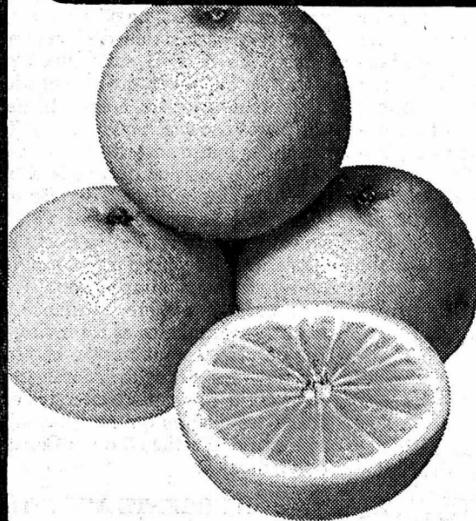
1.75 au lieu de 2.25

14 crous-
tilles de
poisson
400 g

2.75 au lieu de 3.35

Epinards
hachés à
la crème
600 g

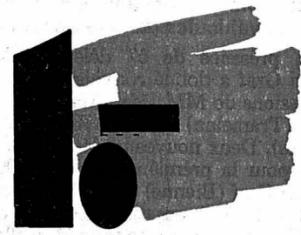
1.60 au lieu de 1.95



Grape-fruits Jaffa

en sacs

1.50
le kg



Lessive complète Teddymat

Paquet jumbo
de 4,8 kg

10.90 au lieu de 12.90

Corall pour le linge fin

Paquet écono-
mique de 1,5 kg

6.50 au lieu de 8.60

Revitalisant textile Comfort

Bouteille
de 2 litres

3.80 au lieu de 4.90

Hits hebdo 26.3.-1.4.1980



Nescafé Gold

Verre de 200 g

standard

11.50 au lieu de 12.70

sans caféine

12.80 au lieu de 14.50

espresso

11.50 au lieu de 12.70

Crème entière UP

en brique

1/2 litre **4.60** au lieu de 5.20

1/4 litre **2.35** au lieu de 2.75



Garniture pour

bouchées à la reine
midi Gastronome

Boîte
de 400 g

2.90 au lieu de 3.60

Ananas Mondial

10 tranches

2 boîtes de 567 g

pois
égoutté:
350 g

2.80 au lieu de 3.60



Garniture de légumes avec chanterelles midi Gastronome

Boîte
de 425 g

pois égoutté: 260 g

2.20 au lieu de 2.70



Moutarde Thomy mi-forte

2 tubes
de 200 g

2.10 au lieu de 2.70

Cocktail de fruits Mondial



Boîte
de 850 g

pois égoutté: 548 g

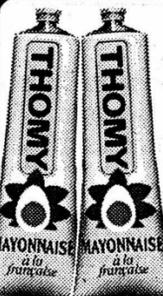
1.80 au lieu de 2.20

Petits pois extra-fins avec carottes midi Gastronome

2 boîtes
de 425 g

pois égoutté: 260 g

2.80 au lieu de 3.60



Thomy Mayonnaise

2 tubes
de 265 g

3.30 au lieu de 4.20

Pêches Mondial



Boîte
de 822 g

pois égoutté: 510 g

1.40 au lieu de 1.80

Pointes d'asperges Mondial pelées



2 boîtes
de 280 g

pois
égoutté: 200 g

2.80 au lieu de 3.60

Prix choc

Fil à tricoter et à crocheter <Plus>

100% acryl brillant,
disponible en 9 coloris mode,
1 grosse pelote de 150 g,
seulement

3.50

Coop compte pour qui sait compter!



Dolomite

SPRINT 5

250.-

JUNIOR 5

220.-

FEMINA 5

NOUVEAU:

250.-

FEMINA

250.-

STARLET

220.-

Tout le monde en selle!

De belles balades en famille. Sur le vélo suisse de qualité «Dolomite». A des prix ABM traditionnellement sympathiques. Avec **une année de garantie**. Et le service de confiance que vous assure l'ABM.

SPRINT 5 Bicyclette messieurs, dérailleur à 5 vitesses, «Simplex». 28", 15 kg, argent
250.-

JUNIOR 5 Bicyclette garçons, équipement comme SPRINT 5. 24", 13,5 kg, argent
220.-

FEMINA Bicyclette dames, changement de vitesse à 3 rapports «Sturmey-Archer». 28", 15,5 kg, bleu
250.-

STARLET Bicyclette fillettes, équipement comme FEMINA. 24", 14 kg, bleu
220.-

NOUVEAU:

FEMINA 5 Bicyclette dames, dérailleur à 5 vitesses, «Simplex». 28", 14 kg, argent

250.-



Qualité à prix raisonnables!

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert



Nous faisons de nos offres de reprise une surprise printanière.

VOLVO

Haute sécurité dynamique.

Passez chez nous et profitez de notre grande offre de reprise printanière.

Grand Garage du Jura S.A.

Léopold-Robert 117

2300 La Chaux-de-Fonds

ART SOCIAL
42e Concert des Rameaux
SALLE DE MUSIQUE - LA CHAUX-DE-FONDS

Samedi 29 mars 1980, à 20 heures
Dimanche 30 mars 1980, à 17 heures

ÉLIE

Oratorio de Félix Mendelssohn

Direction:

Georges-Louis Pantillon

Exécutants:

CHŒUR MIXTE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE

Pierrette Péquegnat, soprano

Jacqueline Goizet, alto

René Hofer, ténor

Arthur Loosli, basse

Georges-Henri Pantillon, orgue

SOCIÉTÉ D'ORCHESTRE DE BIENNE

Programme-texte Fr. 2.-

Collecte très recommandée

Entrée libre

Nous cherchons à acheter

IMMEUBLES

de construction récente, év. à rénover. Capitaux à disposition.

Faire offres sous chiffre 14-900056 à Publicitas SA, 2800 Delémont.

A louer rue du Bois-Noir 41 dès le 30 avril 1980

STUDIO NON MEUBLÉ.
Loyer mensuel charges comprises Fr. 231.-

STUDIO MEUBLÉ
Loyer mensuel charges comprises Fr. 301.-

Tél. (039) 26 06 64

COURVOISIER S.A.

Arts graphiques

14, rue Neuve, La Chaux-de-Fonds, Tél. 039/21 11 35

offre en souscription l'édition d'un calendrier pour 1981 composé de 13 reproductions consacrées aux

«Anciens Uniformes Suisses»



Délai de souscription: 31 mai 1980

Conditions	Souscription (l'exemplaire)	Dès le 1er juin (l'exemplaire)
1 à 10 exempl.	12.-	15.-
11 à 25 exempl.	11.-	14.-
26 à 50 exempl.	10.-	13.-
51 à 100 exempl.	9.-	12.-

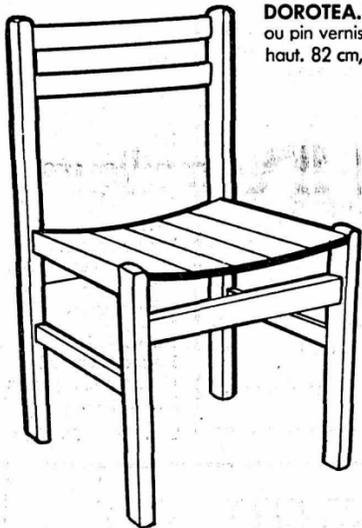
**Voici la bonne réponse à notre concours:
du 21 mars 1979 au 21 mars 1980,
nous avons eu**

plus de 700'000* visiteurs.

*816 629 ...exactement

**Merci à eux, merci à tous ceux qui sont venus
fêter avec nous notre premier printemps.**

**Et pour tous ceux qui n'ont pas gagné
le voyage en Laponie: voici nos prix de
consolation:**



DOROTEA. Chaise pin glacé brun noyer ou pin vernis incolore. Larg. 45 cm, haut. 82 cm, prof. 47 cm. Prix: 39.-.

Notre prix de consolation:
39.-

MILANO (mobilierakta). Pin plaqué sur aggloméré. Vernis incolore. Haut. 185 cm, larg. 90 cm, prof. 40 cm.

MILANO A. Armoires inf. + sup. Parois intermédiaires et portes. 8 rayons réglables. 249.-.

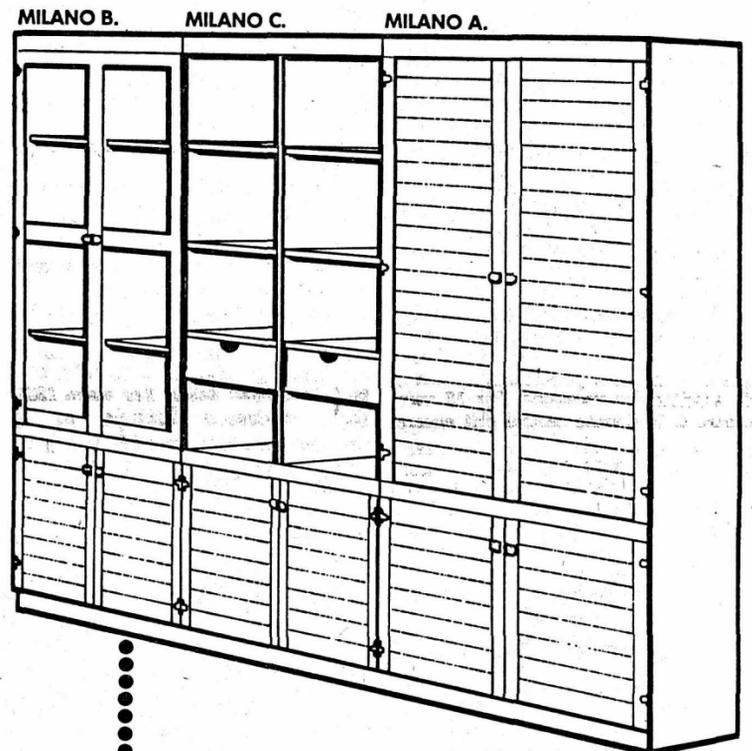
MILANO B. Armoire inf. + armoire vitrée. Equipement comme Milano A. 225.-.

MILANO C. Armoire inf. + bibliothèque. 10 rayons réglables, 2 tiroirs dans la bibliothèque. 195.-.

Notre prix de consolation:
249.-

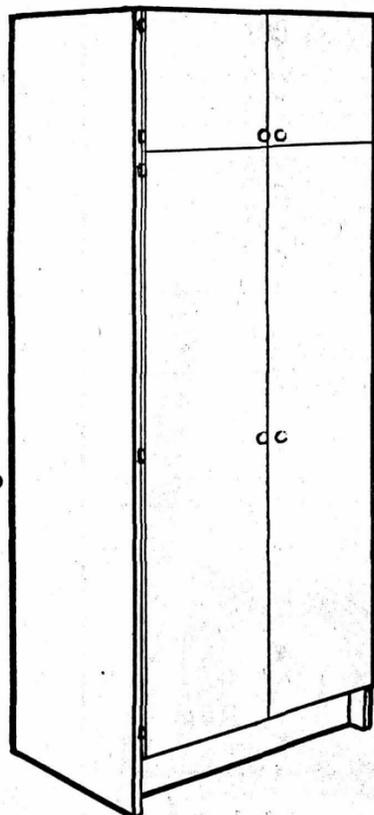
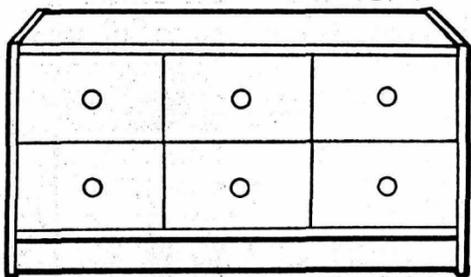
Notre prix de consolation:
225.-

Notre prix de consolation:
195.-



MORAVA. Banquette de vestibule. Pin plaqué sur aggloméré. Naturel ou glacé brun noyer. Vernis incolore. 6 tiroirs. Haut. 40 cm, larg. 80 cm, prof. 40 cm. 98.-.

Notre prix de consolation:
98.-



KONTUR 90. Armoire. Panneaux fibre de bois sur cadre en pin. Laqué blanc, vernis plastique. 1 plateau de base, 1 rayon fixe, 1 rayon réglable, 1 tringle à habits. Prof. 60 cm, haut. 210 cm, larg. 90 cm. 98.-.

Notre prix de consolation:
98.-

**Et pour notre anniversaire,
on vous fait encore des fleurs**

Ne manquez pas tous les samedis le tirage du Quiz à 11 h., 14 h. et 16 h. Et n'oubliez pas que la marguerite de notre premier printemps peut faire votre bonheur si vous la collez sur votre voiture. Renseignements à l'entrée du magasin.



BUCK. Chaise pêcheur. Hêtre vernis incolore. Hauteur du siège 33 cm. Prof. 28 cm. Prix: 5.-.

Notre prix de consolation:
5.-



IKEA SA - 1170 Aubonne
Téléphone: 021/76 38 11
à une minute de la gare d'Allaman
570 places de parc
Heures d'ouverture:
Lundi - vendredi 10 h. à 20 h.
Samedi 8 h. à 17 h.

IKEA. Pensé pour ceux qui pensent.

Succession de M. Stelio Molo à la direction générale de la SSR

Surprise: c'est M. Leo Schurmann qui «emportera le morceau»

Le successeur de M. Stelio Molo à la tête de la Société Suisse de Radio-diffusion et de Télévision (SSR) s'appellera Léo Schurmann. Ainsi en a décidé hier le Comité central de la SSR. Cette nomination a trouvé l'agrément du Conseil fédéral. M. Schurmann, actuellement l'un des trois directeurs généraux de la Banque Nationale Suisse, entrera en fonctions le 1er mars 1981. Il aura alors 64 ans, une année de moins que M. Molo qui devra alors être remplacé parce qu'atteint par la limite d'âge. Ce n'est pas la moindre originalité de cette nomination.

Réuni hier matin dans un salon de l'Hôtel «Bellevue», à l'ombre du Palais Fédéral, le Comité central avait à choisir entre trois personnalités: MM. Othmar Hersche, directeur régional de la Radio-Diffusion Suisse alémanique, 46 ans; Léo Schurmann, qui n'était pas candidat mais qui avait laissé entendre qu'il accepterait une nomination; et - candidat de dernière minute - Stelio Molo lui-même, désireux de barrer la route à un homme extérieur à la SSR, soit à M. Schurmann. «Si le Comité central, en songeant à M. Schurmann, envisage de faire une exception à la règle de la retraite à 65 ans, pourquoi ne la ferait-il pas à mon endroit?» a dit le directeur général sortant.

De notre réd. parlementaire à Berne: Denis BARRELET

Le Comité central n'est pas entré dans ce jeu-là. A l'issue de la séance, devant la presse, M. Molo n'a pas caché son mécontentement. A son avis, le futur directeur général aurait dû être choisi parmi des personnalités appartenant à la SSR et connaissant la maison comme leur poche. M. Hersche possédait toutes les qualités requises. «Cela dit, je ne mets pas en cause l'indépendance de M. Schurmann» a ajouté M. Molo.

Un retour fracassant: comment se fait-il que M. Schurmann ait recueilli hier la majorité des voix du Comité central, au premier tour, alors que ce même Comité central, le 28 février dernier, l'avait pratiquement déclaré hors course?

Le 28 février en effet, tout le monde s'attendait à la nomination de M. Othmar Hersche. C'était le seul candidat sérieux en lice. Il était démocrate-chrétien, il était alémanique. Tout jouait donc en sa faveur. Mais pour être agréable au Conseil fédéral qui s'était étonné du peu de candidats, le Comité central décida de surseoir à la nomination, de prendre langue avec d'autres personnalités encore, de susciter des vocations. Par 12 voix contre 4, le Comité central prit encore soin de préciser que l'on ne s'écarterait pas du principe de la retraite à 65 ans. C'était dire, en d'autres mots, qu'on n'allait pas s'approcher de M. Schurmann.

Tour à tour, au nom du Comité central, le président Ettore Tenchio contacta le vice-chancelier Walter Buser, le brillant rédacteur en chef du «Tages-

anzeiger» Peter Studer, M. Régis de Kalbermatten, secrétaire général de l'Union Européenne de Radio-Diffusion et de Télévision, ancien conseiller juridique de la SSR. Tous déclinerent l'offre.

Qui peut reprocher à M. Tenchio, ancien conseiller national démocrate-chrétien, de s'être également approché de son vieil ami politique Léo Schurmann, un ancien du Conseil national lui aussi? M. Tenchio avait la conscience d'autant plus à l'aise que le conseiller fédéral Willy Ritschard fut le premier à lancer son nom dans la discussion, il y a plusieurs mois déjà. M. Tenchio s'assura que tant MM. Schurmann que Hersche étaient du goût du Conseil fédéral, la nomination du directeur général de la SSR étant soumise à l'approbation du Gouvernement.

UN DÉFAUT NOMMÉ JEUNESSE

Hier, il n'y avait plus qu'à décider, dans un premier stade, que la limite des 65 ans pouvait quand même s'offrir une exception. Cela fut fait par 14 voix contre 4 et 1 abstention. Dans un second stade, les amis de M. Léo Schurmann n'allaient plus se gêner de vanter ses mérites.

N'avait-on pas besoin d'un homme de poigne à un moment où la SSR est violemment prise à partie de divers côtés et où l'on parle conception globale des médias, abandon du monopole, troisième programme, télévision par satellite? Qui

pouvait rendre mieux service qu'un homme ayant amplement fait la preuve de son dynamisme et qui à l'expérience du public? Voilà ce qu'a dit M. Tenchio devant la presse, hier, et peu avant sans doute aussi devant le Comité central, avec d'autres.

Selon M. Tenchio, le Comité central a été unanime à reconnaître les qualifications de M. Hersche. Mais son âge - il n'a que 45 ans a joué en sa défaveur.

De même que la difficulté de sa succession au poste de directeur régional. Les papables sont en place depuis trop peu de temps pour qu'on puisse envisager leur déplacement. «La radio et la télévision alémaniques ont connu à leur tête un véritable carrousel, ces derniers mois», a rappelé M. Tenchio.

M. SCHURMANN, NOUVEL ADENAUER?

Devant la presse, M. Léo Schurmann a qualifié de fascinante la nouvelle tâche qui l'attend. Il s'est dit partisan de l'autonomie de la SSR et a rappelé ses lettres de noblesse en la matière: un projet d'article constitutionnel sur la liberté de la presse et un projet de loi sur l'aide à la presse, aux caractéristiques très libérales, rédigé au début des années 70 à la demande du Conseil fédéral. Et puis, il y a toutes les innovations techniques qui pointent à l'horizon et qui posent des problèmes exigeant des réponses rapides. Cette urgence non plus ne déplaît pas à M. Schurmann, pour qui «il faudra veiller à ce que la technique ne nous écrase pas».

Combien de temps M. Schurmann restera-t-il en place? Cinq ans? Six ans? Rien n'a encore été fixé, a répondu M. Tenchio au journaliste qui l'interrogeait, alors qu'à ses côtés, M. Molo bougonnait: «Adenauer...».

Séance hebdomadaire du Conseil fédéral

Direction générale des PTT: bientôt une décision

Le Conseil fédéral a pris connaissance, hier, au cours de sa séance hebdomadaire, de la décision du Comité central de la SSR de remplacer M. Stelio Molo, directeur général, par M. Léo Schurmann, actuellement directeur général de la Banque Nationale Suisse dès le 1er mars 1981. (Lire ci-dessus l'article et le commentaire de notre rédacteur parlementaire). Il a également été informé de la proposition du Conseil d'administration des PTT de propo-

ser la candidature de M. Hans Werner Binz, actuellement secrétaire général du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, pour le poste de directeur général des PTT, pour remplacer M. Markus Redli. Le gouvernement, qui doit se prononcer au sujet de cette proposition, prendra sa décision au cours d'une prochaine séance.

Le gouvernement a aussi pris une série de décisions dont voici l'essentiel:

● L'horaire mobile sera introduit par étapes, du 1er mai prochain à la fin de l'année, dans l'Administration fédérale. Le Conseil fédéral a approuvé l'ordonnance qui permettra la mise en place de l'horaire mobile, avec enregistrement du temps au moyen d'appareils. Le coût de l'opération sera d'environ 2 millions de francs.

● Le Conseil fédéral a décidé de mettre en vigueur, au 1er juin prochain la nouvelle loi sur les explosifs et son ordonnance d'exécution.

Nouveaux contrats collectifs dans l'imprimerie

Mardi, à Lucerne, les délégations des Associations patronale et syndicale du secteur de l'imprimerie ont, après neuf jours de pourparlers répartis en cinq sessions, admis de part et d'autre de soumettre le résultat des négociations à leurs organes respectifs de décision.

L'essentiel admis tient en huit points:

- Contrat collectif de trois ans.
- Introduction définitive du 13e salaire en deux étapes.
- Quatre semaines de vacances jusqu'à 50 ans et 5 semaines dès 50 ans.
- Extension de l'assujettissement au contrat du personnel technique auxiliaire.
- Consolidation des dispositions relatives aux commissions d'entreprise et aux personnes de confiance.

● Introduction d'un congé de formation.

● Dispositions nouvelles pour promouvoir la sécurité de l'emploi assorti de mesures particulières en cas de changements technologiques en matière de composition.

● Versement du plein salaire pendant 10 semaines en cas d'accouchement.

Une fois de plus, les partenaires sociaux de l'imprimerie ont marqué leur ouverture d'esprit à l'égard de solutions novatrices permettant l'adaptation des travailleurs et des entreprises à l'évolution technique et sociale et protégeant les collaborateurs face aux éventuelles conséquences négatives de l'évolution technologique, indique un communiqué de l'Association suisse des arts graphiques (ASAG).

RÉACTION SYNDICALE

Du côté syndical, l'enthousiasme est moins grand: «Nous sommes satisfaits de la convention dans son ensemble, mais déçus sur certains points particuliers», a déclaré mercredi, M. Guido Fuster, secrétaire central du Syndicat suisse des arts graphiques. C'est ainsi, a-t-il dit, que les employeurs ont opposé un non catégorique à l'intégration des apprentis dans la convention. De même, la solution retenue en matière de congé de formation serait plus un recul qu'un progrès.

Par contre, le syndicat regarde comme des succès l'obtention de commissions d'entreprises obligatoires dans les sociétés employant plus de trente personnes, les dispositions sur la sécurité de l'emploi et l'introduction progressive du 13e salaire. (ats)

L'homme de la situation ?

Comment expliquer le fulgurant retour de M. Leo Schurmann devant ce comité central de la SSR qui l'avait pourtant évincé il y a un peu moins d'un mois? Comment se fait-il que le comité central, à une majorité très nette, ne craigne pas de choisir, pour succéder à un homme de 65 ans, un homme d'un an son cadet?

Certains croient deviner d'obscurités ficelles tirées par le Conseil fédéral. Le porte-parole du gouvernement, M. Walter Buser, a juré hier qu'il n'en était rien. On veut bien. Mais qui nous dit que tel ou tel membre du Collège gouvernemental n'ait pas glissé à l'oreille de M. Tenchio certaines préférences? C'est un secret de polichinelle que le Conseil fédéral n'avait pas une immense affection pour M. Molo, mauvais coucheur s'il en fut lorsqu'on faisait mine de toucher à la SSR.

On en vient à se demander si le meilleur agent électoral de M. Schurmann n'a pas été M. Molo lui-même. Tout s'est passé comme si le Comité central, où les hommes politiques sont bien représentés, a soudain été gagné par la lassitude et a éprouvé le besoin d'un changement de style à la tête de la maison. Ce que d'aucuns jugeaient chez M. Molo de l'arrogance à l'égard du pouvoir, ne risquait-on pas de le retrouver si on choisissait à nouveau un professionnel des médias?

En tonnant contre les papables de l'extérieur, en se déclarant en dernière minute candidat à sa propre succession, M. Molo a probablement accentué encore ce be-

soin d'ouverture. En tout cas, il a aggravé l'affront que lui a fait le comité central en sacrant nouveau directeur général un homme pratiquement du même âge.

Faut-il déduire que M. Leo Schurmann sera la marionnette dans les mains du Conseil fédéral? Non. Cet homme ne nous a jamais habitués à la servilité. Cependant, le phénomène de la communication est délicat. Il suppose des connaissances et une sensibilité dont le professionnel, au départ, est généralement mieux pourvu que l'homme politique, qui, lui, possède souvent une sensibilité inverse. On ne s'improvise pas patron d'une entreprise d'information. Il arrive que les meilleurs gestionnaires appliquent au domaine intellectuel de leur entreprise - où tout est subtilité - des décisions qui, finalement, se révéleront pernicieuses. S'il ne fait pas de doute que M. Schurmann se fera accepter par le monde politique ne serait-ce que par son langage, saura-t-il toujours dépister les menaces sournoises? Pour notre radio et notre télévision, il faut l'espérer. L'intelligence du nouveau directeur général est hors du commun. Pour peu que ces écueils soient évités, alors, oui, M. Schurmann sera l'homme qu'il faut pour défendre la SSR contre les menaces de désagrégation que lui feront courir ces prochaines années les révolutions techniques dans le domaine des ondes.

Denis BARRELET

BERNE. - La Suisse s'est engagée à contribuer pour 27.000 tonnes de céréales par an au programme d'aide alimentaire internationale. La contribution suisse était jusqu'à présent de 32.000 tonnes par an.

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction: Roger Vuilleumier
Rédacteur en chef responsable: Gil Bailloz
Rédaction - Administr.: La Chaix-de-Fonds
Rue Neuve 14 - Tél 039/21 11 35 - Télex 35 251
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

PUBLICITÉ

Le clou

En 1925, alors que le cheval jouait dans les armées un rôle bien plus considérable qu'aujourd'hui, le général von Seekt, chef de la Reichswehr allemande, s'exprima sur le projet d'un nouveau clou à ferrer. Il le fit en ces termes:

« Je crains d'abord que ce nouveau clou à ferrer éveuille la jalousie entre certains services comme celui de la troupe, de l'organisation de l'armée, de la statistique, de l'instruction, de l'office de l'administration, de l'armement, de l'inspectorat des armes et appareils, des 7 inspectorats de l'armée ou de la commission juridique qui discutent le problème pour aplanir leurs différends. Mais je crains davantage encore que l'on ait procédé, à propos de ce clou à ferrer, à une vaste consultation lors de laquelle tous les services de l'armée auront à se prononcer. Si, finalement, l'on me demande d'approuver ce nouveau clou qui aura recueilli l'assentiment général (alors que celui du service vétérinaire aurait suffi), c'est, de deux choses l'une, qu'entre temps, 100 chevaux auront été paralysés pour rien ou que le clou actuel suffit et que le ministère et la troupe ont travaillé en vain pour en étudier un nouveau. »

S'agissant de l'acquisition de matériel militaire en Suisse aujourd'hui, les remarques formulées par le général allemand ne perdent

Dans une clinique bâloise Médecin assassiné

Un médecin, le docteur Dieter Beck, 45 ans, a été tué à coups de feu hier matin à la polyclinique de l'Hôpital cantonal à Bâle. Vers 10 heures du matin, un homme s'annonça à la réception de la clinique, demandant à parler au professeur Beck. Lorsque celui-ci apparut, l'homme dégaina immédiatement un revolver et fit feu à plusieurs reprises.

Malgré des soins intensifs, le docteur est décédé peu après l'attentat. Selon la police, l'agresseur, qui a pu être arrêté sur les lieux du crime, a peut-être agi poussé par la jalousie. (ats)

A Genève Décès de René-Henri Wust

Le colonel René-Henri Wust, écrivain et journaliste, est décédé à Genève à l'âge de 62 ans, après une longue maladie. Collaborateur du colonel Masson pendant la Deuxième Guerre mondiale (à laquelle il a consacré un ouvrage), il fit ensuite du journalisme, à «La Suisse», à l'«Ordre professionnel», dont il fut le rédacteur en chef, et finalement sous la forme de texte publicitaire, «L'Atout». (ats)

Association pour une libre information

Rédacteur responsable: René-Henri Wüst
Case postale 820 - 1211 Genève 1

rien de leur actualité ni de leur bon sens.

Si le parlement doit contrôler sévèrement l'utilisation qui est faite des crédits militaires, il n'en demeure pas moins que c'est aux spécialistes que revient la tâche - et la responsabilité - de déterminer quels sont les matériels qui conviennent le mieux à l'armée. Dans cette appréciation, en effet, les facteurs techniques et financiers ne sont pas seuls. Il faut tenir compte de la capacité d'une



troupe de milice à être instruite en peu de temps; il faut apprécier aussi les éléments tactiques et opératifs.

Nos procédures actuelles garantissent presque à coup sûr l'acquisition d'un matériel déjà vieilli au moment où la troupe le reçoit. Ce qui revient à porter un coup sérieux à la crédibilité de notre défense nationale. . .

les meilleurs modèles



A la Maison du Tricot, les meilleurs modèles Tricosa. Marque prestigieuse qui d'un rien vous transforme. Qui, vacances ou travail, discrète, sans excès vous habille.

la maison du tricot

La Chaix-de-Fonds
53, avenue Léopold Robert
22 26 73

Lausanne Genève Neuchâtel
La Chaix-de-Fonds Fribourg

Le système monétaire européen: bilan d'une année d'existence

Le besoin d'un retour à une plus grande stabilité, tant dans les prix internes que dans les rapports de change, après les années de changes fluctuants et d'inflation galopante que le monde a connues depuis 1971 a conduit les pays de la Communauté européenne à instituer, il y a tout juste un an, le système monétaire européen (SME). Lors d'un récent colloque monétaire à Genève, le président du comité monétaire de la CEE a tiré des conclusions encourageantes de cette première année d'activité.

Les fluctuations des taux de changes au-delà de ce qui peut être justifié par les différences des taux d'inflation entre les pays - phénomène appelé overshooting - était devenu de règle, après l'introduction du flottement généralisé des grandes monnaies. Les objectifs du SME, combattre efficacement le phénomène d'overshooting et contribuer à une plus grande stabilité des changes d'une part, favoriser la convergence des économies, d'autre part, semblent avoir progressé favorablement au cours de cette première année. Durant la première partie de

l'année, la relative stabilité du dollar, la politique menée par certains pays du SME (la France et l'Italie, en particulier) pour équilibrer leur balance des paiements, les restrictions monétaires introduites par les gouvernements de pays où des tensions monétaires se sont produites (la Belgique, le Danemark et en partie les Pays-Bas) ont conduit à une situation relativement calme à l'intérieur du SME. Dès septembre 79, les tensions sont devenues plus fortes, mais un réajustement des taux-pivots (réévaluation du DM de 2 % et dévaluation de la couronne danoise de 3 % vis à vis des autres monnaies du système) a montré que même en l'absence d'une crise aiguë, le SME n'était pas un système rigide et que des réajustements pouvaient être introduits.

Un élément important du SME est l'indicateur de divergence qui a joué un rôle utile, par exemple quand la Belgique et le Danemark ont franchi à certains moments leur seuil de divergence. Cet indicateur signale si une monnaie se comporte différemment de la moyenne des autres monnaies. Il appartient alors au gouvernement concerné d'agir.

CONVERGENCE DES ÉCONOMIES, DES RÉSULTATS MOINS SPECTACULAIRES

La divergence entre les taux d'inflation qui avait atteint son sommet en 1975 et s'était réduite ensuite a repris son ascension en 1979 par rapport à 1978. La convergence des politiques monétaires (déterminée par la différence entre le taux de croissance de la masse monétaire et le taux de croissance du produit national brut en volume) n'a pas été réalisée. Au contraire, les politiques monétaires sont devenues de plus en plus divergentes depuis 1975 et le mouvement ne s'est pas interrompu en 1979. Mais le délai est un peu court pour conclure à un échec du SME dans ce domaine.

L'ÉCU OU UNITÉ DE COMPTE EUROPÉENNE, UNE CRÉATION DU SME

L'écu est devenu une monnaie européenne pouvant circuler entre les banques centrales. Dès le départ du système les banques centrales ont réalisé l'équivalent de 20 % de leurs réserves en or et en dollars en échange d'environ 23,3 milliards d'écu (13,3 milliards furent émis contre de l'or et 10 milliards contre des dollars).

PERSPECTIVE D'AVENIR ET CRÉATION DE FONDS MONÉTAIRE EUROPÉEN

Lors de sa session des 29 et 30 novembre 1979, le Conseil européen a confirmé son intention de mettre en place le Fonds monétaire européen (FME) selon le calendrier. Un rapport doit être présenté durant la session de mars 1980. La création du FME impliquera l'utilisation pleine et entière de

l'écu en tant qu'avoir de réserve et instrument de règlement. Le but ultime devrait être de créer une sorte de banque centrale européenne.

La convergence économique demeure cependant la préoccupation principale du SME avec pour objectif de réduire vers le bas les différences dans les taux d'inflation et d'harmoniser davantage les situations des balances des paiements des pays membres. Priorité sera également donnée à la réduction des différences des taux d'inflation des deux côtés de l'Atlantique et dans la mesure où des différences subsistent elles devront être compensées par des différences de taux d'intérêts. Il reste un long chemin à parcourir, a déclaré le président du comité monétaire de la CEE en conclusion de ce bilan et la tension monétaire que l'on connaît ces jours ne peut que lui donner raison.

Nouvelle technique de galvanoplastie par laser

Des chercheurs d'IBM ont expérimenté une nouvelle technique galvanoplastique faisant appel à la chaleur d'un faisceau laser pour favoriser le dépôt de couches de métal sur de petites surfaces. Ce procédé, qui devrait permettre de supprimer les masques utilisés jusqu'ici dans la fabrication photolithographique, simplifierait grandement l'obtention des minuscules configurations métalliques des circuits électroniques modernes.

En effet, en galvanoplastie traditionnelle, telle qu'elle existe depuis plus d'un siècle, les électrons fournis par le champ électrique se combinent aux ions métalliques de charge positive de la solution, qui se déposent alors en couche sur la cathode, tandis que le métal qui constitue l'anode se dissout et réapprovisionne la solution en ions métalliques. Lié à des techniques photographiques ou lithographiques, ce procédé permet de déterminer les structures métalliques et non métalliques des microcircuits.

Les ingénieurs ont imaginé de chauffer, à l'aide d'un faisceau laser soigneusement focalisé, la petite zone destinée à être métallisée afin d'accroître l'épaisseur du dépôt. Leur procédé ne nécessitant pas de masque, il leur a permis de galvaniser des surfa-

ces atteignant seulement quatre microns de diamètre.

Le gradient (taux de variation d'un paramètre en fonction de la distance) de température extrêmement important sur une très petite surface semble être à l'origine de ce phénomène. En effet, bien que la variation absolue de la température ne soit pas tellement grande (50 degrés centigrades dans le cas d'un faisceau incident d'une puissance de 500 milliwatts et d'un diamètre de 300 microns), elle se produit toutefois sur une distance si courte qu'elle engendre d'intenses effets de convection. Or, l'on peut admettre que celle-ci agit de la même façon que celle qui se produit au-dessus d'un radiateur: en s'élevant, l'air chaud crée un appel d'air froid, ce qui favorise la circulation de l'air dans la pièce à chauffer.

Selon les chercheurs intéressés, avec la technique classique, la teneur en ions métalliques de la solution diminue rapidement à proximité de la cathode, ce qui limite la possibilité de dépôt. Avec la nouvelle technique, en revanche, la convection induite par le faisceau laser éloignerait de la cathode cette partie appauvrie de la solution, favorisant ainsi le renouvellement des ions.

Le processus peut également être inversé afin d'être utilisé pour l'électrogravure. Dans ce cas, le matériau appliqué sur le substrat se charge positivement et les courants de convection induits par le laser provoquent une migration différentielle du matériau, qui s'éloigne de la zone située au point d'incidence.

Croisière 80

Environ 150 croisières seront réalisées cette année par Chandris, société bien connue avec siège en Angleterre et Grèce.

Chandris vit le jour en 1915 et elle compte aujourd'hui une flotte de 100.000 t., les bateaux Amerikanis - Britanis - Ellinis - Romanza - Victoria, appréciés de leurs amis et fidèles passagers. En 1980, s'ajoutera le bateau de croisière italien Ausonia.

Le confort des bateaux, la cuisine renommée, l'amabilité grecque, le vaste choix des itinéraires, l'ambiance chaleureuse à bord sont des qualités Chandris qui font que les amateurs de croisières sont chaque année plus nombreux.

Cette année, une raison supplémentaire justifiera le choix de Chandris pour les vacances en mer:

La direction a décidé, avec effet immédiat, que les augmentations de fuel seront prises entièrement en charge par la société. Ainsi, les clients des croisières 1980 ne supporteront aucun supplément de prix. Ils peuvent donc s'inscrire tôt et choisir leur cabine dans les différentes catégories, sans risque.

La Suisse et le système monétaire européen

S'il n'existe aucune forme de collaboration institutionnalisée entre la Suisse et le Système monétaire européen (SME), notre pays avait pris des mesures pour s'aligner sur le SME, avant même qu'il existe. En effet, le 1er octobre 1978, les autorités suisses prenaient une série de mesures monétaires et déclaraient entre autres, qu'elles allaient tout mettre en œuvre pour que le cours du franc suisse soit sensiblement supérieur à 80 francs suisses pour 100 DM. En se solidarisant avec le DM qui est la monnaie dominante du SME, la Suisse prenait les devants et avant même la création du SME, œuvrait dans le sens d'une stabilité du cours des changes. Aujourd'hui, cette stabilité est réalisée au-delà des espérances. Si le SME y a contribué, il faut rappeler, cependant, que les mesures monétaires prises par la Confédération en 1978 et, plus tard par les Etats-Unis, pour soutenir le dollar, sont également pour une bonne part à l'origine de la stabilité des monnaies en 1979. Pour les monnaies fortes, comme le franc suisse, cette stabilité est presque exagérée aujourd'hui, car la valeur des monnaies fortes, se trouve en quelque sorte dépréciée par rapport à la valeur nominale de celles des pays à taux d'inflation élevé et les autorités monétaires suisses espèrent que le SME sera à même d'entreprendre à temps les réajustements nécessaires pour remédier aux conséquences d'une trop grande stabilité du cours des changes. (ats)

Assemblée générale de la Société de Banque Suisse

Lors de sa 108e assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le mardi 25 mars, les actionnaires de la Société de Banque Suisse ont approuvé le rapport annuel et les comptes de l'exercice 1979 et donné décharge aux organes d'administration et de direction. Le dividende a été fixé à 10 francs bruts par action au porteur et nominative ainsi que par bon de participation de 100 francs nominal. De plus, 10 millions de francs ont été attribués au fonds de réserve, 60 millions de francs à la réserve spéciale et 2,5 millions de francs aux institutions de prévoyance en faveur du personnel.

Il a en outre été décidé d'augmenter le capital social par l'émission de 726.000 actions au porteur et de 756.822 actions nominatives, ainsi que de 360.000 bons de participation d'une valeur nominale de 100 fr. chacun, avec droit au dividende à partir du 1er janvier 1980. Ces titres seront offerts aux actionnaires et détenteurs de bons de participation dans la proportion d'un nouveau titre pour dix anciens de la même catégorie entre le 9 et 18 avril au prix de 160 fr. L'assemblée générale a également approuvé l'émission de

250.000 actions au porteur et de 250.000 actions nominatives au pair et à l'exclusion du droit de souscription des actionnaires. Ces titres serviront de garantie du droit de conversion de deux emprunts convertibles à émettre ultérieurement. L'assemblée générale a aussi habilité le Conseil d'administration à émettre des bons de participation pour un montant de 1,6 million de francs.

Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

	7.3	14.3	21.3
Confédération	4.63	5.01	5.20
Cantons	5.08	5.29	5.52
Communes	5.23	5.37	5.59
Transports	5.64	5.82	5.76
Banques	5.20	5.44	5.95
Stés financières	5.95	6.24	6.32
Forces motrices	5.55	5.81	6.06
Industries	5.80	6.10	6.31
Rendement général	5.23	5.50	5.79

Communiqué par la Société de Banque Suisse.

Orell Fuessli: exercice 79 plus que satisfaisant

Pour la maison de publicité Orell Fuessli (SA), l'exercice 1979 a été «plus que satisfaisant», ainsi que l'annonce l'entreprise à ses actionnaires. Les chiffres budgétés ont non seulement été atteints, mais encore largement dépassés. Le chiffre d'affaires 1979 s'élève à 203 millions de francs, soit 20 millions ou 11 pour cent de plus que l'année précédente. 14 pour cent du bénéfice attendu seront répartis en dividendes. Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de porter de 5 à 7 millions de francs le capital-actions. (ats)

L'IMPARTIAL

Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura —.57 le mm.

Mortuaires —.81 le mm.

Régie extra-régionale

Annonces Suisses S.A. - A S S A Suisse —.71 le mm.

Réclames 2.39 le mm.

(Minimum de 25 millimètres)

Compte de chèques postaux 23-325 La Chaux-de-Fonds

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 25 mars		B = Cours du 26 mars	
NEUCHÂTEL			
Cr. Fonc. Neu.	760d 760d		
La Neuchâtel.	610d 610		
Cortailod	1725 1700		
Dubied	4900 480		
LAUSANNE			
Bque Cant. Vd.	1325 1325		
Cdit Fonc. Vd.	1060 1040		
Cossonay	1435 1430		
Chaux & Cim.	640d 640		
Innovation	395d 390		
La Suisse	4400d 4400d		
GENÈVE			
Grand Passage	398d 3980		
Financ. Presse	228 230a		
Physique port.	250 250d		
Fin. Parisbas	85.50 86.75		
Montedison	-.37 -.36		
Olivetti priv.	3.30 3.10		
Zyma	800 790d		
ZURICH			
<i>(Actions suisses)</i>			
Swissair port.	762 760		
Swissair nom.	784 775		
U.B.S. port.	3330 3320		
U.B.S. nom.	643 638		
Crédit S. port.	2220 2225		
Crédit S. nom.	417 417		
<i>(Actions étrangères)</i>			
B.P.S.	1790 1800		
Landis B	1290 1290d		
Electrowatt	2205 2190		
Holderbk port.	540 540		
Holderbk nom.	520 520		
Interfood «A»	980 970		
Interfood «B»	4900 4900		
Juvena hold.	26 26		
Motor Colomb.	660 665		
Oerlikon-Bühr.	2590 2600		
Oerlik.-B. nom.	646 645		
Réassurances	2900 2870		
Winterth. port.	2295 2300		
Winterth. nom.	1530 1525		
Zurich accid.	9700 9700		
Aar et Tessin	1160d 1150		
Brown Bov. «A»	1645 1650		
Saurer	860 860		
Fischer port.	780 780		
Fischer nom.	140 141		
Jelmoli	1305 1300		
Hero	2900 2900		
Landis & Gyr	130.50 130		
Globus port.	2125 2125		
Nestlé port.	3180 3130		
Nestlé nom.	2105 2095		
Alusuisse port.	1150 1135		
Alusuisse nom.	477 475		
Sulzer nom.	2810 2800		
Sulzer b. part.	380 378		
Schindler port.	1300 1310		
Schindler nom.	250 250		
BÂLE			
<i>(Actions suisses)</i>			
Roche jce	51000 53750		
Roche 1/10	5100 5325		
S.B.S. port.	379 384		
S.B.S. nom.	283 273ex		
S.B.S. b. p.	322 320		
Ciba-Geigy p.	1005 1000		
Ciba-Geigy n.	592 596		
Ciba-Geigy b. p.	805 780		
ZURICH			
<i>(Actions étrangères)</i>			
Alcan	90.— 91.25		
A.T.T.	83.— 83.25		
Burroughs	110.50 104.—		
Canad. Pac.	56.— 56.50		
Chrysler	11.50 11.50		
Colgate Palm.	20.— 21.—		
Contr. Data	79.25 80.50		
Dow Chemical	51.75ex52.75		
Du Pont	58.50 60.50		
Eastman Kodak	79.25 81.—		
Exxon	100.50 99.50		
Ford	49.— 50.—		
Gen. Electric	80.25 81.—		
Gen. Motors	83.50 83.25		
Goodyear	19.50d 20.50		
I.B.M.	97.— 98.50		
Inco B	41.— 42.—		
Intern. Paper	59.— 59.75		
Int. Tel. & Tel.	41.75 42.—		
Kennecott	50.25 48.75		
Litton	83.75 84.75		
Halliburton	157.— 160.—		
Mobil Oil	119.— 116.50		
Nat. Cash Reg.	100.50 103.—		
Nat. Distillers	42.— 41.75		
Union Carbide	66.50 67.—		
U.S. Steel	30.50 30.75		
NEW YORK			
Ind. Dow Jones	767,83 762,12		
Industries	240,94 241,04		
Transports	97,36 97,36		
Services public	44,170 37,820		
Vol. (milliers)			

	A	B
BÂLE		
Girard-Perreg.	600d 605d	
Portland	2650d 2675	
Sandoz port.	3650 3600	
Sandoz nom.	1660 1655d	
Sandoz b. p.	440 435	
Bque C. Coop.	960 965	
ZURICH		
<i>(Actions étrangères)</i>		
Alcan	90.— 91.25	
A.T.T.	83.— 83.25	
Burroughs	110.50 104.—	
Canad. Pac.	56.— 56.50	
Chrysler	11.50 11.50	
Colgate Palm.	20.— 21.—	
Contr. Data	79.25 80.50	
Dow Chemical	51.75ex52.75	
Du Pont	58.50 60.50	
Eastman Kodak	79.25 81.—	
Exxon	100.50 99.50	
Ford	49.— 50.—	
Gen. Electric	80.25 81.—	
Gen. Motors	83.50 83.25	
Goodyear	19.50d 20.50	
I.B.M.	97.— 98.50	
Inco B	41.— 42.—	
Intern. Paper	59.— 59.75	
Int. Tel. & Tel.	41.75 42.—	
Kennecott	50.25 48.75	
Litton	83.75 84.75	
Halliburton	157.— 160.—	
Mobil Oil	119.— 116.50	
Nat. Cash Reg.	100.50 103.—	
Nat. Distillers	42.— 41.75	
Union Carbide	66.50 67.—	
U.S. Steel	30.50 30.75	
NEW YORK		
Ind. Dow Jones	767,83 762,12	
Industries	240,94 241,04	
Transports	97,36 97,36	
Services public	44,170 37,820	
Vol. (milliers)		

Cours indicatifs	
Billets de banque étrangers	
Dollars USA	1.71 1.86
Livres sterling	3.70 4.05
Marks allem.	93.25 96.25
Francs français	39.25 42.25
Francs belges	5.50 5.90
Lires italiennes	—19 —22
Florins holland.	85.— 88.—
Schilling autr.	13.05 13.45
Pesetas	2.35 2.70
Ces cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.	
Prix de l'or	
Lingot (kg. fin)	30180.- 30630.-
Vreneli	165.— 200.—
Napoléon	210.— 250.—
Souverain	255.— 290.—
Double Eagle	1130.— 1230.—
Communiqués par la BCN	
Dem.	Offre
VALCA	62.50 64.50
IFCA	1500.— 1530.—
IFCA 73	85.— 88.—

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES			
Fonds cotés en bourse		Prix payé	
	A	B	
AMCA	21.—	21.—	
BOND-INVEST	52.50	52.25	
CONVERT-INVEST	59.50d	59.50d	
EURIT	123.—	123.—d	
FONSA	91.—	91.—	
GLOBINVEST	52.75	52.50	
HELVETINVEST	95.—	95.50d	
PACIFIC-INVEST	70.50d	70.25d	
SAFIT	326.—	322.—	
SIMA			

BEYELER & Cie SA
Fabrique de cadrans à Genève

cherche

UN CHEF DÉCALQUEUR sur cadrans ainsi que **DÉCALQUEUR** ou **DÉCALQUEUSE**

Veillez téléphoner au (022) 29 30 33 interne 14 pour prendre rendez-vous.

Importante fabrique de machines agricoles
cherche pour la région Bienne/Jura un

conseiller technique

pour la vente de ses produits très bien connus.

Ce poste exige une personne avec des connaissances techniques, apte à traiter des ventes avec les agriculteurs et en collaboration avec les agences.

Nous offrons un programme très bien connu avec de bonnes chances de vente, une place stable, un appui technique et de vente, un salaire mensuel fixe, plus frais et commissions attractives, assurances et caisse de retraite.

Veillez adresser vos offres détaillées sous chiffre ST 3504, OFA Orell Fussli, Wesbe 176, Postfach, 9001 St-Gallen.

Nous engageons des

caissiers et caissières

en possession du certificat fédéral de capacité (CFC) d'employé(e) de banque ou de commerce pour différents guichets de notre siège et de nos agences.

Pour les personnes qui s'intéresseraient à ce poste sans être au bénéfice d'une certaine pratique, nous offrons volontiers de les FORMER durant un cours théorique et pratique pendant lequel elles seront déjà payées.

Les candidats(es) devront en plus du français avoir des connaissances d'allemand et d'anglais.

Nationalité suisse demandée.

Date d'entrée à convenir.

Les intéressés(es) voudront bien adresser leurs offres de services avec curriculum-vitae, références et prétentions de salaire au

CRÉDIT SUISSE - GENÈVE

Bureau du personnel
2, Place Bel-Air - 1211 Genève
Tél. (022) 22 21 11



CREDIT SUISSE
CS

Atelier d'horlogerie

cherche terminages soignés, posages, emboîtages, décottages ou révisions diverses.

Ecrire sous chiffre PB 7945 au bureau de L'Impartial.

ÉTUDE D'AVOCAT cherche

secrétaire

à mi-temps
Habile sténodactylo

Ecrire sous chiffre PB 7947 au bureau de L'Impartial.

NOUS ACHETONS ET PAYONS COMPTANT

VIEIL OR

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or ainsi que montres avec boîtier et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales. Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie
Zöpfli 97, 6004 Lucerne

LA PREUVE PAR L'ACTE

30 ans de luttes pour des rentes AVS convenables

A peine créé le POP avait lancé la vaste campagne des 200 et 300 francs. (1945, campagne pour une loi AVS). La Loi AVS, établie en 1948, ne donna que des rentes bien moindres (40 et 60 francs). Pour les améliorer, les luttes du POP furent innombrables: interventions au Grand conseil pour l'aide complémentaire, au Conseil général pour des allocations aux moins favorisés. Pétitions, manifestations, initiatives... Aujourd'hui encore ce souci prend une place importante dans les préoccupations du POP. Citons ses dernières actions au Conseil général de notre ville:

Motion de M. Corswant pour un allègement des impôts des rentiers AVS (à l'étude)

Interpellation J. Steiger concernant l'augmentation des frais de chauffage. Elle a abouti à une allocation de 100 francs pour les bénéficiaires de l'aide complémentaire.

G. Berger



Fabrique d'horlogerie de la place engagerait tout de suite ou pour date à convenir:

employée de fabrication

Nous demandons connaissances en:
horlogerie
dactylographie
anglais ou allemand si possible

Nous offrons:
travail varié et autonome

Prière de faire offre manuscrite sous chiffres PA 7255, au bureau de L'Impartial.

Fabrique de La Chaux-de-Fonds engagerait

pour le 1er juin ou époque à convenir,

1 concierge

Logement moderne de 4 pièces à disposition.

Les intéressés sont priés d'écrire sous chiffres LN 7739 au bureau de L'Impartial.

Fabrique de boîtes de La Chaux-de-Fonds

cherche un

CHEF POLISSEUR

pour son département boîtes métal et acier

Possibilités de développer l'atelier pour une personne dynamique et consciencieuse

Ecrire sous chiffre PB 7862 au bureau de L'Impartial

Entreprise diversifiée produisant des micro-engrenages et mouvements pour instruments de mesure et temporisateurs engage un

mécanicien de précision

ou micromécanicien

pour fabrication d'outillages divers, et mises en train de machines

Visite d'information - discrétion garantie

Entrée époque à convenir

Téléphoner au 032/97 18 23 ou se présenter à VORPE SA, Sombeval, 2605 Sonceboz

OFFRES D'EMPLOIS

Par suite de démission honorable du titulaire (raisons de santé), le poste de

TENANCIER

du CERCLE DE L'UNION, de SAINT-IMIER, est mis au concours.

Fonction à mi-temps. Logement moderne de 4 pièces, chauffé, disponible. Entrée en service: 1er octobre 1980 ou plus tôt, selon entente.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur postulation à: Cercle de l'Union, 3, rue des Collèges, 2610 Saint-Imier. Un rendez-vous leur sera alors fixé pour la visite des lieux et la consultation du cahier des charges.



Fabrique de cadrans engage:

POSEUSES D'APPLIQUES

expérimentées, qualité très soignée.

Jeunes ouvrières habiles et consciencieuses, ayant une très bonne vue seraient formées.

Faire offres à:

FEHR + CIE

Mauron & Reichenbach succ.

Gentianes 53 - Tél. (039) 22 41 32/33

Nous cherchons pour entrée à convenir:

un serviceman

pour notre station d'essence.

SPORTING GARAGE

Carrosserie

J.-F. Stich

Crêtets 90

Tél. 039/23 18 23.



cherche

mécanicien

éventuellement

aide-mécanicien

pour divers travaux d'outillage sur machines automatiques et semi-automatiques.

Ecrire ou se présenter à: Universo S.A. No 2/15 Crêtets 5 La Chaux-de-Fonds tél. 039/22 65 65.

Il se charge de long en large. Break Volvo 245/265.

Un break Volvo admet généreusement les charges lourdes et encombrantes. Hors 245 DL / GL D6, tous les modèles sont désormais dotés d'un spoiler frontal, pour une consommation réduite d'essence. Donc plus économiques encore. Voyez maintenant avec votre agent Volvo quel est le break qu'il vous faut!

VOLVO
Haute sécurité dynamique.

2300 La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura S.A. - 117, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 14 08
2105 Travers: Garage Touring, M. Serge Antifora - Tél. (038) 63 13 32



CORSO
22 25 50

avec **ANNIE GIRARDOT - PHILIPPE NOIRET**

dans cette grande vadrouille de la cocasserie...

ON A VOLÉ LA CUISSE DE JUPITER

soirées à 20 h. 30
matinées à 15 h.
samedi - dimanche

Du cinéma trépidant... Epoustouflant... Désopilant



CINÉMA CORSO
Tél. 22 25 50
GUILDE DU FILM
16 ans

SAMEDI ET DIMANCHE
à 17 h. 30

CARY GRANT
INGRID BERGMAN
CLAUDE RAINS

DANS **LES ENCHAÎNÉS**
(NOTORIOUS)

Le maître du cinéma «suspense» Alfred Hitchcock dans un de ses meilleurs films!

EDEN

WOODY ALLEN UN GÉNIE COMIQUE! TIME



WOODY ALLEN
DIANE KEATON
MICHAEL MURPHY
MARIEL HEMINGWAY
MERYL STREEP
ANNE BYRNE

MANHATTAN

DÈS CE SOIR: première!
César 1980 du meilleur film étranger
Un chef-d'œuvre exaltant
et un succès mondial!

FRANCE-SOIR: «MANHATTAN» au-dessus de tous
LE MATIN: «MANHATTAN» chef-d'œuvre
L'HUMANITÉ: La main de maître de Woody Allen
L'AURORE: Quand Woody Allen réinvente le cinéma
OBSERVATEUR: «MANHATTAN» on en sort bouleversé

Musique de GEORGE GERSHWIN
Parlé français

La plus stupéfiante réussite de WOODY ALLEN
A la fois drôle et émouvant... Un dialogue remarquable
Soirées à 20 h. 30 samedi-dimanche à 15 h.

SAMEDI-DIMANCHE
à 17 h. 30

2 dernières séances
La plus fantastique performance de LOUIS DE FUNÈS

L'AVARE

Sans limite d'âge

VENDEDI-SAMEDI à **23 h. 15** **20 ans révolus**
Lundi-Mardi-Mercredi à **18 h. 30**

LES NIÈCES DE MADAME LA COLONELLE
d'après l'œuvre érotique de Guy de Maupassant
Pour public averti!

PLAZA
22 21 23

le triomphe du rythme et de l'animation!

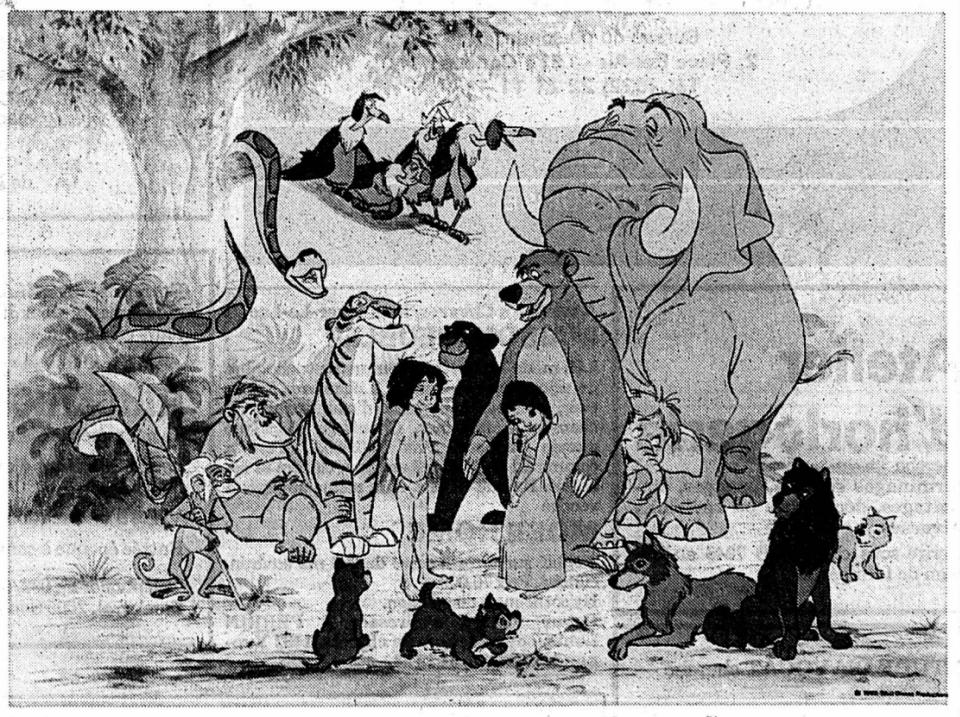
WALT DISNEY PRODUCTIONS présente

Le Livre de La Jungle

Un monde merveilleux, féérique, poétique
l'une des plus grandes réussites de tous les dessins animés

UN RÉGAL POUR TOUS
Tous les soirs à 20 h. 30
Matinées à 15 h.
Samedi-dimanche + mercredi... Matinée COOP

obtient un succès fou partout



SCALA
22 22 01

3e SEMAINE D'UN SUCCÈS RECORD

le film que tout le monde veut voir
réalisé par Robert BENTON

Kramer contre Kramer

avec Dustin HOFFMANN - Meryl STREEP - Justin HENRI

Soirées à 20 h.45. Matinées: samedi, dimanche à 15 h.
Faveurs suspendues

Dès 14 ans



SAMEDI DIMANCHE
à 17 h. 30

une messe pour Dracula

avec Christopher Lee
Linda Hayden

- 16 ans -



Au cours de ces prochaines années, bien d'autres voitures seront construites à l'image de l'Audi 80.

La première des nouvelles Audi 80 était à peine lancée que la presse internationale lui décernait déjà le titre de voiture de l'année. Loin de s'endormir sur leurs lauriers, les ingénieurs Audi se sont remis à la tâche, multipliant les recherches et les perfectionnements, afin de rendre cette nouvelle Audi 80 encore plus parfaite, encore plus économique, encore plus confortable. Ils ont si bien réussi qu'elle satisfait, aujourd'hui déjà, à toutes les exigences que doit remplir une voiture des années 80. Eprouvée en soufflerie, la ligne aérodynamique permet d'obtenir des indices de consommation extrêmement faibles pour des



performances remarquables (160 à 182 km/h pour des moteurs de 75 à 110 CV)! Plus large, plus longue et plus grande, l'Audi 80 offre dorénavant un confort habituellement réservé à la catégorie supérieure ainsi que

la sécurité que lui confèrent la traction avant et le déport du plan de roue à action stabilisatrice, qu'il neige, qu'il pleuve ou qu'il vente. Audi ne construit pas de voitures «bon marché». Sa vocation est de réaliser des produits de qualité, très avantageux, bénéficiant de garanties de longue durée. Vous en apprendrez plus en commandant à AMAG la documentation détaillée. Une carte postale suffit.

6 ans de garantie contre la rouille de la carrosserie • assurance INTERTOURS-WINTERTHUR durant 2 ans • 1 année de garantie sans limite de kilométrage • plus de 530 agences • AMAG Leasing pour flottes, tél. 056/43 01 01.

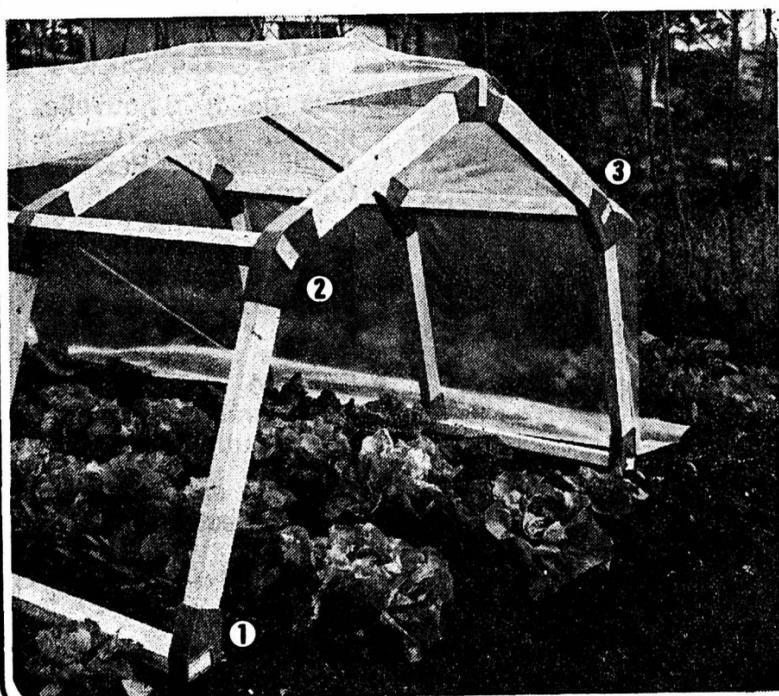


5116 Schinznach-Bad

Audi 80

LA CHAUX-DE-FONDS : Sporting Garage-Carrosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/23 18 23.

LE LOCLE : Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 - LA FERRIERE : Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 - LE BÉMONT : Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 - SAINT-IMIER : Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.



pour les jardiniers-amateurs :

une SERRE

à construire soi-même, facilement et à peu de frais, avec quelques lattes à tuiles et des joints en plastique

- | | | |
|---|--|-------------|
| ① | Éléments de base, le paquet de 2 pièces | 250 |
| ② | Joints, le paquet de 3 pièces | 450 |
| ③ | Attaches, pour feuille plastique, le paquet de 10 pièces | 480 |
| | Lattes à tuiles, brutes, 24 × 48 mm le m | -.80 |
| | Feuille de polyéthylène, différentes grandeurs, épaisseurs et teintés par ex.: 200 × 500 cm, 4.- | |

MIGROS

Do it yourself

Av. Léopold-Robert 79

Franches-Montagnes

Importante opération pour sauver l'étang des Royes

Depuis plusieurs années, l'étang des Royes situé entre les hameaux des Rouges-Terres et des Cerlatez, était sérieusement menacé d'un assèchement total. Les apports incessants d'humus et le développement de la végétation (principalement des prêles) ont provoqué peu à peu le comblement de l'étang. Ce phénomène est dû essentiellement au fait qu'autrefois le plan d'eau servait de bassin d'accumulation du moulin et de la scierie des Royes. Suivant les besoins de l'utilisateur, le niveau, d'eau était soumis à de fortes variations ce qui avait pour effet d'empêcher la prolifération des prêles. C'est depuis que le niveau est stable, que la végétation s'est développée et a commencé à devenir envahissante à un tel point que si rien n'était rapidement entrepris l'atterrissement total des Royes devenait irrémédiable.

Dès son entrée en activité, l'Office cantonal des eaux et de la protection de la nature s'est préoccupé de ce grave problème et a décidé d'entreprendre les travaux nécessaires. Ils ont débuté au printemps. Dans une pre-

mière étape, une vanne a été posée sous la digue et un canal de vidange a été aménagé jusqu'à la doline d'évacuation du trop-plein. Dans ce secteur, on a retrouvé les traces d'un deuxième petit étang qui pourra être aménagé comme mare à batraciens et comme régulateur en cas de vidange.

A l'aide d'une dragueline, on a racle les prêles en bordure de la digue. L'étang a été presque complètement vidé. Il ne reste qu'une certaine surface d'eau au centre sur l'emplacement de l'emposieu colmaté qui est à l'origine de la formation de l'étang. A cet endroit la profondeur atteint quatre mètres et les batraciens et les éventuels poissons ont pu y trouver refuge.

Dans une deuxième étape, en mai, la digue sera réhaussée afin de surélever le niveau du plan pour noyer toutes ces prêles. On estime qu'une bonne partie d'entre elles devraient déjà pourrir durant la période d'assèchement qui leur sera imposée. Pour plus de sûreté, les rives de l'étang seront encore râclées à l'aide de la dragueline

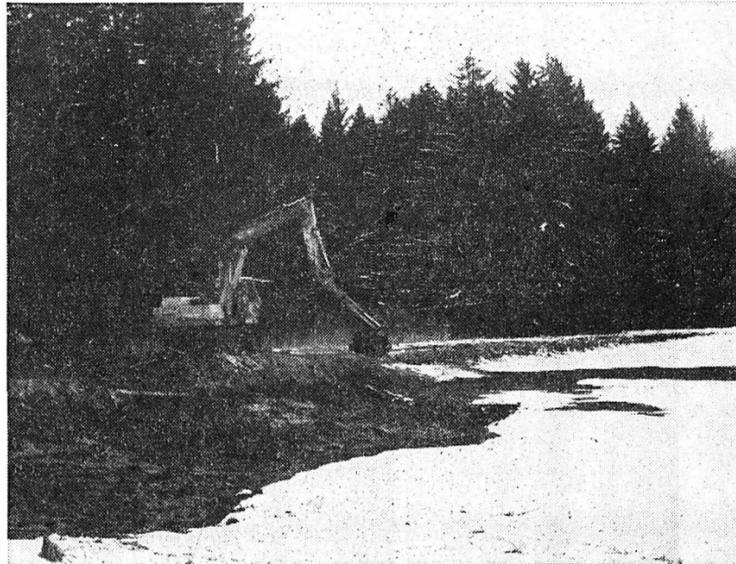
pour débarrasser ces prêles indésirables.

UN SITE PROTÉGÉ

Comme la plupart des étangs francs-montagnards, celui des Royes protégé depuis 1969, doit son existence à la main de l'homme. Ces petits lacs artificiels n'ont pu être aménagés que dans des dépressions naturelles, à fond imperméable, généralement marécageuses. Il a suffi d'ériger un barrage en aval pour augmenter le volume de l'eau et lui donner la force d'actionner une roue à aubes, installée au fond d'un emposieu. A l'exception de la scierie de la Gruère, toutes ces petites industries ont disparu avec l'avènement du moteur électrique. Près de l'étang des Royes, à part quelques ruines, seules les désignations cadastrales indiquent encore qu'il y avait ici, autrefois, un «moulin des Royes» et une «scierie des Royes», plus tard une tuilerie. Quant au terme de Royes, il n'a rien de royal. Il vient du patois «roye», raie, sillon.

Même s'ils ne servent plus à leurs fins initiales, ces petits lacs artificiels n'en ont pas moins leur utilité. Ils abritent une faune et une flore très riches. Ils ont acquis une grande valeur pour le naturaliste et présentent un attrait touristique certain. La flore de l'étang des Royes recèle quelques espèces rares. L'étang abrite une faune extrêmement intéressante, particulièrement riche en oiseaux, insectes et amphibiens.

Voir autres informations jurassiennes en page 31



La dragueline au travail. De la digue, elle racle le fond couvert de prêles.

On ne peut que se réjouir des travaux entrepris pour que l'étang des Royes retrouve son cachet. Le Service

des eaux et de la protection de la nature s'attaqueront ensuite à un plus gros morceau, l'étang de la Gruère!

DISTRICT DE PORRENTROY

CHARMOILLE Assemblée communale

Cinquante-deux citoyens et citoyennes ont assisté à l'assemblée communale de Charmoille présidée par le maire Pascal Steulet. Le budget 1980 bouclant avec un roulement de 373.000 fr. et un actif de 360 fr. a été accepté, ainsi que le projet de lotissement du Chénois où le prix de vente du m2 a été fixé à 25 fr. (kr)

PORRENTROY Avec les aides-familiales romandes

C'est à Porrentruy que s'est déroulée l'assemblée générale annuelle de l'Association romande des aides familiales présidée par Mlle Nelly Berny et au chapitre des élections Mlle Valentine Hirschi de Porrentruy a été désignée pour siéger au comité directeur. (kr)

mémento

- La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.
- SAIGNELÉGIER
- Police cantonale: tél. 51 11 07.
- Préfecture: tél. 51 11 81.
- Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
- Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
- Pharmacie Fleury, Saignélégier, tél. (039) 51 12 03.
- Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
- Service du feu: No 118.
- Aide familiale: tél. 51 11 04.
- Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Encore une manifestation pour les nombreux fervents de la boxe Meeting international avec combat professionnel demain dans la salle de la Maison du Peuple

Depuis plusieurs années, les dirigeants de la boxe chaux-de-fonnière se dépensent sans compter afin de conserver à leur sport favori une renommée unanimement reconnue en terres neuchâteloise et jurassienne. C'est dans ce but que le Boxing-Club a préparé un nouveau et prometteur meeting pour demain soir à 20 h. 30 à la Maison du Peuple. A cet effet, une sélection de Franche-Comté donnera la réplique à une sélection romande. A ce spectacle de valeur on a encore ajouté un match de professionnels, entre les poids moyens Mousse Makandjo (Zaïrois de Genève) et le Français Angulo Ruffino ! Du beau sport en vue pour cette soirée de vendredi.



A gauche, Mousse Makandjo et Angulo Ruffino

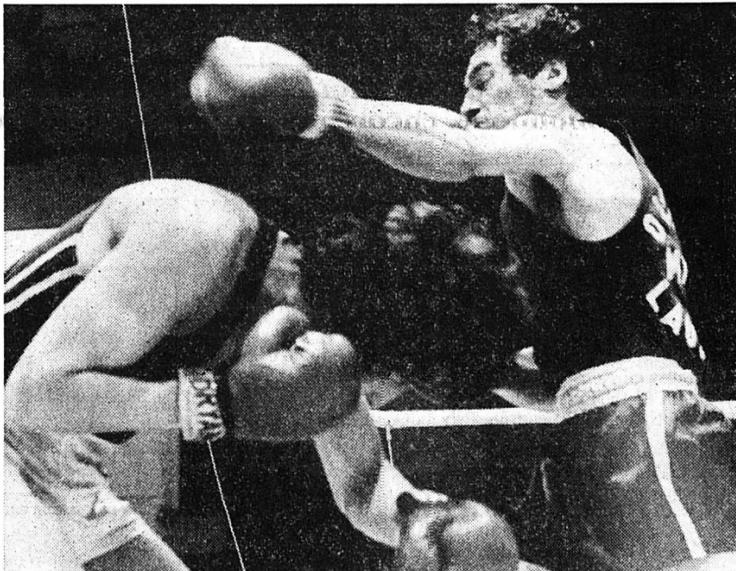
gné 7 victoires par KO, dont une contre le champion d'Italie de la catégorie et il n'a été contraint qu'une fois au match nul ! Son adversaire le Français Angulo Ruffino paraît tout aussi redoutable et sur les six combats qu'il a livré il totalise autant de victoires, mais une seule par KO. Il s'agit donc d'un scientifique et cela promet un match de qualité. Un rendez-vous que les fervents du Noble Art ne sauraient manquer.

A.W.

Soutien financier pour Sepp Iten

L'Aide au sport suisse démontre sa souplesse d'intervention en offrant au boxeur Sepp Iten (Windisch) une aide immédiate sous la forme d'une rente mensuelle de 1000 francs.

Le poids coq de l'ABC Berne a participé ces derniers mois à de nombreux meetings à l'étranger au prix de grands sacrifices financiers et dans le but de se qualifier pour les Jeux olympiques. Devant les remarquables résultats obtenus par le fausse garde de Berne, l'Aide sportive suisse ne pouvait rester insensible. Sepp Iten bénéficie ainsi des mêmes avantages que ceux accordés par exemple à Rolf Bernhard, Cornelia Burki, Hansjoerg Sumi, Gilbert Glaus, Richard Trinkl, Erich Schaerer et Sepp Benz.



Le champion suisse Giroud, de Lausanne (à droite) sera également sur le ring

En vue du prochain Tour de Romandie Après Hinault, Martinez !

Bernard Hinault et ses coéquipiers de l'équipe Renault-Gitane-Campagnolo, déjà engagés, voici une nouvelle équipe française engagée dans la 34e édition de l'épreuve organisée par l'Union cycliste suisse avec la collaboration d'un journal genevois. Cette équipe, c'est celle de La Redoute-Motobécane qui fut créée l'an dernier et participa au Tour de Romandie 1979 avec une équipe emmenée par Mario Martinez qui se classa 18e et rata de très peu la première place du Grand Prix de la montagne.

C'est bien entendu Mario Martinez qui sera le capitaine de La Redoute. Martinez n'est-il pas un des spécialistes de l'épreuve romande où il prit, notamment, deux quatrièmes places en 1973 et en 1978. Mais cette fois, Mariano sera solidement accompagné ainsi qu'on va pouvoir s'en rendre compte en lisant les noms des coureurs sélectionnés par Philippe Crépel le directeur sportif de l'équipe «nordiste»: Robert Alban, Christian Jourdan, Gildas Le Menn, Mariano Martinez, Jean-Marie Michel, Bernard Vallet (J.-M. Michel).

TROIS SUISSES CHEZ KONDOR

Une équipe allemande sera au départ, mais en fait il s'agira d'une formation très internationale puisque, si son siège se trouve en Allemagne et si son directeur sportif est l'ancien champion Dieter Puschel, elle est formée avec des coureurs de diverses nationalités.

La candidature de l'équipe Kondor a surtout été retenue parce que Puschel va aligner trois très bons coureurs suisses, notamment Fridolin Keller qui fut un des meilleurs routiers suisses durant la saison 1979. Voici les coureurs annoncés par Puschel:

Fridolin Keller, Guido Frei, René Savary. Plus trois coureurs à choisir entre Heinz Bertz (RFA), Willy Singer (RFA), Bert Scheunemann (Hol- lande) et Luciano Donati (Italie).

PROGRAMME ALLÉCHANT

Cette soirée internationale sera, selon la tradition, ouverte par deux rencontres préliminaires opposant des boxeurs régionaux. C'est ainsi qu'en poids mouches (3x1) Marco Danzinelli sera opposé à son camarade chaux-de-fonnier Patrick Aellen. En poids léger (3x2), P.-A. Stoeckli, de La Chaux-de-Fonds rencontrera J.-L. Favre, de Neuchâtel.

Le match Franche-Comté-Sélection romande est à souligner par la valeur des engagés, dont les Français Petite 1re série, finaliste du championnat de France 1980 et Pierluigi qui a accédé aux quarts de finales de championnats du monde juniors 1980. A ces redoutables adversaires, les dirigeants chaux-de-fonniers, non sans mal, sont parvenus à trouver des interlocuteurs valables. C'est ainsi que les champions suisses Giroud et Roethli (Lausanne

et Sion) seront présents au même titre que Savoye, de Martigny (finaliste 1980) et Canabatte, de Morges demifinaliste de cette même année. Voici d'ailleurs l'ordre des combats:

PRÉLIMINAIRES

Mouche (3x1): Marco Danzinelli, B.C.C., contre Patrik Aellen, B.C.C.; léger 3x2: P.-André Stockli, B.C.C. contre J.-Luc Favre, Neuchâtel.

AMATEURS INTERNATIONAUX

Mi-welter (3x3): J. Canabatte, Morges contre Polat, Sochaux; welter: L. Houidi, Genève contre Haddadou, Sochaux; plume: J. Canabatte, Morges contre Petit, Pontarlier; léger: S. Roethli, Sion contre Hamadouche, Sochaux; welter (5x2): M. Giroud, Genève contre Barlier, Sochaux; welter: D. Savoye, Martigny contre Pierreluigi, Pontarlier.

COMBAT PROFESSIONNEL

Le Zaïrois de Genève Mousse Makandjo est, avant tout, un battant. Il a livré à ce jour 12 combats et il a si-

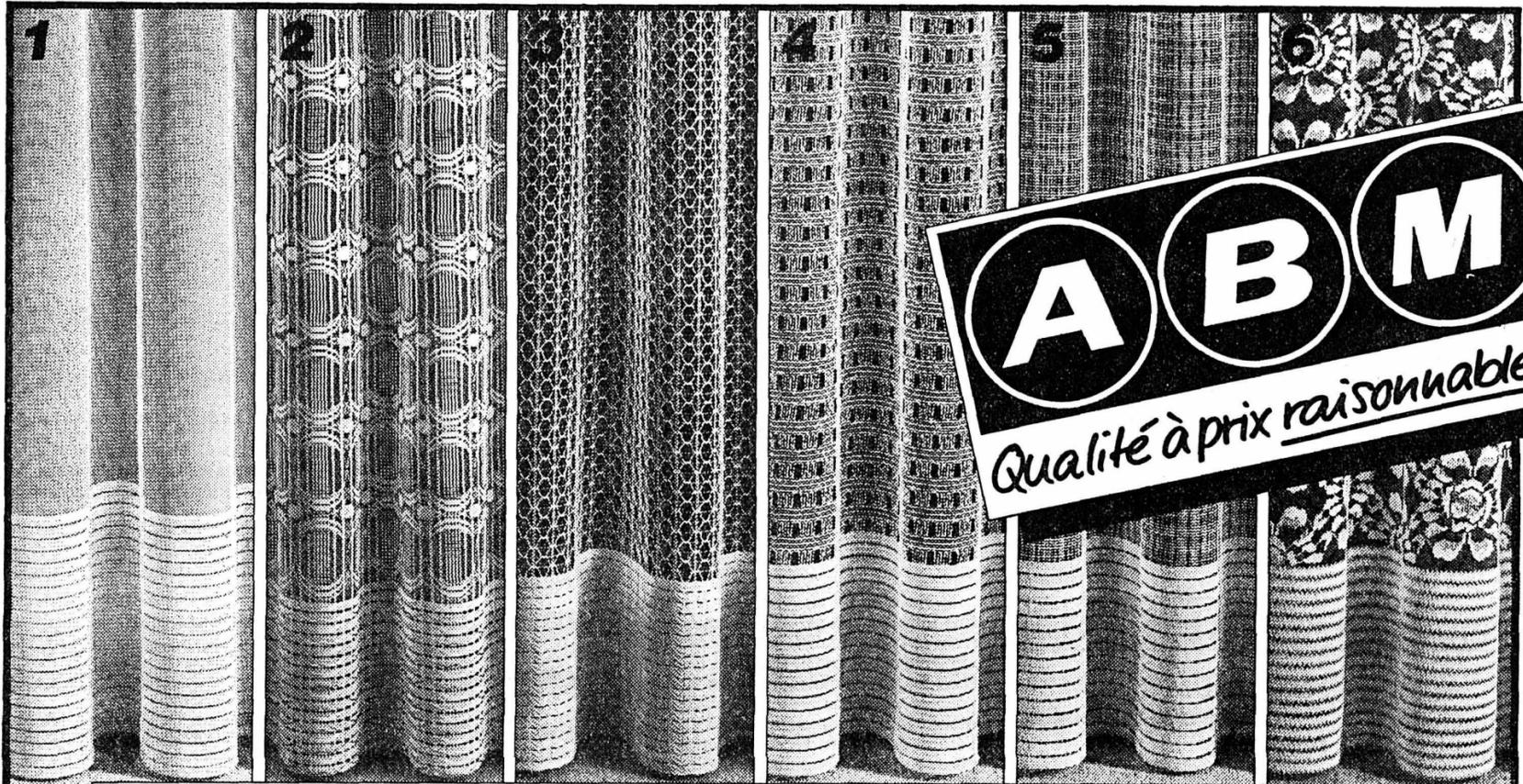
Sport-Toto: opinion des experts

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni - indépendamment les uns des autres - les prévisions qui se résument de la manière suivante:

	1	X	2
1. Chénois	—	Sion	4 3 3
2. Chiasso	—	Grasshoppers	2 3 5
3. Lausanne	—	La Chaux-de-Fonds	6 2 2
4. Neuchâtel Xamax	—	Lucerne	4 3 3
5. St-Gall	—	Lugano	7 2 1
6. Young Boys	—	Bâle	3 3 4
7. Zurich	—	Servette	3 4 3
8. Bellinzona	—	Winterthour	5 3 2
9. Granges	—	Berne	4 4 2
10. Kriens	—	Aarau	3 3 4
11. Nordstern	—	Fribourg	6 2 2
12. Rarogne	—	Bienne	4 3 3
13. Wettingen	—	Vevey	4 3 3

Voir autres informations sportives en page 25

Si pratiques: «rideaux prêt-à-poser» sans couture!



Rideaux finis
Polyester, entretien facile
et choix de dessins.
Prêt à poser avec galets.
Hauteur et largeur
ajustables. Aucun travail
supplémentaire.

Hauteur	Longueur glissière	Métrage tissu	Dessins	Dessins							
				1	2	3	4	5	6		
210 cm	90-130 cm	260 cm	27.-	210 cm	90-130 cm	260 cm	31.-	35.-	44.-	44.-	48.-
	140-200 cm	400 cm	38.-	210 cm	140-200 cm	400 cm	45.-	50.-	65.-	65.-	72.-
	210-300 cm	600 cm	54.-	210-300 cm	600 cm	64.-	70.-	95.-	95.-	105.-	
240 cm	90-130 cm	260 cm	30.-	240 cm	90-130 cm	260 cm	35.-	39.-	49.-	49.-	55.-
	140-200 cm	400 cm	42.-	240 cm	140-200 cm	400 cm	50.-	55.-	72.-	72.-	82.-
	210-300 cm	600 cm	60.-	240 cm	210-300 cm	600 cm	71.-	78.-	105.-	105.-	120.-
240 cm	90-130 cm	260 cm	33.-	260 cm	90-130 cm	260 cm	37.-	41.-	53.-	53.-	58.-
	140-200 cm	400 cm	45.-	260 cm	140-200 cm	400 cm	53.-	58.-	77.-	77.-	87.-
	210-300 cm	600 cm	65.-	260 cm	210-300 cm	600 cm	76.-	82.-	110.-	110.-	130.-

La Chaux-de-Fonds : POD 2000, av. Léopold-Robert

A VENDRE À COURT

**Hôtel - Restaurant
«Les Deux-Clefs»**

comprenant: restaurant, salle de café, carnotzet (100 places), ancien magasin, 6 chambres à louer + AP- PARTEMENT de 5 chambres, avec salle de bain. Hypothèque à disposition. Prix à discuter.

A VENDRE À CHEVEZ

**Café - Restaurant
«St-Maurice»**

comprenant: restaurant avec petite salle, 50 places. 1er étage: 2 salles avec au total 130 places. 2e étage: logement de 3 chambres. Hypothèques à disposition. Prix à discuter.

Pour tous renseignements, visites, etc., sans engagement, écrivez à: Case postale 1, 2892 Courgenay ou tél. (066) 66 61 24 - 71 12 89 (71 21 14).

OFFRES D'EMPLOIS

Horloger-détaillant à Zurich-Oerlikon cherche

**horloger-rhabilleur
qualifié**

Nous offrons un travail indépendant dans une petite équipe, semaine de 5 jours

Marques Oméga, Tissot, Zenith.

Excellente occasion d'apprendre l'allemand pour un jeune horloger sortant de l'école.

Entrée immédiate ou date à convenir.

S'adresser à M. W. Honegger, Ohmstrasse 16, 8050 Zürich-Oerlikon, Téléphone (01) 311 86 10.

Cherchons

**employé(e)
de bureau**

qui travaillera dans notre
département informatique.

Activité sur écran et adminis-
trative.

Offres par écrit à la Direction
de l'Imprimerie Courvoisier.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 36

MARIE LOUISE FISCHER

LE FRUIT DU PÉCHÉ

Roman

Droits réservés - Presses de la Cité, Paris
et Cosmopress, Genève

Il aurait payé cher pour qu'ils ne fussent pas montés dans cette voiture et fussent rentrés déjà tranquillement à la maison où ils seraient, à l'heure actuelle, couchés dans leur lit.

- C'est idiot, dit-il pour essayer de changer les idées des filles, mais il comprit tout de suite que sa voix trahissait l'impuissance.

- Tu ne sais pas conduire une voiture? lui avait dit Rosel d'une voix moqueuse.

- Montre que tu es un mec! lui souffla Marlise à l'oreille.

- Ou bien tu es un dégonflé? lui dirent-elles ensemble.

Anu raconta qu'un garçon qui s'appelait Jim et qui, à ce qu'elle prétendait n'était pas plus âgé que Peter et Paul, l'avait déjà conduite à l'école en voiture.

- Ah si Jimmy était là, cria-t-elle, il ne se ferait pas prier longtemps!

- Laisse donc, dit Rosel, tes frères n'osent rien faire.

- Descendons, renchérit Marlise, c'est toujours la même chose... des grandes gueules mais rien derrière!

- Restez assises, cria Paul. Si Peter ne veut pas, moi je vais conduire.

Mais Peter refusa de laisser sa place.

- Moi, peur? Laissez-moi rire! Crampez-vous maintenant... vous allez voir un peu.

Il fut le premier étonné lorsque la voiture, après quelques essais infructueux se mit à rouler et à dessiner des zigzags dans la rue. Les filles se mirent à crier et, en s'accrochant à lui, le gênèrent. La promenade ne dura que quelques minutes puis ils foncèrent vers un réverbère et la voiture s'arrêta dans un grand bruit de ferraille et de verre brisé. Heureusement, ils n'allaient pas vite.

Les filles poussèrent encore un cri puis, subitement, devinrent muettes. En toute hâte, elles s'extirpèrent de la voiture d'où Peter et Paul se hâtaient de sortir. Ils n'avaient tous qu'une idée en tête, la fuite. Sans un mot d'adieu, Rosel et Marlise filèrent vers leurs domiciles respectifs. Peter et Paul saisirent Anu sous les aisselles et l'entraînèrent en courant de toutes leurs forces car, avec ses talons hauts, elle n'aurait pu les suivre.

Lorsqu'ils eurent atteint la villa Wengerberg, ils se sentirent en sûreté pendant un instant. Mais lorsque, couchés dans leur lit, ils ne purent trouver le sommeil, ils comprirent qu'aucun mur ne serait jamais assez épais pour les protéger des conséquences de leurs actions inconsidérées, au cas où quelqu'un les aurait observés.

Paul se dressa dans son lit.

- Dis donc, Peter, penses-tu qu'on nous a vus?

Peter resta étendu. Il était incapable de se calmer. Il avait l'impression d'être couché sur une planche hérissée de clous, tant la peur l'avait envahi.

- Je ne sais pas, dit-il avec effort, je n'ai vu personne.

La porte s'ouvrit doucement et Anu se glissa à l'intérieur.

- Est-ce que vous dormez déjà? souffla-t-elle.

- Pourquoi? Qu'est-ce que tu veux? dit Paul qui s'efforçait de donner à sa voix une dureté virile mais qui ne pouvait s'empêcher de chevroter légèrement.

- Je ne peux pas dormir, dit Anu. J'essaie et impossible de m'endormir.

- Tu as la frousse? demanda Paul.

- La frousse? Je crois que c'est plus que la frousse!

- Moi aussi, j'ai la frousse, dit Peter.

- Si papa apprend ça, dit Paul, si papa apprend ça, tout est perdu!

Peter tira la couverture sur sa tête.

Le juge Dominik Wengerberg connaissait personnellement le directeur de la prison. Les dirigeants du parquet et du tribunal ont le devoir de questionner de temps à autre, quant à leurs désirs et à leurs plaintes, les inculpés en cours de détention préventive.

Il n'y a rien d'extraordinaire à ce qu'un juge se fasse conduire à la cellule-parloir et qu'il se fasse présenter un inculpé de détention préventive. Le directeur de la prison trouve donc tout à fait normal que le juge Wengerberg demande un entretien avec Thomas Bittermann. Il lui parut certes un peu inhabituel que Wengerberg se présente si tôt. Il était à peine huit heures. Mais le juge avait la réputation d'un homme particulièrement laborieux.

Ce matin-là, Dominik Wengerberg s'était levé très tôt. Avant que les enfants ne fussent éveillés, il avait déjà terminé sa toilette. Il n'avait pas écouté Clara qui voulait lui préparer un petit déjeuner de lait chaud, de pain noir et de beurre, peut-être un œuf, sans regarder à droite ni à gauche il s'était précipité hors de son domicile. Visiblement, il ne voulait rencontrer personne de la famille. Tout allait de travers, ce matin-là, dans la maison Wengerberg. Peter, Paul et Anu partirent sans déjeuner, leurs livres sous le bras.

Melanie pleurait. Quand elle ne savait pas ce qu'elle devait faire, elle pleurait. Les larmes tièdes qui coulaient sur ses joues lui faisaient du bien. (à suivre)

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Tournoi de volleyball scolaire, à La Chaux-de-Fonds

Choupkine (4S1) et Tschops (4S1) vainqueurs de la première manche

Manifestation patronnée par «L'Impartial - FAM»

La première journée de ces joutes s'est déroulée en présence de nombreux jeunes spectateurs qui ont pu assister à des matchs intéressants, mais dont le niveau n'a pas été très élevé. Nous constatons cette année un tassement dans la qualité du jeu présenté, même en finale. D'autre part, certaines équipes renoncent trop vite et des joueurs abandonnent le tournoi, ne voyant plus la possibilité de se qualifier. Cette attitude peu sportive est dommageable aux coéquipiers. Espérons que tout se passera bien mercredi prochain avec les plus grands. Le programme paraîtra ici-même mardi 1er avril. On trouvera ci-dessous les résultats complets du tournoi des plus jeunes. Les vainqueurs du jour participeront, comme le veut la coutume, au tournoi de la semaine prochaine.

RÉSULTATS DE LA CATÉGORIE A, GARÇONS

Quiquettes-Superpommes 14-4; Clodos-Terno-konos 12-7; Barrique-Marijeane 14-11; Choupkine-Scandale 10-8; Breakers-Apollo I 21-2; Rollers Skate-Pick-Wick 7-18; Nestors Boys-Bananes 18-3; Tous Vedettes-Sans Culottes 15-3; Mac Donalds-Pork Butcher 10-7; Apollo I-Dadidus 11-5;

(3M43); 3. Pork Butcher (3M41); 4. Marijeane (4D41). **Groupe IV:** 1. Choupkine (4S1); 2. Scandale (4M42); 3. Cratères (3S41); 4. Zazidon (3P34). **Groupe V:** 1. Breakers (4M43); 2. Manchots (Le Locle); 3. Dadidus (3S43); 4. Apollo I (3P32). **Groupe IV:** 1. Pick-Wick (4P23); 2. Harlem Glob Bobet (3M1); 3. Rollers Skate (4P31).



Les vainqueurs et finalistes vaincus de cette première journée qui a, comme les précédentes éditions de ce tournoi, connu un très grand succès de participation. (photos Bernard)

Cratères-Zazidon 17-9; Harlem Glob Bobet-Rollers Skate 16-8; Quiquettes-Nestors Boys 9-5; Terno kono-Sans Culottes 22-0; Mac Donalds-Marijeane 18-4; Choupkine-Cratères 15-3; Manchots-Dadidus 13-7; Clodos-Tous Vedettes 32-1; Superpommes-Bananes 19-4; Scandales-Zazidon 14-9; Barriques-Pork Butcher 14-7; Manchots-Breakers 6-15; Pick-Wick-Harlem Glob Bobet 16-5; Terno kono-Tous Vedettes 23-5; Quiquettes-Bananes 18-3; Pork Butcher-Marijeane 10-8; Choupkine-Zazidon 18-6; Scandale-Cratères 13-9; Breakers-Dadidus 22-3; Clodos-Sans Culottes 32-1; Barrique-Mac Donalds 7-3; Superpommes-Nestors Boys 16-9; Manchots-Apollo I 16-8.

Les six vainqueurs de groupe disputent deux poules à trois dont les premiers sont qualifiés pour la finale.

Clodos-Whoquettes 9-7; Quiquettes-Barrique 10-7; Barrique-Clodos 12-10; Breakers-Pick-Wick 4-27; Choupkine-Pick-Wick 19-5; Breakers-Choupkine 9-5.

Finale: Choupkine (4S1)-Quiquettes (4S1) 2-1 (11-9, 7-11, 11-6).

Les gagnants avaient une meilleure technique et ont fourni un véritable jeu d'équipe face à leurs adversaires, plus puissants mais trop individualistes.

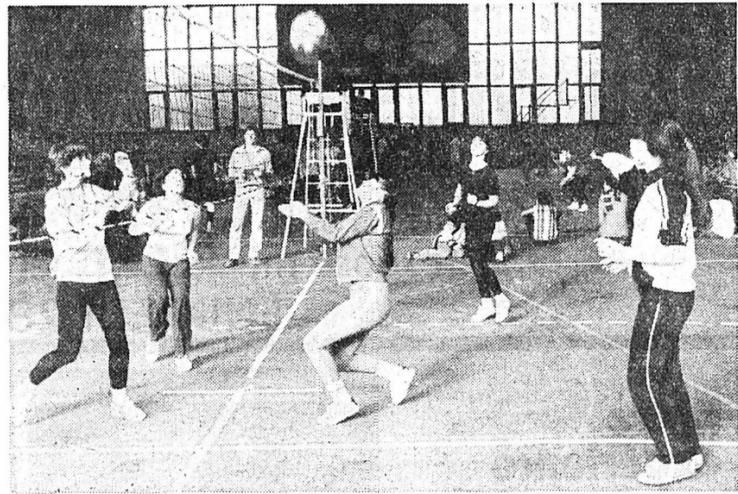
RÉSULTATS DE LA CATÉGORIE B, FILLES

Tchops-Pinglettes 13-5; Biggles-Bidules 21-7; Calimero-Pommes 22-6; Squidly-Nœuds 19-7; Tchops-Pommes Cloches 14-12; Pepsi-Clochardes 18-5; Squidly-Yoplait 13-11; Biggles Bubble Gum 14-10; Pommes Cloches-Pinglettes 12-10; Bubble Gum-Bidules 18-4; Nœuds-Yoplait 13-11; Calimero-Clochardes 23-3; Pinglettes-Pic-

nic 14-5; Bidules-Pousse Moussu 11-8; Clodos-Nœuds 15-8; Paltoquets-Mickey 10-8; Pepsi-Pommes 15-7; Chais pas-Apollo II 22-6; Paltoquets-Mines 26-4; Biggles-Pousse Moussu 16-9; Bofs-Chais pas 13-11; Tchops-Picnic 11-0; Mickey-Mines 12-10; Pepsi-Calimero 9-7; Pommes Cloches-Picnic 15-5; Squidly-Clodos 19-10; Bubble Gum-Pousse Moussu 15-3; Pommes-Clochardes 17-9; Clodos-Yoplait 14-5; Bofs-Apollo I 18-9.

CLASSEMENT DES POULES QUALIFICATIVES

Groupe A: 1. Tchops (4S41); 2. Pommes Cloches (4M12); 3. Pinglettes (4C41); 4. Picnic (3M41-42). **Groupe B:** 1. Biggles(4S1); 2. Bubble Gum (3S43); 3. Bidules (4D41); 4. Pousse Moussu (4P31). **Groupe C:** 1. Squidly (Le Locle); 2. Clodos (4P24); 3. Nœuds (4D41); 4. Yoplait (3M41-42).



Une phase de ces rencontres.

L'entraîneur helvétique Walker a atteint son objectif Suisse-Tchécoslovaquie, 2-0

Stade Saint-Jacques, Bâle, 12.000 spectateurs. — ARBITRE: M. Brummeier (Aut). BUTS: 37' Sulser (penalty), 1-0; 61' Barberis, 2-0. — SUISSE: Engel; Wehrli, Zappa, Coutaz, Bizzini; Barberis, Heinz Hermann, Andrey; Pfister (41' Maissen), Brigger (46' Schnyder), Sulser. — TCHÉCOSLOVAQUIE: Keketi; Barmos (46' Vojacek), Ondrus, Jurkemik, Goegh; Kozak, Pollak (46' Strapek), Dobias; Pankenka, Nehoda, Masny.

CONTRAT REMPLI, MAIS...

Léon Walker a atteint son premier objectif. A Bâle, l'équipe suisse a renoué avec le succès. Elle a battu par 2-0 (mi-temps 1-0) une sélection tchécoslovaque sur laquelle elle avait déjà pris le meilleur, dans ce même stade Saint-Jacques, le 24 mai 1977 (1-0). Le match fut d'un niveau assez moyen. Les Suisses sont en partie responsables. Pour eux, le résultat importait plus que la manière. Mais les Tchécoslovaques n'ont rien fait pour que le maigre public présent se retire avec la satisfaction d'avoir assisté à un bon match. Les visiteurs ont cru que leur maîtrise collective et la routine de certains de leurs éléments seraient suffisantes pour leur permettre de venir à bout d'un adversaire dont la réputation internationale reste à faire. Ils se sont trompés et ils ont aussi trompé le public.

noeuvré. Notre «pressing» constant a empêché les Tchécoslovaques de développer leur jeu. Je suis satisfait de toute l'équipe mais je pense que Engel, Coutaz, pour ses débuts d'international et Heinz Hermann méritent une mention particulière.

Josef Wenglos, entraîneur tchécoslovaque: «Nous n'avons pas montré notre vrai visage au cours de ce match. Mais j'ai été surpris en bien par l'équipe suisse, qui a vraiment progressé depuis quelques mois. Pour venir à bout d'une telle formation, il aurait fallu que mes joueurs soient vraiment motivés, ce qui n'était pas le cas ici».

Autres rencontres

ISRAËL-IRLANDE DU NORD 0-0

La Coupe du monde 1982, dont la phase finale aura lieu en Espagne, a officiellement débuté avec le premier match éliminatoire du groupe européen de qualification 6: au stade municipal de Ramat Gan, devant 40.000 spectateurs, Israël et l'Irlande du Nord ont en effet fait match nul 0-0.

CHYPRE-EIRE 2-3

A Nicosie, devant 10.000 spectateurs, l'Eire a éprouvé bien des difficultés avant de venir à bout de la résistance de Chypre, dans un match qualificatif de la Coupe du monde. Finalement, les Irlandais l'ont emporté par 3-2 (3-1), grâce au coup de pouce involontaire du Cypriote Lysandrou, lequel a marqué contre son camp. Auparavant, McGee et Lawrenson avaient inscrit deux buts pour l'Eire tandis que les réussites cypriotes ont été signées par Pantziaras et Kaiafasi, ce dernier marquant sur penalty.

VICTOIRE DE L'ÉCOSSE

L'ultime rencontre qualificative (groupe 2) du championnat d'Europe des nations, dont la phase finale aura lieu en juin prochain en Italie, s'est déroulée au Hampden Park de Glasgow. Elle a permis à l'Ecosse de fêter une confortable victoire aux dépens du Portugal, qu'elle a battu par 4-1 (2-0), au terme d'une rencontre qui ne pouvait plus influencer sur le classement final de ce groupe 2. La Belgique était en effet d'ores et déjà qualifiée depuis plusieurs mois.

FRANCE-HOLLANDE 0-0

En match international disputé dans un Parc des Princes de Paris qui affichait guichets fermés (46.241 spectateurs), la France et la Hollande ont partagé l'enjeu sur le score nul et vierge de 0-0. Malgré une pluie incessante, le public parisien a pu assister à une rencontre de bonne qualité, à laquelle il ne manqua finalement que des buts.

France: Dropsy; Janvion, Specht, Trésor, Bossis; Bathenay (65' Rampillon), Christophe (81' Rouyer), Platini; Couriol, Pécourt, Six (72' Tusseau). — **Hollande:** Schrijvers; Bijnstokers, Balkstein (45' Willy Van de Kerckhof), Krol, Hovenkamp; Tijssen, Stevens, Schoenaker; Rep, Kist (75' Nanninga), Vermeulen (45' René Van de Kerckhof).

VICTOIRE MÉRITÉE

Le succès suisse ne souffre guère de discussion même s'il fut un peu chanceux, puisqu'il fut obtenu sur un penalty que les Tchécoslovaques estimèrent sévère et sur une erreur du gardien adverse. Les joueurs de Walker, tout au long de la rencontre, n'ont pas ménagé leurs efforts. Personne n'a triché, à l'image de Pfister, qui n'a pas craint de prendre des risques et qui les a payés d'une blessure qui nécessita son remplacement par Maissen. Certains joueurs suisses n'ont pas eu leur rendement habituel. Ce fut le cas de Barberis et de Bizzini, qui ont visiblement payé les efforts consentis samedi dernier en championnat. Ils ont néanmoins, l'un comme l'autre, tenu fort honorablement leur place.

TANDEM GENEVOIS EFFICACE

Si Barberis et Bizzini n'ont pas fait preuve de leur dynamisme habituel, deux autres Servettiens furent parmi les meilleurs sur le terrain: le gardien Engel et Coutaz, qui a formé, au centre de la défense, un «tandem» de grande valeur avec Zappa. La tâche de la défense, au sein de laquelle Wehrli s'est signalé par des initiatives intelligentes, fut facilitée par le rôle défensif fort utile confié à Heinz Hermann, rôle qui n'a toutefois pas arrangé les choses pour Andrey, lequel a souffert par ailleurs de la discrétion de Barberis.

En attaque, Pfister avait réussi quelques actions dangereuses avant de devoir quitter le terrain, son remplaçant, Maissen, beaucoup plus limité sur le plan technique, parvint toutefois à ressortir du lot par sa combativité. Sulser n'avait plus aussi bien joué sous le maillot de l'équipe suisse depuis longtemps. Ses dribblings ont posé maints problèmes aux défenseurs tchécoslovaques. Brigger, marqué de près, n'a guère eu l'occasion de se mettre en évidence au cours des 45 minutes qu'il a passées sur le terrain. L'expérience tentée avec lui par Walker mérite cependant d'être poursuivie.

CE QU'ILS EN PENSENT

Léon Walker, entraîneur national suisse: «Je suis vraiment content. Nous avons joué pour gagner et nous avons gagné. Nous avons su faire preuve de réalisme. C'est une excellente chose sur le plan psychologique. Tactiquement, nous avons bien ma-

Groupe D: 1. Pepsi (4P32); 2. Calimero (Le Locle); 3. Pommes Cloches (4S12); 4. Clochardes (3C41). **Groupe E:** 1. Paltoquets (Saint-Imier); 2. Mickey (4P21); 3. Les Mines (4C41). **Groupe F:** 1. Bofs (4S11); 2. Apollo II (3P32); 3. Chais pas (3C11).

Les six vainqueurs de groupe disputent deux poules finales à trois dont les premiers sont qualifiés pour la finale.

Tchops-Biggles 12-3; Tchops-Squidly 14-8; Squidly-Biggles 18-7; Paltoquets-Pepsi 13-10; Pepsi-Bofs 13-5; Paltoquets-Bofs 23-6.

Première poule finale: 1. Tchops; 2. Squidly; 3. Biggles.

Deuxième poule finale: 1. Paltoquets; 2. Pepsi; 3. Bofs.

Finale: Tchops (4S41)-Paltoquets (Saint-Imier) 2-1 (11-5, 8-11, 11-8).

C'est avec plaisir que les organisateurs ont vu une équipe de Saint-Imier aller jusqu'en finale. Depuis plusieurs années les équipes du Vallon ne participaient plus à ces joutes, leur retour est un beau succès. A mercredi prochain!

PIC

CLASSEMENTS DES POULES DE QUALIFICATION

Groupe I: 1. Quiquettes (4S11); 2. Superpommes (4M12); 3. Nestors Boys (3M42); 4. Bananes (3S41). **Groupe II:** 1. Clodos (4P24); 2. Terno Kono (4S41); 3. Tous Vedettes (3P35); 4. Sans Culottes (3S11). **Groupe III:** 1. Barrique (4P21); 2. Mac Donalds

Voir autres informations sportives en page 30

Sous les auspices du Club 44

La Musique Militaire Les Armes-Réunies

MUSIQUE ET FANFARE

présente

exposé musical, visuel et parlé de la vie d'une fanfare — Entrée libre

VENDREDI 28 MARS, À 20 H. 30 AU CLUB 44

Notre expérience mérite votre confiance.

Votre BMW, nous la connaissons à fond. A notre expérience, nous joignons les connaissances acquises à des cours spéciaux d'après-vente BMW. Vous pouvez donc nous confier votre BMW en toute confiance.



Agence officielle:
Garage - Carrosserie de la Charrière
Gérolf ANDREY
Charrière 24, tél. 039/23 10 44
La Chaux-de-Fonds



BMW - plaisir de conduire

JUJET INTÉRIEUR

DES IDÉES PAR MILLIERS

meubles de style
ancien et contemporain

meubles rembourrés

tissu : possibilités illimitées
cuir : entre autres : DE SEDE

literie

toutes les grandes marques

Dépositaire BICO

Prix imbattables à qualité égale

PIERRE AUBRY

TÉL. 039 22 27 26
RUE NUMA-DROZ 27
LA CHAUX-DE-FONDS

von **gunten**

Toutes les marques
Exposition permanente : plus de 100 modèles

Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

A louer rue du Bois-Noir 39, tout de suite ou pour date à convenir

STUDIO

NON MEUBLÉ.
Loyer mensuel charges comprises
Fr. 231.—

Tél. (039) 26 06 64

Cartes de visite

Imp. Courvoisier SA

RÔTI DE PORC

à la mode tessinoise
jambon + épaule

le kg. Fr.

13.—

TRANCHES DE PORC

les 100 g. Fr.

1.50

COU FUMÉ

les 100 g. Fr.

1.70

Véritable

JAMBON À L'OS

les 100 g. Fr.

1.70



BIJOUX BONNET



IDD

INVEST DIAMANT DIFFUSION

vous présentent

en exclusivité

GEMPRINT

le système d'identification des diamants par rayons laser



**Un diamant est précieux
chaque diamant est unique au monde**

Vous pouvez le protéger contre la substitution ou le vol grâce au procédé GEMPRINT qui reproduit l'empreinte du diamant sur un cliché photographique. Contre une modique prime, le double de cette empreinte sera enregistré sur le fichier central de GEMPRINT et votre diamant sera couvert par une ASSURANCE vol.

Venez nous consulter

Numa-Droz 141
La Chaux-de-Fonds 039/22 22 25

Vente directe aux particuliers

HAUTE COIFFURE
Peppino
Av. Léopold-Robert 76
Tél. 039 23 45 45
3e étage, lift



TRESSES - TORSAGES - BRUSHING - MANUCURE

et

TOUTES LES NOUVELLES CRÉATIONS EUROPÉENNES
PRINTEMPS - ÉTÉ 80



Avec toujours la même équipe, jeune, dynamique et sympa
ANGELO - COSIMO - LINA
prête à vous recevoir et à vous conseiller, sans engagement de votre part.

MONSIEUR

bonne présentation, désire connaître dame douce et affectueuse de 40-55 ans. Mariage éventuel si entente.

Ecrire sous chiffre P 28 - 460100 à Publicitas, 51, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

À LOUER À ST-IMIER
(Centre de la localité)

LOCAL

(env. 64 m2), avec chauffage et toilettes, pouvant convenir pour bureau, agence, comptoir, société, etc. Date d'entrée: selon entente.

Prière d'écrire sous chiffre 06-125389 à Publicitas S.A., St-Imier.

À LOUER pour le 1er juin 1980

JOLI STUDIO
sis Grenier 20, 6e étage.

Pour tous renseignements s'adresser à Géralance Roulet-Bosshart, L.-Robert 76, tél. (039) 23 17 84

DENNER

économie garantie!

valable du 27.3.80

Citterio Salami

qualité supérieure de Milan
pièces de 400g-800g

le kg **28.-**



Noix de jambon de Pâques

savoureuse et délicate
salée et fumée Vac
pièces de 800 g - 1100 g

le kg **14.-**



Nesquik

La boisson de petit déjeuner au goût de chocolat!

1000 g ~~7.50~~

6.50



Hefo Qualité Gourmet

Petits Pois fins

550 g* ~~2.85~~ **2.30**
(100 g - 42)

Petits Pois et Carottes fins

540 g* ~~3.85~~ **2.40**
(100 g - 44)

Choix de Légumes avec chanterelles

540 g* ~~4.60~~ **3.85**
(100 g - 71)

* = Poids égoutté

Danish Ballet



Biscuits fins au beurre produit Danois

454 g

4.95
(100 g 1.09)

Rast Dragées au chocolat



300 g ~~4.70~~

3.70
(100 g 1.23)

Rast Langues de chat



- Chocolat au lait
- fourrés au gianduja

125 g ~~2.80~~

2.25

CYNAR Apéritif



1 litre ~~13.20~~

11.90



Kirsch de Zug

40 Vol. % Distillerie Landtwig, Zug

3 francs meilleur marché

70 cl ~~18.40~~

15.40



Whisky Black Moor

40 Vol. %

3 francs meilleur marché

70 cl ~~18.45~~

15.45

DO-13/27380

THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND

Cherche un(e)

graphiste

dessin
créativité
technique

Offres au TPR avec curriculum vitae, Case postale 88, CH-2300 La Chaux-de-Fonds

CHRISTINE BARBEY AMINCISSEMENT

RAPIDE ET EFFICACE

Neuve 8, 2e étage
Tél. (039) 22 14 02

A vendre, à BEVAIX, dans magnifique cadre de verdure, vue panoramique imprenable sur le Littoral neuchâtelois et les Alpes,

VILLA

de style campagnard et rustique de 6 1/2 pièces, grand salon, avec cheminée, cuisine agencée, 3 salles d'eau, chambres mansardées, poutraison apparente, fond en malons de Provence. Construction très soignée.

Seiler & Mayor S.A., Promenade-Noir 10, Neuchâtel, tél. (038) 24 59 59.

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Nos nouveaux taux d'obligations de caisse

5 1/4% à 3 et 4 ans

5 1/2% de 5 à 8 ans

auprès de toutes nos agences et bureaux dans le canton



À LOUER POUR L'AUTOMNE

APPARTEMENTS

de 3 pièces, dans immeubles rénovés, chauffage central, salle de bain, rues des Jardinetts, Est et Numa-Droz.

APPARTEMENTS

de 2 pièces, dans immeubles modernes, balcons, services de conciergerie, rue du Beautemps et Fiaz.

APPARTEMENT

de 4 pièces, dans immeuble rénové, chauffage central, salle de bain, rue de la Serre.

LOCAL

à l'usage de magasin, chauffage central, vitrine, rue Daniel-JeanRichard.

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Les séchoirs à linge les mieux étudiés 60 et 70 mètres de corde

Pour l'intérieur: barre MAGIQUE et STEWI-LIBELLULE



Renseignements et prospectus détaillés chez

A. & W. KAUFMANN & FILS
succ. P.-A. Kaufmann
Marché 8-10 Tél. (039) 23 10 56
2300 LA CHAUX-DE-FONDS



A louer pour le 1er mai 1980 à la rue de l'Arc-en-Ciel à La Chaux-de-Fonds,

appartement d'une pièce

Loyer mensuel Fr. 238.-, charges comprises.

Pour visiter: M. Marchon, tél. (039) 26 81 75.

dp école de conduite Denis Pierrehumbert 039/ 235. 235

dp école de conduite Denis Pierrehumbert 039/ 235. 235

a choisi **Golf**



Lisez L'Impartial



A. BASTIAN

1032 Romanel sur Lausanne
Tél. (021) 35 01 94
TUBAGE DES CHEMINÉES

Réfection de cheminées par chemisage intérieur, sans joints, avec tube flexible en acier CHROMÉ-NICKEL. S'introduit facilement par le haut de la cheminée, sans ouverture intermédiaire.

10 ANS DE GARANTIE - DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT.

Agence exclusive pour la Suisse romande et le Tessin.

Laiterie des Gentianes
A. Amstutz
Gentianes 45 - La Chaux-de-Fonds
BEAUJOLAIS VILLAGE
Mommessin 1978
Fr. 5.90 la bouteille

G. Zuccolotto



Pour toutes vos installations :

courant fort, faible et téléphone

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 66 33

GALERIE
DU TAPIS
d'ORIENT

ducommun sa
Rue de la Serre 38

coditel

Téléphone (039) 22 27 33
La Chaux-de-Fonds —
Le Locle

Droz & Cie
vins

et leur magasin en ville

Les Caves
de Verdeaux

Daniel-JeanRichard 29

Votre fleuriste

H. Hediger
Serre 79
Tél. (039)
22 12 31



Service FLEUROP - INTERFLORA

UNIPHOT SA

Photo-Ciné
Nicolet

PRIX - SERVICE - QUALITÉ
L.-Robert 59 - Tél. (039) 22 25 92

Club culturiste
Willy Monnin



Culture physique

Sauna - Fitness

Grenier 24 - Tél. (039) 22 20 24

Maison du Peuple
Salle Communale La Chaux-de-Fonds

Vendredi 28 mars 1980 à 20 h. 15

GRAND MEETING INTERNATIONAL DE

BOXE

Préliminaires

Mouche: **Danzinelli** (BCC) 3 x 1 contre **Aellen** (BCC)

Léger: **Stockli** (BCC) 3 x 2 contre **Favre** (Neuchâtel)

Sélection romande

Sélection Franche-Comté

6 combats internationaux de 3 x 3 minutes avec 2 champions suisses et l'équipe championne de Franche-Comté

M/Welter **Canabatte I** (Morges) contre
Welter **Houidi** (Genève) contre
Plume **Canabatte II** (Morges) contre
Léger **Roethli** (Sion) contre
Welter **Giroud** (Genève) (5 x 2) contre

Polat (Sochaux)
Haddadou (Sochaux)
Petit (Pontarlier)
Hamadouche (Sochaux)
Barlier (Sochaux)

— ENTRACTE —

Welter: **Savoie** (Martigny) contre **Pierreluigi** (Pontarlier)

Professionnels en 8 x 3 minutes (poids moyen)

MUKANDJO Mousse (Genève)
champion du Zaïre
12 combats (7 victoires par KO)

ANGULO Rufino (Paris)
champion de France
amateur 1978 (Salle Jover)

Prix avantageux des places: Fr. 10.- et Fr. 15.- — Apprentis-étudiants Fr. 5.-
Location: Bar «Le Rallye», avenue Léopold-Robert 80
Naville et Cie, Serre 81 et à l'entrée dès 19 heures

Le ring sera placé au centre de la salle

Chronométrage avec des montres de précision:
LONGINES

Organisation: BOXING-CLUB
sous contrôle F.S.B.

Un meeting à ne pas manquer.
Venez applaudir les meilleurs
boxeurs du moment.

Entreprise de construction
Edouard Bosquet

Bâtiments
Génie civil
Travaux publics

La Chaux-de-Fonds
Delémont
Tramelan

Au coeur de la cité,
pour tous vos achats

coop city

Rue de la Serre
La Chaux-de-Fonds

Ouverture
lundi 13 h 30 à 18 h 30
mardi à
vendredi 8 h à 18 h 30
samedi 8 h à 17 h
les 2 premières heures
Fr. - 50

Grand Garage
et Carrosserie
du Jura S.A.

Agence
VOLVO et HONDA

Av. Léopold - Robert 117
La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 14 08

VINS FINS

P.-A. NICOLET SA

Rue de la Charrière 82
La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 46 71

Importations directes
en bouteilles d'origine

Loth

VOYAGES-TRANSPORTS

Rue de la Serre 65
Téléphone (039) 23 22 77
La Chaux-de-Fonds

CHAUSSURES
DE SPORT
ET DE TRAVAIL
ADIDAS - PUMA
Grand choix

J.KURTH SA

La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 4

VOTRE BANQUE

Crédit Suisse



CREDIT SUISSE
CS

Av. Léopold-Robert 58
Tél. (039) 23 07 23
La Chaux-de-Fonds

RESTAURANT
au britchon

Rue de la Serre 68, tél. 039/221785

Tenancier: M. F. Fontebasso

Lors de ce meeting
la buvette est desservie
par nos soins !

meubles
veuthey
AU BÛCHERON
RABOTE LES PRIX !



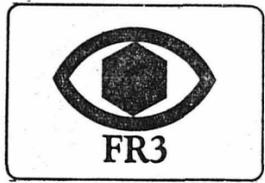
Boucherie
Montandon

Stand 8 Tél. (039) 22 16 87

Saucisses: Médaille d'or 1979

Jeudi			
• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires	romande	TF1	Antenne 2
12-14 h	 romande  TF1 à 20 h. 30: La fortune des Rougon.	12.15 Réponse à tout: Jeu 12.33 Midi première: Variétés 13.00 Actualités 13.30 Télévision régionale 13.50 Objectif santé Excès d'acide urique dans le sang	12.05 Passez donc me voir: Philippe Bouvard 12.29 Feuilleton: La vie des autres 12.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Face à vous: Critiques et réponses
14-16 h	14.30 Point de mire: Programmes radio 14.40 Sport	 Antenne 2 à 20 h. 35: Gilles Vigneault.	14.00 Aujourd'hui Madame Des enfants en quête d'auteurs 15.50 Série: Mission impossible
16-18 h	16.15 A bon entendre: La consommation en question 16.40 La Burette: Informations sociales et éducatives 17.30 Téléjournal 17.35 Calimero et Priscilla font mauvais ménage 17.45 Jeu: Ne perdez pas la boule!		16.00 L'invité du jeudi Le professeur Pierre Huguenard, sur le thème des secours d'urgence 17.20 Fenêtre sur... Cinémania: Bob Fulton 17.52 Récré A2: Enfants
18-20 h	18.10 Courrier romand spécial Genève Le Groupe instrumental romand 18.35 Pour les petits: La famille Ecorce 18.40 Système D: Le jeu des incollables 19.00 Un jour, une heure: Actualités 19.30 Téléjournal 19.45 Un jour, une heure: Actualités	18.02 TF quatre 18.43 L'île aux enfants 18.57 C'est arrivé un jour: Récit 19.12 Une minute pour les femmes 19.20 Actualités régionales 19.44 Les assemblées parlementaires: Le Sénat	18.30 C'est la vie 18.50 Des chiffres et des lettres 19.20 Actualités régionales 19.45 Top club Avec Pierre Douglas - Patrick Sébastien - Chantal Gallia - André Aubert - Jean-Claude Poirot
20-24 h	20.00 Le menteur: Le jeu des incollables 20.25 Temps présent: Les élections en Rhodésie 21.25 Série: La taupe 22.15 L'antenne est à vous La section suisse du Service social international 22.35 Téléjournal 22.45 Basket-ball Finale de la Coupe d'Europe des clubs champions	20.00 Actualités 20.30 Série: La fortune des Rougon (5 et fin) 21.25 L'enjeu Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller. Dossier: La France aux bois dormants 22.40 Les musiciens du soir 23.10 Actualités	20.00 Journal 20.35 Le grand échiquier Proposé et présenté par Jacques Chancel. La «quête» de Gilles Vigneault qui chante accompagné de son orchestre avec, entre autres, Michel Buhler. 23.15 Journal

Antenne 2 à 17 h. 20
Bob Fulton
«Fenêtre sur...» s'ouvre aujourd'hui sur portrait de Bob Fulton, cinéaste.
Son cinéma est le prolongement de l'avant-garde des années 30, le début de Bunuel, Man Ray, Dulac, Léger, Epstein. On ne peut le qualifier, ni de marginal, ni de commercial...
Il n'y a pas de dramaturgie dans ses films, et son travail est tout intérieur, comme celui d'un musicien ou d'un peintre.
Fulton, c'est l'ABC du cinéma, la manière de capter la lumière.
C'est son propre état d'âme qu'il transmet à la caméra. La situation doit se prêter à sa vision. Tout ce qu'il veut découvrir dans ses recherches, c'est la lumière sur les objets. Il part de zéro, et ses codes ne sont jamais fixés d'avance.



18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 L'ours Paddington: Pour les petits

20.00 Les jeux de 20 heures
Me Cappelovici met sur le gril des téléspectateurs, qui doivent répondre aux devinettes posées par des vedettes invitées
20.30 Plein soleil
Un film de René Clément. Avec Alain Delon - Marie Laforêt - Maurice Ronet, etc.
22.20 Soir 3: Informations

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE
16.00 Rendez-vous
16.45 Pour les enfants
17.50 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Sports en bref
18.40 Point de vue
19.00 Flugboot 121 SP
19.30 Téléjournal
20.00 Angst essen Seele auf
21.35 Schauptplatz
22.20 Téléjournal
22.30 Basketball

SUISSE ITALIENNE
9.00 TV scolaire
10.00 TV scolaire
18.00 Bobo & Cie
18.05 Les Sept Légendes du Règne des Tsars
18.15 Nature amie

18.50 Téléjournal
19.05 Des jeunes
19.35 Manimals
20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Rendez-vous avec l'irréel - Cycle de films de science-fiction - L'Invasione degli Ultracorpi
22.10 Téléjournal
22.30 Basketball

Antenne 2 à 16 h.
Un réanimateur
L'invité du jeudi, sur Antenne 2, sera aujourd'hui Pierre Huguenard, chef de service de réanimation chirurgicale de l'hôpital Henri Mondor de Créteil et directeur du SAMU 94. Il est un de ceux qui militent pour que les secours d'urgence soient développés, notamment à l'aide de moyens mobiles.
On verra dans sa journée les différentes tâches d'un service d'urgence, avec l'utilisation des moyens mobiles de secours et de réanimation et le travail sans répit de ses collaborateurs dont les qualités sont: rapidité et précision.
Le Professeur Huguenard rencontrera Christian Gerondeau, directeur de la Sécurité routière.
Pierre Huguenard, passionné de science, de recherche scientifique et passionné de l'homme, a mis dans son Panthéon personnel Léonard de Vinci, cet artiste qui fut un grand scientifique, précurseur du char d'assaut, des mortiers, des sous-marins et bien d'autres inventions encore, et Claude Bernard, père de la médecine expérimentale, scientifique.
Dans son actualité le Professeur Huguenard a placé des réfugiés d'Asie, sujet qu'il suit de près avec «Médecins sans frontières» et il en parlera en direct avec le Docteur Alain Dubos qui vient d'écrire «La Rizière des Barbares».

ALLEMAGNE 1
16.10 Téléjournal
16.15 Sie-Er-Es
17.00 Faune ibérique
17.25 Le professeur Haber propose
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Epreuve de force: Hasan, un jeune Turc
21.15 Abba! Abba!
22.00 Comprenez-vous la plaisanterie?
22.30 Le fait du jour
23.00 La querelle autour de la barbe d'Adam
23.45 Basket
0.30 Téléjournal

ALLEMAGNE 2
16.00 Un-Ruhestand
16.30 Chimie
17.00 Téléjournal
17.10 Wickie et les Hommes forts
17.40 Plaque tournante
18.20 Die Seiltänzer
19.00 Téléjournal
19.30 Variété, Variété
21.00 Téléjournal
21.20 Ici Bonn
22.20 Hungerjahre - in einem reichen Land
24.00 Téléjournal



FR3 à 20 h. 30: Plein soleil.

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO •

SUISSE ROMANDE 1 (MF)
12.15 Le croquis. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Sur demande. 14.00 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 En questions. 18.00 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit. 21.30 Spectacles-première. 22.30 Petit théâtre de nuit: Cette mort qu'ils t'auraient donnée. 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Des disques, une voix. 20.30 Opéra-Mystère. 20.45 Le Convive de Pierre. 21.30 Gazette lyrique internationale. 21.35 Don Giovanni. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE MUSIQUE
14.00 Musique en plume. 18.02 Six-huit. 18.30 Récital. 20.00 Les chants de la terre. 20.30 Orchestre national de France. 23.00 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE
12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Renaissance des orgues de France. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Musique et agrégation. 18.30 Bonnes nouvelles. 19.25 Jazz. 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine. 20.00 Nouveau répertoire dramatique. 22.30 Nuits magnétiques.

VENREDI
SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55 - 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute oecuménique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 L'invité de la semaine. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Mé-

A voir
Le Groupe Instrumental Romand
TV romande à 18 h. 10
Le Groupe Instrumental Romand (GIR) participe, le dimanche, à l'émission «Tutti Tempi», qui jouit d'une grande faveur auprès des auditeurs de la Radio suisse romande. Les membres du groupe, qui sont tous des solistes renommés, sont parvenus en effet, sous la direction de Stuf Combe, à réaliser des interprétations musicales d'une grande qualité. Pour effectuer ce reportage à Genève, la Télévision n'a eu qu'à changer de studio.
Cet ensemble de onze musiciens professionnels, de réputation internationale, a été constitué en 1961 par la Radio suisse romande.
Sa tâche consiste à faire face aux besoins très particuliers de la radio et de la télévision. C'est ainsi qu'il participe aux productions de la Radio suisse romande et que tout ou partie de l'ensemble collabore aux manifestations de toute nature qui sont organisées, tant par la radio que par la télévision.
A côté d'une production régulière de musique de divertissement, le Groupe Instrumental Romand s'est spécialisé tant dans le jazz que dans le jazz expérimental et dans le domaine de la recherche musicale. De telles performances ne peuvent être réalisées que grâce à la souplesse musicale des éléments qui composent cet ensemble, à leur constante curiosité, à l'enthousiasme dont ils sont animés, quel que soit le caractère de la musique qu'ils ont à interpréter.
Les succès remportés, tant en Suisse - lors de nombreux concerts qu'il donne régulièrement en Suisse romande - qu'à l'étranger, montrent que de tels efforts portent leurs fruits.
Après avoir été, en 1972, l'hôte du Festival d'Avignon, et en 1973, celui du Festival de Jazz de Chateaufallon, il fut en 1978 l'invité d'honneur du Festival International de Jazz de Reno (Nevada, USA), où il remporta un très grand succès, ainsi qu'au cours de la tournée qui suivit en Californie.
En date du 28 mars, le Consul Général de Suisse à San Francisco écrit à la Section III du Département politique des affaires culturelles à Berne une lettre relatant cette tournée, qu'il termina par cette phrase: «A la suite des prestations du Groupe Instrumental Romand en Californie, je peux vous assurer qu'elles furent une magnifique propagande pour notre pays, et qu'ainsi les obligations incombant à ma fonction de Consul Général se transformèrent en un réel plaisir».

L'oreille fine à la Radio romande I à 9 h. 40.
Indice de demain: tremblement de terre.

1 Sac à rabat, trois compartiments. Fermeture éclair à l'intérieur.

79.-

2 Sac rond, fermeture éclair.

49.90

3 Sac carré, fermeture éclair.

42.90

4 Sac tambour avec fermeture éclair.

59.-

5 Sac fourre-tout avec fermeture éclair à l'intérieur.

79.-

Tous ces modèles s'obtiennent en diverses teintes.



13/II

Daim et vernis

Carré de crêpe de Chine, 80 cm de côté

39.90

Association cantonale neuchâteloise de football

Journée tranquille pour les leaders en quatrième ligue

C'est la première incitation qui ressort de cette nouvelle journée du championnat de quatrième ligue, même si dans le groupe V, Coffrane a passé devant Sonvilier I a, au classement. Cette dernière équipe a en effet trois matchs de retard pour un seul point... Il n'y a donc pas menace immédiate pour la formation de Sonvilier. Une dizaine de matchs ont encore été renvoyés, mais il en ira certainement autrement durant ce week-end.

GRUPE I

Bonne affaire pour L'Areuse I a et Bôle II a, vainqueurs, car Buttes I a a été contraint au partage, chez lui, par Espagnol I a. Classement: 1. L'Areuse I a, 14 matchs et 25 points; 2. Bôle II a, 14-21; 3. Buttes I a, 14-19; 4. Comète II b, 14-18; 5. Neuchâtel Xamax III, 14-18; 6. Espagnol I a, 14-16; 7. Serrières II, 14-13; 8. Auvernier II, 13-12; 9. Colombier II b, 14-9; 10. Corcelles II, 14-9; 11. Noiraigue, 13-4; 12. Gorgier I b, 14-2.

Ponts-de-Martel I b, 10-6; 8. Les Bois I b, 10-5; 9. Floria II b, 11-5; 10. Dombresson I b, 11-5; 11. La Sagne II b, 9-3.

GRUPE VI

Deux matchs seulement ont été joués, mais Les Bois I a, vainqueurs, ont fait une très bonne affaire en passant de la cinquième à la deuxième place. Classement: 1. Floria II a, 10 matchs et 17 points; 2. Les Bois I a, 11-15; 3. Superga II, 10-14; 4. Saint-Imier II, 11-14; 5. Etoile II, 9-13; 6. Centre espagnol, 10-12; 7. Ticino II, 10-11; 8. Les Brenets I b, 10-6; 9. Le Parc II, 10-6; 10. Sonvilier I b, 11-4; 11. Les Bois I c, 10-0.

A. W.

GRUPE II

Pas de problème pour les formations de tête qui se sont toutes imposées durant ce week-end. Classement: 1. Gorgier I a, 14 matchs et 22 points; 2. Hauterive II, 14-22; 3. Saint-Blaise II, 14-22; 4. Béroche II, 14-19; 5. Salento, 14-18; 6. Cortaillod II b, 15-18; 7. Châtellard II, 14-14; 8. Colombier II a, 12-12; 9. Bôle II b, 14-11; 10. Espagnol I b, 15-8; 11. Comète II a, 14-2; 12. Chaumont I b, 13-0.

GRUPE III

Cressier I a a confirmé ses intentions (le titre), en battant Lignièrès II, au dehors par un net 6-0! Classement: 1. Cressier I a, 13 matchs et 25 points; 2. Dombresson I a, 12-17; 3. Cortaillod II a, 13-17; 4. Chaumont I a, 11-15; 5. Pal Friul, 13-14; 6. Marin III, 12-12; 7. Lignièrès II, 12-9; 8. Le Landeron II, 13-9; 9. Helvétia II, 13-8; 10. Cornaux II, 12-6; 11. Cressier I b, 12-4.

GRUPE IV

Les favoris n'ont pas manqué l'occasion qui leur était offerte d'augmenter leur bagage de points. C'est ainsi que La Sagne II a, Saint-Sulpice et Blue Stars I a se sont imposés. Classement: 1. La Sagne II a, 12 matchs et 23 points; 2. Les Ponts-de-Martel I a, 10-19; 3. Saint-Sulpice, 12-19; 4. Blue Stars I a, 12-18; 5. Fleurier II, 13-15; 6. Travers II, 12-10; 7. Blue Stars I b, 12-9; 8. Môtiers, 11-6; 9. Couvet II, 12-6; 10. L'Areuse I b, 12-5; 11. Buttes I b, 12-0.

GRUPE V

Comme dit plus haut, Sonvilier a cédé le commandement à Coffrane, mais cette dernière formation ne compte qu'une avance d'un point avec trois matchs joués en plus! Classement: 1. Coffrane, 13-19; 2. Sonvilier I a, 10-18; 3. Fontainemelon II, 11-16; 4. Les Brenets I a, 12-16; 5. Les Geneveys-sur-Coffrane II, 13-15; 6. La Chaux-de-Fonds II, 10-12; 7. Les

ESPAGNE - ANGLETERRE 0-2

L'Angleterre, avec un trio d'attaque remarquable formé de Woodcock, Keegan et Trevor Francis, a remporté un succès très important sur le plan psychologique au stade Nou Camp de Barcelone, où elle a battu l'Espagne par 2-0.

Hockey sur glace

Pavelich à Lugano

Un des hockeyeurs américains champions olympiques jouera la saison prochaine en Suisse: le club de ligue B de Lugano s'est en effet assuré les services de l'attaquant Mark Pavelich, 22 ans, de Minnesota-Duluth. Pavelich faisait partie de la meilleure ligne d'attaque de la formation championne olympique, en compagnie notamment de «Buzz» Schneider.

Ski nordique: deuxième victoire d'Aketun

Après sa victoire des Diablerets, le Norvégien Karl-Kristian Aketun a remporté également la deuxième épreuve de la Semaine suisse de fond, à Zweisimmen. Il a précédé le Suisse Renggli, à l'issue des 15 km., de près de deux minutes. Chez les dames, la victoire est revenue à Brigitte Stebler.

52'11"61; 21. Toni Siegfried (S), 52'16"31 22. Daniel Sandoz (S), 52'20"16; 24. Sylvain Guenat (S), 52'25"19; 25. Paul Gruenfelder (S), 52'35"03; 30. Francis Jacot (S), 53'09"19; 31. Hans Purro (S), 53'18"60; 32. Walter Thierstein (S), 53'28"75.

Deux épreuves restent encore à disputer, à Kandersteg (jeudi) et Obergoms (samedi). Résultats de Zweisimmen:

Classement intermédiaire après deux épreuves: 1. Aketun, 1 h. 24'00"77; 2. Vanzetta, 1 h. 27'36"79; 3. Behle, 1 h. 27'51"97; 4. Renggli, 1 h. 28'02"51; 5. Gaebler, 1 h. 28'24".

Messieurs (15 km.): 1. Karl-Kristian Aketun (Nor), 48'05"08; 2. Franz Renggli (S), 49'55"62; 3. John Nordby (Nor), 50'02"86; 4. Giorgio Vanetta (It), 50'06"07; 5. Jan-Gunnar Braathen (Nor) 50'16"78. Puis: 10. Venanz Egger (S), 51'08"11; 14. Edi Hauser (S), 51'30"23; 18. Richard Goley (S), 52'00"99; 20. Fritz Pfeuti (S),

Dames (7,5 km.): 1. Brigitte Stebler (S), 29'00"56; 2. Cornélia Thomas (S), 30'14"97; 3. Guidina dal Sasso (It), 30'36"14; 4. Doris Suess (S), 30'39"21; 5. Goerel Bieri (S), 30'44"07. Classement intermédiaire: 1. Thomas; 2. Stebler; 3. Dal Sasso.

Championnat suisse de basketball de ligue A

Comme on pouvait le prévoir dès les matchs aller des quarts de finale du championnat suisse, les demi-finales seront une affaire exclusivement tessinoise: Viganello, Momo Basket, Federale Lugano et Pregassona se sont qualifiés. Fribourg Olympic a réussi dans sa salle un baroud d'honneur mais il a finalement échoué pour trois points. Résultats des matchs retour des quarts de finale:

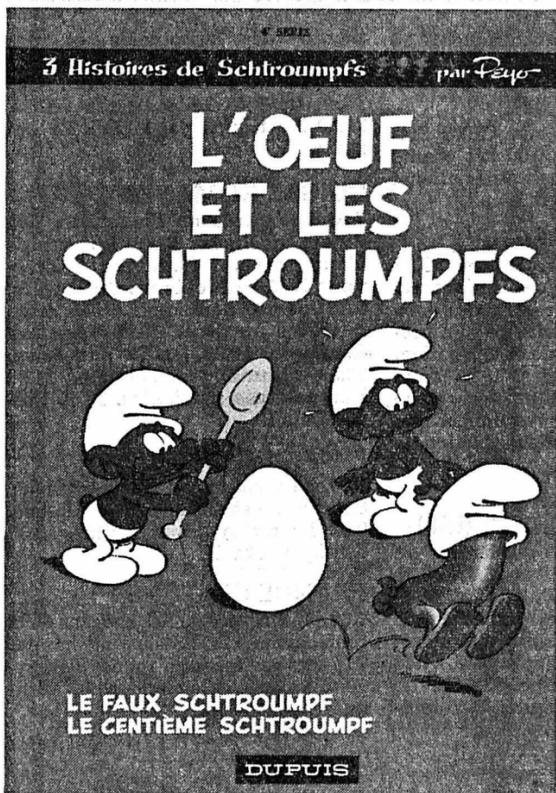
total de 159-156. Momo Basket - Vevey 105-83 (53-49). Momo Basket qualifié sur le score total de 191-175. Federale Lugano - Pully 99-79 (45-44). Federale qualifié sur le score total de 182-166.

PROGRAMME DES DEMI-FINALES

Samedi 29 mars, 16 h. 45: Pregassona - Viganello; 20 h. 45: Federale Lugano - Momo Basket.

Samedi 12 avril, 16 h. 45: Viganello - Pregassona; 20 h. 45: Momo Basket - Federale Lugano.

Festival des bandes dessinées à prix Coop City



1. L'œuf et les Stroumpfs

Prix Coop City

5.50

2. Boule et Bill

avec un coloriage gratuit par volume

Prix Coop City

6.00

3. Collection 16/22

le volume

Prix Coop City

3.30

Achille Talon

6.-

Presse Pocket

4 pour 3

Fleuve Noir

3.-

Collection Spirale

2.50



Rue de la Serre La Chaux-de-Fonds

Ouverture
lundi 13 h 30 à 18 h 30
mardi à
vendredi 8 h à 18 h 30
samedi 8 h à 17 h
les 2 premières heures
Fr. - 50

• CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

Suppression des barrières architecturales

Collaboration originale Pro Infirmis - Etat jurassien

Les handicapés jurassiens seraient bien malvenus de critiquer le travail effectué par leur institution Pro Infirmis - Jura. Les responsables de l'association régionale ne ménagent ni leur temps, ni leurs efforts. Mis à part les travaux habituels et les actions traditionnelles (action, collectes) Pro Infirmis - Jura s'efforce de lutter efficacement pour la suppression des barrières architecturales. Mieux même, depuis le 1er février 1980, certains dossiers concernant des constructions (bâtiments administratifs, hôpitaux, églises, foyers, magasins, etc...) sont soumis pour préavis à Pro Infirmis. Une collaboration originale entre le canton et une institution privée due à la décision favorable du chef du Département de l'Environnement et de l'équipement, M. François Mertenat. Mardi, à Delémont, Pro Infirmis et certains responsables de l'Administration cantonale ont informé la presse. Il a été également question des objectifs généraux de Pro Infirmis en 1980 et du financement du Service social jurassien.

La campagne nationale annuelle de Pro Infirmis a débuté le 12 mars dernier dans les principaux centres helvétiques. Depuis quelques jours, les ménages ont reçu les traditionnelles cartes de Pro Infirmis ainsi que la proposition de parrainage d'un handicapé. Cette collecte représente la principale source de revenus de l'Association suisse d'aide aux personnes handicapées. L'an dernier, le montant récolté s'est élevé à 3,6 millions de francs pour l'ensemble du territoire suisse. Cet argent est utilisé à raison de 65 % par les Services sociaux cantonaux, 35 % restants servant à des tâches générales. En dehors de cela, des particuliers acceptent de parrainer des handicapés (1,6 million) alors que les dons rapportent 2,5 millions de francs. A la veille de l'Année internationale des handicapés (1981), Pro Infirmis s'est donné trois objectifs sur le plan national pour 1980:

- Promouvoir les logements pour les personnes handicapées.
- Développer les services allégeant les familles hébergeant un handicapé.
- Multiplier les possibilités de contact entre Pro Infirmis et les personnes handicapées.

«DE TOUT CŒUR POUR LES HANDICAPÉS»

La collecte de Pâques a été lancée sur le thème «De tout cœur pour les handicapés - De tout cœur avec les handicapés». Les trois cartes qui figurent dans la pochette envoyée ont été choisies avec un soin tout particulier. En 1979, l'association jurassienne

avait atteint le chiffre record de 15.841 fr. 25 pour la vente des cartes. Pour cette année, Pro Infirmis - Jura s'est donné le but de dépasser ce montant, car ses finances ne lui permettent pas de s'endormir sur ses lauriers. Le déficit 1979 a pu être couvert grâce à une subvention de 20.000 fr. accordée par le gouvernement cantonal et grâce à un montant puisé dans une petite réserve restant de l'aide extraordinaire consentie en 1977 et 1978 par les autres services cantonaux. Pour 1980, les dépenses sont estimées à 292.000 fr. contre seulement 240.100 fr. aux recettes. 51.900 fr. doivent donc être trouvés notamment avec la vente des cartes et une nouvelle demande au Service de l'aide sociale cantonal. D'autres solutions devront être inventées d'ici la fin de l'année pour combler le déficit. Pro Infirmis - Jura compte beaucoup sur la générosité et le cœur des habitants des régions concernées.

LE RESPECT D'UN DROIT FONDAMENTAL

Les barrières architecturales empoisonnent la vie normale d'un handicapé. Toutefois lentement mais sûrement la prise de conscience des problèmes des handicapés ou infirmes s'effectue tant au sein des groupements politiques que dans la population en général. En fait, il ne s'agit là que du rétablissement du respect d'un droit fondamental. La Constitution jurassienne contient des dispositions permettant à tout un chacun de se déplacer, de se réunir, de se livrer à un commerce de manière très libérale. Pour les handicapés, tous ses droits sont encore les «droits des autres». Pourtant, les lois existent et les normes sont connues par les professionnels, architectes et ingénieurs. Trop souvent cependant, l'application de la loi est bafouée. Pro Infirmis - Jura a donc créé un groupe de travail pour empoigner le problème. Deux moyens d'action essentiels ont été choisis:

- L'action générale par les lois et l'information.
 - Les actions individuelles auprès des maîtres d'œuvre qui projettent de construire des bâtiments d'intérêt public.
- En ce qui concerne les projets des responsables, la première étape et la plus facile réside dans la construction de nouveaux bâtiments accessibles. Par la suite, les anciennes constructions à adapter, les moyens de transport, les cabines téléphoniques publics sont autant de thèmes que Pro Infirmis devra résoudre.

UN CONSEILLER PRIVILÉGIÉ

Désormais et comme déjà dit plus haut, le rôle du groupe «Barrières architecturales» sera en quelque sorte de conseiller le Service des constructions pour juger de tous les projets qui

sont soumis aux dispositions relatives aux mesures à prendre en faveur des handicapés. Néanmoins, le Service des constructions restera l'autorité de décision. En pratique, le dossier sera soumis au groupe qui présentera un rapport au Service des constructions. Ce dernier examinera le bien-fondé des propositions formulées et invitera, s'il y a lieu, le requérant à modifier son projet en fonction des directives admises. S'il est évident que les propositions du groupe ne peuvent faire l'objet d'aucune discussion, celles-ci seront reprises intégralement comme conditions au permis de construire.

Pour terminer, relevons encore qu'une action «Des tournesols plein le cœur» a débuté dès le 21 mars, suite à un accord entre les droguistes et Pro Infirmis. Le prix de vente des graines de tournesol - généreusement offertes par une entreprise - sera intégralement versé à Pro Infirmis.

l. g.

NEUCHÂTEL

Madame Madeleine Oppliger-Wiedmer et son fils;
Monsieur Yves Oppliger;
Madame veuve Germaine Beuron-Oppliger, ses enfants et petit-fils, à Delémont;
Madame veuve Roger Oppliger, ses enfants et petits-enfants, à Reconvilier;
Madame veuve Juliette Wiedmer, à Gümligen;
Madame Pierette Felber et sa fille, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Eric OPPLIGER

leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, beau-fils, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 58e année.

2000 NEUCHÂTEL, le 24 mars 1980. (R. Louis-Bourguet 11).

Veillez et priez car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Fils de l'Homme viendra. Mat. 25.13.

Selon le désir du défunt l'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1937

a le triste devoir de faire part du décès de son membre et ami

Monsieur Romain PASQUALI

et gardera de lui le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

L'AMICALE DES CAVALIERS DU MONT-CORNU

a le triste devoir de faire part du décès de son collaborateur et ami

Monsieur Arnold LÜTHI

et gardera de lui le meilleur souvenir.

TURTSCHY FLEURS

Gerbes et couronnes

Av. L.-Robert 59, tél. 039/22 40 61

Pompes funèbres Arnold Wäli Epargne 20 Téléphone (039) 23 43 64 Jour et nuit - Corcueils - Transports Formalités - Prix modérés

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Suzanne Vouillamoz-Saas, à La Conversion;
Monsieur et Madame Jean-Marc Vouillamoz-Monod et leurs filles Fabienne et Laurence, à La Conversion;
Monsieur Michel Vouillamoz et ses enfants Anne et Jean-Michel, à Chaponost (France);
Monsieur et Madame Raymond Vouillamoz-Bouvier et leur fille Cécile, à Genève;
Mademoiselle Lise-Marie Vouillamoz, à Gland;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu François-Joseph Vouillamoz, à Riddes;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Henri Saas, au Locle,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Marc VOUILLAMOZ

ANCIEN FONCTIONNAIRE DES DOUANES

leur très cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, décédé le 25 mars 1980, dans sa 78e année, après une longue et cruelle maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Lutry, vendredi 28 mars 1980.

Messe de sépulture en l'église catholique de Lutry à 9 h. 45.

Honneurs à 10 h. 30.

Domicile mortuaire: Chemin des Marionnettes 75, 1093 La Conversion.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Ligue vaudoise contre le cancer, CCP 10 - 22260.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA FABRIQUE EBEL S.A.

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Georges GERBER

qui fut le premier collaborateur de la maison et assumait ses tâches avec compétence, dévouement et fidélité 55 ans durant. Ils lui en gardent un souvenir reconnaissant.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE CORNU & CIE S.A.

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Robert GOSTELI

leur fidèle employé pendant plus de 40 ans.

La cérémonie funèbre aura lieu dans l'intimité de la famille.

Madame André DUBOIS, Hélène et Ernest ZÜRCHER-DUBOIS et leur fille Jeanne, Jean et Anna DUBOIS et leur fille Rachel, Le Docteur et Madame Jean-Pierre DUBOIS-REPOND et leurs fils Vincent et Thierry,

ont été très sensibles à la sympathie et à l'amitié qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Monsieur André DUBOIS

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère et oncle.

Ils expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont apporté un précieux réconfort.

MADAME LOUIS LEHMANN-GUILLAUME,

ainsi que les familles parentes et alliées, remercient de tout cœur toutes les personnes qui leur ont témoigné de l'amitié et de la sympathie.

Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages, de dons et de fleurs, les ont aidées à supporter leur douloureuse épreuve.

Elles leur en sont profondément reconnaissantes.

La famille de

Monsieur Charles Bauer

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort.

CERNIER, mars 1980.

DISTRICT DE PORRENTROY

Importante restructuration dans un quotidien «Le Pays» tout nouveau, tout beau

Les journaux n'échappent pas au phénomène de modernisation dû au progrès effectué par la science humaine. Les responsables du quotidien jurassien «Le Pays» connaissent cette finalité. Depuis hier, le journal d'obédience démocrate-chrétienne et édité à Porrentruy s'est mis au goût du jour. Tout nouveau et tout beau, «Le Pays» a paru mercredi 26 mars pour la première fois dans son nouvel habit d'apparat. Fabriqué en partie en photocomposition, imprimé en offset et conçu selon une nouvelle mise en page, «Le Pays» est arrivé avec un peu de retard dans les boîtes aux lettres ou cases postales de ses lecteurs. Il n'en demeure pas moins une jolie réussite.

Dans un éditorial consacré à l'événement, le jeune rédacteur en chef du journal, M. Pierre-André Chapatte relève que la restructuration s'est opérée en deux étapes bien distinctes. En 1979 l'équipe rédactionnelle a été reformulée, complétée et renforcée. Pratiquement en même temps, l'imprimerie a rangé le plomb au vestiaire pour passer à la photocomposition et à l'offset. M. Chapatte termine son texte en précisant les ambitions de son journal, à savoir «la volonté aujourd'hui comme hier, de défendre ses idéaux chrétiens et jurassiens dans le concert de la presse de ce pays».

L. G.

André Rychen : pourvoi en nullité

André Rychen, condamné le 14 mars dernier par la Cour criminelle à 20 ans de réclusion pour l'assassinat sur la personne du caporal de gendarmerie Rodolphe Heusler le 2 mars 1978 à Porrentruy, s'est pourvu en nullité par un recours au Tribunal fédéral. Il est en effet possible de se pourvoir contre les jugements qui ne peuvent pas donner lieu à un recours de droit cantonal pour violation du droit fédéral. C'est donc la voie du Tribunal fédéral qui a été choisie par l'accusé pour recourir. (ats)

L'IMPARTIAL

Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura — 57 le mm.
Mortuaires — 81 le mm.
Régie extra-régionale
Annonces Suisses S. A. - ASSA Suisse — 71 le mm.
Réclames 2.39 le mm.
(Minimum de 25 millimètres)
Compte de chèques postaux 23-325 La Chaux-de-Fonds

En Allemagne de l'Ouest Morts suspectes

Deux anesthésistes d'un hôpital de Lubeck ont été limogés et une enquête a été ouverte à la suite de la mort d'une dizaine de patients, a déclaré hier un porte-parole du bureau du procureur.

L'enquête avait porté tout d'abord sur la mort suspecte de trois personnes mais les enquêteurs devaient ensuite s'intéresser à sept autres décès.

L'identité des anesthésistes n'a pas été rendue publique. (ap)

En posant une bombe dans l'auto de l'épouse du sous-préfet de Bayonne

Deux terroristes explosent

Deux personnes ont trouvé une mort horrible hier après-midi en posant dans la voiture de l'épouse du sous-préfet de Bayonne une bombe de forte puissance qui leur a explosé entre les mains.

La déflagration s'est produite à 15 h. 55, dans la cour du Centre hospitalier de Saint-Léon, dans le quartier

Marracq à Bayonne, où Mme Jean Biacabe, assistante sociale au service de psychiatrie, avait garé sa «104» jusqu'à la fin de sa permanence à 17 heures.

Un témoin a aperçu les deux hommes soulevant le capot de la voiture quand l'explosion a soudain tout pulvérisé. Les corps des deux hommes ont été déchi-

quetés et leurs restes éparpillés sur plusieurs dizaines de mètres.

LA MAIN DES BASQUES

Les enquêteurs ont retrouvé leur véhicule à proximité, une «Renault 4» immatriculée dans les Pyrénées-Atlantique et appartenant à Mlle Marie-Bernadette Ergain, demeurant à Ossef. A l'intérieur ont été découverts un pistolet de calibre neuf millimètres, des chargeurs, des détonateurs, des documents traitant de la «lutte armée en Pays basque-nord», ainsi que des papiers d'identité dont un permis de conduire établi au nom de Dominique Olhagaray, domicilié à Itsassou. L'autre victime n'a toujours pas été identifiée.

UN TROISIÈME HOMME

Selon un autre témoin, un troisième homme, qui se trouvait à l'écart, a pris la fuite au moment de l'explosion.

Par cet attentat, il semble à peu près certain que c'est le sous-préfet lui-même qui était visé. Dans la nuit du 29 au 30 juin 1979, la sous-préfecture de Bayonne avait déjà été plastiquée par un groupe révolutionnaire basque français, «Ipere-tarrek» («Ceux du Nord»). (ap)

L. W.

Victime d'un accident de la circulation à Paris

Roland Barthes est mort

Le philosophe et essayiste Roland Barthes est mort à Paris à l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière, a annoncé son éditeur. Il était âgé de 64 ans. Victime d'un accident de la circulation dans la capitale le 25 février, son état s'était dégradé progressivement.

Considéré comme une des figures dominantes de la pensée contemporaine française, Roland Barthes a poursuivi d'importantes recherches dans les domaines les plus variés, abordés sous les aspects philosophiques, linguistiques, sociologiques et psychanalytiques. Ses travaux de sémiologie (science des signes dérivée de la linguistique moderne) restent les plus marquants, avec notamment «mythologie», essai sur les mythes de la société moderne, qui a connu une large audience.

Professeur au Collège de France depuis 1976, où il était titulaire de la chaire de sémiologie littéraire, Roland Barthes était chevalier de l'Ordre des Palmes académiques et membre du jury du Prix Médicis.

Né le 12 novembre 1915 à Cherbourg, il fréquente le Lycée Louis-le-Grand et la Faculté des lettres de Paris, puis il est professeur de lettres à l'Université de Bayonne, lecteur de français à Bucarest et à l'Université d'Alexandrie. Attaché de recherches au C.N.R.S., il est nommé directeur d'études à l'École pratique des hautes études, avant d'entrer au Collège de France.

UN NOUVEL ECLAIRAGE

Son premier essai «Le degré zéro de l'écriture» (1935) jette un nouvel éclairage sur la critique littéraire, après les acquis de linguistique et du structuralisme. Il est également l'auteur de «Michelet par lui-même», «Sur Racine», «L'empire des signes», «Le plaisir du texte», «La chambre claire». (ap)

Futur gouvernement de coalition en Italie

Eclaircissements «utiles et positifs»

La démocratie chrétienne et le Parti socialiste italien (psi) ont jeté hier les bases du futur gouvernement italien et du retour du psi à l'exécutif, au terme d'une réunion de plus de deux heures.

La rencontre, qualifiée d'«éclaircissement utile et positif», survenue au septième jour de la crise politique en Italie, était considérée comme la condition nécessaire à la poursuite des négociations du président désigné M. Francesco Cossiga. Selon les prévisions du vice-secré-

taire socialiste, M. Claudio Signorile, ces négociations sur la composition et le programme du gouvernement pourraient aboutir d'ici deux semaines.

Trois points se dégagent de cette entente préliminaire: il semble tout d'abord que le futur gouvernement, centré jusqu'ici sur l'axe dc (38,3% de l'électorat) - psi (9,8%), pourrait devenir un gouvernement tripartite et inclure le parti républicain (3%), partisan d'une politique économique rigoureuse et de l'ouverture vers le parti communiste.

POUR UNE SOLIDARITÉ NATIONALE

Le futur gouvernement recherchera «une plus vaste solidarité nationale», a précisé M. Bettino Craxi, secrétaire du psi. En clair, cela signifie que le futur gouvernement est conçu par les socialistes comme une étape vers un gouvernement de «solidarité nationale» incluant le parti communiste, actuellement à l'opposition du fait du «non» démocrate-chrétien. (afp)

de Kissinger le bâton destiné à maintenir l'URSS sur les chemins de la détente. Au lieu d'entourer les relations sino-américaines de mystère et d'en faire usage pour inquiéter Moscou comme l'avait fait Kissinger, Brzezinski joua la «carte chinoise» de façon plus crue, plus ouverte: du coup il révéla dans quelle mesure la menace était creuse. La digue chinoise n'empêcha pas le Vietnam d'engloutir le Cambodge, ni l'URSS d'avaloir l'Afghanistan. Au lieu de jouer la «carte chinoise» en finesse et de poursuivre une politique triangulaire comme Kissinger, M. Carter en s'alliant à un pays militairement pire que faible, économiquement sous-développé, ne fait que stimuler l'hostilité et l'agressivité de l'URSS à l'égard de l'Amérique.

UN BÂTON TROP PETIT

«La Chine est un bâton trop petit pour effrayer l'URSS et en retirant à cette dernière la carotte de Salt II alors même qu'on agit ce bâton peu crédible,

Un axe Washington-Tokyo-Pékin ?

◆ Suite de la première page

Au dix-neuvième siècle, les businessmen américains croyaient avoir découvert un nouvel Eldorado sur l'autre rive du Pacifique: un milliard de clients. Il leur fallut bientôt déchanter. Roosevelt insista pour que la Chine soit traitée comme une grande puissance, et joua «la carte chinoise» face au Japon avec le succès que l'on sait. Le Japon ne fit qu'une bouchée du Dragon chevauché par Tchang Kai-chek. Plus tard, la Chine «perdue» apparut également aux Américains comme une menace terrifiante: un milliard de bolchéviques télé-guidés par Moscou allaient déferler sur l'Occident. Si grand était le péril que Washington choisit d'ignorer l'existence même de la Chine, de la reléguer au domaine du cauchemar. Pour mieux l'exorciser on ne parla, à Washington, que de Pépin (au lieu de Pékin) et de «chicoms» (Chinois-communistes) au lieu de «Chinois».

«Reconquête» et réhabilitée par Nixon, la Chine de Mao devint aux mains

Otages américains à Téhéran

La menace d'un procès se précise

L'opinion publique iranienne est favorable au procès des otages américains si le chah et sa fortune ne sont pas rendus à l'Iran, a déclaré hier l'ayatollah Behehti, secrétaire du Conseil de la révolution.

Au Caire, les médecins de l'hôpital Maadi soumettent toujours l'ex-chah à des examens intensifs. L'un d'eux a déclaré que, pour lutter contre la généralisation du cancer, l'ablation de la rate était inévitable.

Evoquant, lors d'une conférence de presse, la mise en procès éventuelle des otages de l'ambassade américaine à Téhéran, l'ayatollah Behehti a déclaré que cette initiative permettrait à l'Iran d'affirmer son indépendance nationale.

Toutefois, il s'est refusé à donner toute indication concernant la date éventuelle du procès, soulignant que la décision en incombait au parlement, qui ne pourra se réunir que le mois prochain, après le second tour des élections.

Il a ajouté que, même si la Commission de l'ONU chargée d'enquêter sur le régime du chah terminait sa mission, le procès des otages ne serait pas pour autant évité.

D'autre part l'ayatollah s'est déclaré favorable à une rupture des relations diplomatiques avec les Etats-Unis, en raison «du manque de respect par Washington de l'indépendance iranienne».

LE CHAH OPÉRÉ SAMEDI

Au Caire, l'éventualité d'une opération du chah afin de pratiquer l'ablation de la rate se précise: le Dr. Fouad Nour, l'un des 15 membres de l'équipe médicale qui entoure le chah, a déclaré mercredi matin que c'était le seul moyen d'éviter la propagation du cancer.

Il n'a pas précisé quant interviendrait cette opération, ni qui la pratiquerait. Toutefois, une équipe de médecins français et américains est attendue au Caire dans les quarante-huit heures et l'opération aura vraisemblablement lieu samedi. (reuter, Imp)

Un exilé cubain...

◆ Suite de la première page

Les porte-parole des organisations terroristes de gauche et de droite nient jusqu'à présent toute responsabilité dans cette affaire.

On ignore d'autre part si cet attentat va affecter l'avenir d'une junte soumise à la fois aux critiques des conservateurs qui voient dans les programmes de nationalisations bancaires et de redistribution des terres la porte ouverte au communisme, et des progressistes qui jugent ces réformes trop timides.

Selon une source informée, il est exclu que cet assassinat soit l'œuvre des forces de sécurité, même s'il apparaît que les deux colonels qui dirigent le pays après avoir renversé le régime d'extrême-droite en octobre dernier, ne contrôlent pas complètement l'armée. (ap)

● STUTTGART. - Les polices suisse et ouest-allemande ont démantelé un gang de trafiquants d'héroïne qui sévissait dans les deux pays. Douze trafiquants, dont deux Suisses, ont été arrêtés.

● BEYROUTH. - L'Inde a accordé une reconnaissance diplomatique complète à l'Organisation de libération de la Palestine.

● PARSIPPANY. - La compagnie «General Public Utilities», propriétaire de l'usine nucléaire de Three Mile Island (Pennsylvanie) a annoncé qu'elle avait porté plainte contre la société «Babcock and Wilcox», fabricant du réacteur endommagé il y a un an par des fuites radioactives.

● MOSCOU. - Le vaisseau de transport «Soyouz T» a atterri hier «en douceur» dans la région prévue du territoire soviétique.

● ROME. - Le propriétaire italien de plusieurs halls d'exposition de voitures et concessionnaire du groupe allemand «BMW», a été enlevé Via Nomentana, à Rome.

● TÉHÉRAN. - La rue Churchill, à Téhéran, est récemment devenue la rue Neauphle-le-Château, en hommage à la petite ville des Yvelines où l'ayatollah Khomeiny séjourna d'octobre 1978 à février 1979 avant de rentrer en Iran.

● SAINT-JEAN. - Plus de six mille peaux de bœufs-phaques «à capuchon» ont été chargées par des navires canadiens et norvégiens qui participent à la chasse, à l'est de la côte méridionale du Labrador.

● DUNDALK. - Un membre de l'IRA provisoire qui avait pris en otage un couple et leur fille de deux ans mardi à midi à Dundalk, à cent kilomètres au nord de Dublin, s'est rendu aux forces de l'ordre.

● LA HAYE. - Le gouvernement néerlandais a annoncé qu'il allait acheter au moins 30 chasseurs américains de type F-16S et qu'il était possible qu'il en commande 81 autres.

● SAINT-DOMINGUE. - Les dirigeants socialistes, réunis à Saint-Domingue, à l'occasion d'une conférence de l'Internationale Socialiste, ont stigmatisé l'assassinat de Mgr Romero, comme une menace pour la paix en Amérique centrale et dans le reste du monde.

En bref • En bref • En bref

● CITÉ DU VATICAN. - Le pape Jean Paul II a annoncé qu'il se rendrait, du 2 au 12 mai, dans six pays d'Afrique: Zaïre, Congo, Kenya, Ghana, Haute-Volta et Côte d'Ivoire.

● ROME. - Le propriétaire italien de plusieurs halls d'exposition de voitures et concessionnaire du groupe allemand «BMW», a été enlevé Via Nomentana, à Rome.

● TÉHÉRAN. - La rue Churchill, à Téhéran, est récemment devenue la rue Neauphle-le-Château, en hommage à la petite ville des Yvelines où l'ayatollah Khomeiny séjourna d'octobre 1978 à février 1979 avant de rentrer en Iran.

En Haute-Saône Fillette enlevée

Une petite fille de huit ans a été enlevée quelques heures, lundi soir vers 16 h. 15, de son école. Un homme a demandé à l'instituteur qui surveillait les enfants dans la cour à inscrire un élève pour la rentrée de Pâques.

L'instituteur demanda alors à une petite fille d'accompagner le visiteur jusqu'au bureau du directeur. Ne voyant pas revenir l'enfant, l'instituteur s'inquiéta et alerta la police.

L'enfanta été retrouvée en pleurs dans la rue, quelque temps plus tard. L'inconnu l'avait entraînée dans sa chambre d'hôtel, et devant ses cris, l'avait relâchée.

Michel Bulet, 30 ans, sans profession, de Fresse (Haute-Saône), qui est père de quatre enfants, a été arrêté peu après alors qu'il revenait à son hôtel. Il a été écroué. Il avait déjà été condamné pour violences sur mineur de moins de 15 ans.

Au Guatemala

ASSASSINAT

Le professeur d'université, M. Alfonso Figueroa, un économiste et sociologue éminent, a été assassiné hier à Guatemala.

Selon des sources officielles, le professeur a été tué par deux inconnus à motocyclette. Il se rendait à l'université, accompagné de son épouse et de son fils, qui ont été blessés.

M. Figueroa a été directeur de l'Institut de recherches économiques et sociales de l'Université nationale. Son assassinat est attribué, dans la capitale du Guatemala, à des éléments d'extrême-droite. (afp)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Les derniers voiles

Les victoires remportées par M. Edward Kennedy dans les «primaires» démocrates des Etats de New York et du Connecticut ont, paraît-il, redonné une certaine crédibilité à la candidature du sénateur du Massachusetts face au président Carter.

Cela est bien possible. Pour un Européen, elles ont surtout tendance à enlever les derniers voiles de crédibilité qui recouvraient encore pudiquement le système de désignation des candidats à la plus haute charge des Etats-Unis.

Prenons l'exemple de l'actuel locataire de la Maison-Blanche.

Elu pour quatre années, il n'est actuellement qu'à la moitié de son mandat. C'est-à-dire en principe à un moment où un président est au zénith de son pouvoir et de ses possibilités, après une période de rodage qui doit lui avoir permis de maîtriser tous les rouages de l'exécutif et de l'administration, ainsi que de se forger une conception globale et raisonnée des problèmes à résoudre.

Or, alors même qu'une foule de questions vitales exigeraient du président Carter qu'il leur attribue toute son attention et ses forces créatrices, le voilà obligé de consacrer une bonne partie de celles-ci au combat électoral qu'il mène depuis l'automne dernier déjà contre le sénateur Kennedy pour tenter de décrocher, à la fin de cet automne, l'investiture démocrate. Après quoi il lui faudra, pendant une autre année encore, faire campagne pour sa réélection proprement dite.

En bref, sur quatre années de présidence, un chef d'Etat américain doit généralement consacrer deux ans à des problèmes électoraux, plutôt que pouvoir gouverner sereinement la plus puissante nation du monde...

Une tare dont souffre cruellement le système électoral américain et qu'aggravent encore les inévitables interférences entre politique gouvernementale et problèmes électoraux. Les énormes influences exercées par les crises iranienne et afghane tant sur le déroulement de l'actuelle campagne des «primaires» que — ce qui est plus grave — sur le comportement du président Carter en tant que chef d'Etat, l'ont encore récemment démonté et le démontrent d'ailleurs toujours.

Dans ce contexte coupable — dont le président Carter est à la fois victime et complice — la défaite apparemment inéluctable du sénateur Kennedy à la veille des scrutins de New-York et du Connecticut apparaissait dès lors comme éminemment positive dans la mesure où elle allait permettre pour quelques mois au président de mettre ses soucis électoraux en veilleuse.

Avec l'espoir pour le monde occidental de voir réapparaître sur une scène politique mondiale très tendue un acteur américain conscient de l'importance de son rôle en lieu et place d'un cabotin soucieux de faire des ronds de jambe pour plaire au poulailler.

Espoir hélas déçu.

Roland GRAF

Une certaine crédibilité

◆ Suite de la première page

«Et je pense que nous allons voir cela se répéter dans les Etats à travers ce pays», a ajouté le sénateur Kennedy.

Mais pour le directeur de la campagne du président Carter, ces deux défaites ne représentent qu'un léger dérapage «sur la route à la nomination». Il s'est déclaré confiant sur le fait que les primaires du Wisconsin et du Kansas, mardi prochain, remettraient le président sur le chemin de la victoire.

Cet échec a néanmoins été amplifié par le fait que M. Carter menait dans les sondages à la suite de son écrasante victoire dans l'Illinois la semaine précédente. Le succès du sénateur Kennedy a reposé en grande partie sur le même électoral qui avait soutenu le président dans cet Etat: les juifs, irrités entre-temps par la politique américaine au Proche-Orient, les ouvriers et les catholiques. Il a, en outre, été facilité par un soutien massif dans la ville de New York.

Un succès pour M. Bush

Du côté républicain, les primaires de mardi ne présentaient pas la même importance. Celles de New York ne devaient

pas, en effet, se traduire en suffrages mais simplement désigner 123 délégués à la convention nationale. M. Ronald Reagan s'en est adjugé 73, M. George Bush seulement six — 38 restant non décidés en faveur d'un candidat précis et six autres devant être désignés par les dirigeants républicains de l'Etat.

M. Bush l'a toutefois emporté dans son Connecticut natal avec 39% des voix (15 délégués), devant M. Reagan avec 34% (14 délégués). M. John Anderson a fini troisième avec 22% (six délégués).

Pour M. Bush, le problème se pose dans les mêmes termes que pour M. Kennedy: cette victoire devrait lui permettre de contester jusqu'à la convention républicaine l'avance acquise par M. Reagan. Elle ne lui a toutefois pas valu un grand nombre de délégués et son retard reste difficile à rattraper: il a jusqu'à présent le soutien de 68 délégués seulement, contre 293 pour son principal rival — la majorité requise pour l'investiture républicaine est de 998 délégués. (ap)

● HANOI. - M. Tran Quoc Hoan, numéro neuf du bureau politique du Parti communiste vietnamien (PCV), a été exclu de cette instance le 10 mars.